DE LA

CRUAUTÉ

RELIGIEUSE.

A LONDRES.

MDCCLXIX.

AVERTISSEMENT.

LA ſeconde édition de cet Ouvrage rempli de ſageſſe & d'humanité parut en Angleterre ſous le titre de *Conſidérations upon War, upon cruelty in general, and religions cruelty in particular &c. London. printed for Thomas Hope* 1761. On a cru rendre ſervice au genre humain en traduiſant cet ouvrage, qui paroît très-propre à calmer les tranſports auxquels ſes erreurs le portent trop ſouvent.

BRITISH MUSEUM

TABLE DES MATIÈRES.

Contenues dans ce Volume.

Dans l'eſſai ſur la Cruauté Religieuſe.

INTRODUCTION.

SECTION I. *LEs hommes donnent toujours aux Dieux qu'ils adorent les paſſions qu'ils ont eux-mêmes.* Pag. 5

II. *Les hommes devroient bien prendre garde aux idées qu'ils ſe font de la Divinité.* 21

III. *Des Cruautés Religieuſes que les hommes exercent ſur eux-mêmes.* 29

IV. *Cruauté des Sacrifices ſanglans. Des Sacrifices humains.* 36

V. *Des traitemens cruels que les hommes ſe font éprouver les uns aux autres à cauſe de la différence de leurs opinions religieuſes & de la diverſité de leurs cultes.* 50

VI. *En quoi conſiſtent quelques-unes des querelles religieuſes qui ont diviſé les Chrétiens, & combien les matieres en diſpute ont été inintelligibles pour les diſputans.* 56

VII. *De pluſieurs Saints très-orthodoxes & des Peres de l'Egliſe qui ont été de violens perſécuteurs.* 77

TABLE DES MATIERES.

Sect. VIII. *De la puiſſance du Clergé, & de la Tyrannie de l'Evêque de Rome.* Pag. 87

IX. *De l'Inquiſition & de ſes cruautés.* 105

X. *De l'exécution de ceux que l'Inquiſition a condamnés.* 122

XI. *Des perſécutions excitées par les Prêtres Proteſtans.* 128

XII. *Recherches ſur les cauſes de la cruauté & de l'eſprit perſécuteur que l'on remarque ſur-tout dans les Prêtres de l'Egliſe Romaine.* 143

Dans le Supplément.

Section I. *Des opinions erronées & des cérémonies ſuperſtitieuſes que l'on trouve dans les Peres de l'Egliſe.* 156

II. *Exemples des opinions bizarres des Peres de l'Egliſe.* 167

III. *Des interprétations abſurdes que les plus anciens Peres de l'Egliſe ont données de l'Ecriture.* 180

IV. *Queſtions oiſeuſes, ridicules & indécentes de la Théologie Scholaſtique.* 189

Dans les Réflexions ſur les perſécutions religieuſes & ſur les moyens de les prévenir.

Section I. *De l'abſurdité & de l'injuſtice de la perſécution.* 196

II. *Des ſources de l'inſolence & du pouvoir des Prêtres de l'Egliſe Romaine.* 203

III. *De la crédulité. Les gens d'eſprit ſont ſouvent dupes des préjugés du vulgaire.* 209

IV. *Des moyens employés par le Clergé pour exciter les Princes à la perſécution.* 221

V. *Des remedes que l'on peut oppoſer à la perſécution.* 224

FIN DE LA TABLE.

DE LA CRUAUTÉ RELIGIEUSE.

INTRODUCTION.

JE vais examiner dans cet eſſai les différentes eſpeces de Cruautés Religieuſes. Je comprends également ſous ce nom, ſoit les opinions religieuſes qui procedent de la cruauté ou qui la font naître, ſoit les actes de barbarie qu'impoſe la religion même, ou ceux dont ſes zélateurs ſe font un devoir pour ſon ſervice & par amour pour elle.

La croyance en Dieu étant le fondement de toute religion, c'eſt en général l'idée qu'on ſe fait de l'Etre ſuprême qui imprime un caractere au culte qu'on lui rend: ſi les hommes ſe figurent un Dieu tyrannique, capricieux, ou méchant, leur religion reſpirera l'eſclavage, l'inconſéquence, la cruauté. Mais s'ils regardent ſincérement la Divinité comme un être infiniment ſage & bon, l'on a droit d'en conclure que leur religion ſera pleine de raiſon & de bienveillance & déterminera à ſuivre une conduite honnête. Les adorateurs d'un ſeul Dieu diſent, ſans doute, que cet être eſt doué d'une ſageſſe & d'une bonté infinies; mais s'ils lui attribuent des actions de cruauté, s'ils s'imaginent qu'on peut lui plaire par des pratiques vaines & puériles ou par des actions barbares, s'ils penſent que Dieu lui-même ait ordonné de telles choſes, alors l'idée qu'ils ont réellement de la Divinité ſera directement oppoſée à ce qu'ils en diſent, & ce ſera cette idée qui conſtituera l'eſſence de leur religion.

Bien des gens ſans s'en douter croyent à un Dieu cruel, & en conſéquence ils ſont cruels en fait de religion. Ils en impoſent là-deſſus à eux-mêmes & aux autres. Mais qu'ils s'interrogent eux-mêmes de bonne foi & qu'ils ſe demandent comment ils s'imaginent au fond de leur cœur que l'Etre ſuprême traitera dans l'autre monde la plus grande partie des hommes qu'il a créés & nommément les infideles quoiqu'inévitablement tels: qu'ils ſe demandent comment eux-mêmes, s'ils en avoient le pouvoir, traiteroient en ce monde les gens qui ne s'accordent pas avec eux ſur le culte ou ſur les dogmes de la religion: ces queſtions mûrement examinées & répondues avec candeur feront voir l'opinion des hommes touchant la Divinité, & leur religion dans un jour très-différent de celui ſous lequel on les avoit d'abord enviſagées.

Quoique la plupart des hommes conviennent qu'il n'y a point d'opinions plus importantes par les conſéquences que celles qui ont Dieu & la religion pour objet, cependant il n'y en a point qu'on prenne plus communément ſur parole. On apprend le Symbole & le Catéchiſme par routine ainſi que des vaudevilles & des chanſons; l'on ne raiſonne pas plus ſur les uns que ſur les autres.

Un grand nombre d'articles de foi ſont embraſſés avec chaleur, ſoutenus obſtinément, courageuſement défendus, non parce qu'on les trouve raiſonnables, mais parce qu'on s'eſt accoutumé de bonne heure à les reſpecter, ou parce qu'ils s'accordent ſoit avec le tempérament ſoit avec les intérêts qu'on peut avoir. Nous ſommes diſpoſés à penſer que les opinions dont on nous a pénétrés dans notre enfance & que l'habitude a fait en quelque façon croître avec nous ſont des réſultats de nos propres raiſonnemens quoique nous ne les ayons jamais examinées. Il y en a quelques-unes qui ſont ſi évidemment vraies qu'il importe peu de ſavoir ſi elles ont été découvertes par nous-mêmes ou ſimplement acquiſes ; mais pour celles qui peuvent comporter le moindre doute, il eſt très-eſſentiel pour nous de ne les admettre qu'après le plus mûr examen ; cela ſeul peut nous donner le droit de les regarder comme véritablement à nous.

Après ce petit nombre d'obſervations préliminaires nous allons partager notre ſujet dans les trois chefs ſuivans. Nous examinerons :

Premiérement les opinions que la plus grande partie du genre humain a reçues & reçoit encore ſur la cruauté des Dieux qu'il adore.

Secondement les dévotions barbares dont la pratique eſt ordinaire.

Troiſiemement les traitemens inhumains que les hommes ſe font réciproquement éprouver à cauſe de la différence de leurs Cultes & de leurs opinions en matiere de religion.

SECTION I.

Les hommes donnent toujours aux Dieux qu'ils adorent les paſſions qu'ils ont eux-mêmes.

NOUS ne ſçavons rien de clair ni de ſatisfaiſant ſur la création de l'homme (1). Nous ignorons donc l'opinion premiere qu'il eut de ſon créateur & quel fut au commencement l'objet de ſon adoration.

Si nos premiers Peres ont admis l'exiſtence d'un être éternel, inviſible, tout-puiſſant, d'une bonté infinie, créateur de l'univers, il eſt vraiſemblable que preſque toute leur poſtérité perdit bientôt & cette connoiſſance & tout ſentiment raiſonnable ſur la Divinité (2). Selon les plus anciens témoignages que nous ayons de l'hiſtoire, les hommes dès les premiers âges du monde ont adoré les plus étranges Dieux : rien de plus ridicule que leurs différentes opinions ſur cette multitude de Divinités ; elles ſont ſi abſurdes que ſi nous n'en avions pas des preuves inconteſtables, il nous ſeroit impoſſible de croire que l'homme doué d'abord de quelque intelligence, eût pu ſe dépraver à ce point & tomber dans cet abîme de déraiſon ; ces notions furent également abſurdes & changeantes, & cela devoit néceſſairement arriver ; en effet ſi la vérité eſt de ſa nature circonſcrite & toujours la même, l'erreur n'a pas plus de forme fixe que de limites.

---

(1) Les relations de tous les auteurs payens concernant l'origine de l'homme ſont indubitablement des fables; & le récit qu'en fait le livre de la Géneſe attribué à Moyſe, eſt regardé par pluſieurs Sçavans comme une pure allégorie; en effet il reſſemble plus à une allégorie qu'à une hiſtoire; au moins eſt-il très-ſûr que ce récit eſt étranglé, obſcur & peu ſatisfaiſant.

(2) Suivant ce qu'on nous enſeigne & l'opinion

Mais les hommes en s'écartant de la vérité par différentes routes ſe ſont généralement réunis en un point ſur le compte de leurs Dieux ; ils leur ont attribué les diſpoſitions & les paſſions qu'ils éprouvoient eux-mêmes, & ſouvent leur res-

communément reçue, tous les hommes deſcendent d'un ſeul homme & de ſa femme, mais cette opinion paroît inſoutenable par pluſieurs raiſons, & ſur-tout par l'impoſſibilité de faire ſortir des mêmes parens les hommes blancs & les noirs. Mais qu'il y ait eu d'abord un ou pluſieurs couples d'hommes créés, cela ne fait rien à la queſtion dont il s'agit.

ſemblance corporelle (3). Car qu'y a-t-il eu de plus commun dans la plupart des nations & des religions que de repréſenter les Dieux ſous la figure humaine?

Parmi les Chrétiens même, & ſur-tout parmi les Moines d'Egypte, il y eut autrefois une ſecte qui profeſſoit l'antropomorphiſme; elle fondoit ce ſentiment ſur ce qu'il eſt dit que l'homme fut créé *à l'image de Dieu.* L'opinion de ces Moines fut portée juſqu'à un tel dégré de fureur qu'ils auroient aſſaſſiné Théophile leur Evêque qui avoit écrit & prêché contre elle, s'il n'avoit eu l'adreſſe de les calmer en leur diſant: *lorsque je vous vois je crois voir la face de Dieu* (4). Tertullien & Epiphane, ces deux grands antagoniſtes des héréſies, ont été accuſés de cette erreur. En effet qu'y a-t-il de plus commun parmi ceux qu'on appelle Chrétiens que de voir le tout-puiſſant, l'incompréhenſible, l'inviſible créateur de l'univers repréſenté ſous la figure d'un foible mortel (5)?

---

(3) Les Lacédémoniens, le peuple le plus belliqueux de la terre, repréſentoient toujours leurs Dieux & même leurs Déeſſes en habit de guerre. Mr. Pierre Kolbe dans ſa relation du Cap de Bonne-Eſpérance, nous dit que quelques-uns des Hottentots, les hommes les plus mal-propres qui exiſtent, qui ſe barbouillent le corps avec de la ſuie incorporée dans de la graiſſe & ne ſe vétiſſent que de peaux de bêtes, ſoutiennent que Dieu reſſemble par ſa couleur, ſa figure & ſon habillement aux plus beaux d'entre eux.

(4) *Voyez* Sozomene de la traduction françoiſe de Couſin chap. II. pag. 472.

Il eſt évident que la plupart des hommes ſe prennent eux-mêmes pour modeles dans les idées qu'ils ſe font des Dieux & même d'un ſeul Dieu; ils aggrandiſſent ſeulement leurs propres dimenſions ; un Dieu n'eſt pour eux qu'un homme coloſſal, ou, ſi l'on veut, l'homme eſt un Dieu pigmée. Il eſt vraiſemblable que ſi d'autres animaux, ſoit reptiles, ſoit inſectes, étoient capables d'imaginer des Dieux, ils leur donneroient auſſi leur propre reſſemblance; ce ſeroient des Dieux éléphans ou fourmis, des Dieux brébis ou lions.

Cette propenſion générale que les hommes ont de donner à leurs Divinités les diſpoſitions & les paſſions qui les dominent eux-mêmes, nous rend très-bien raiſon de la cruauté qu'ils ont toujours attribuée à leurs Dieux. Elle eſt en même tems une preuve très-forte de la cruauté naturelle du cœur humain.

---

(5) Les tableaux de Dieu le Pere ſous la figure d'un vieillard ſont très-communs dans les pays Catholiques Romains. L'auteur de cet eſſai a vu à Lyon un Dieu le Pere coëffé d'un chapeau à la mode, à trois côtés, apparemment pour repréſenter la Trinité.

Les hommes ſentent par leur propre expérience & par celle des autres combien le pouvoir eſt étroitement lié avec la tyrannie & la cruauté. Ils ont là-deſſus des exemples tirés de la conduite des maîtres avec leurs ſerviteurs, des maris avec leurs femmes, des peres avec leurs enfans, des précepteurs avec leurs pupilles, des Monarques abſolus avec leurs eſclaves ; & comme ils ont attribué à leurs Dieux un pouvoir illimité, ils ne mettent aucunes bornes à leur tyrannie & à leur cruauté (6).

---

(6) Dans l'antiquité & dans les contrées payennes, la plupart des Serviteurs étoient eſclaves & traités avec une extrême barbarie. Le Docteur Jortin dans ſon excellent *diſcours ſur la Religion Chrétienne*, obſerve que le Chriſtianiſme a proſcrit un grand nombre d'uſages attroces & ſur-tout relativement au traitement des ſerviteurs. On auroit vraiment une grande obligation au Chriſtianiſme s'il eût aboli toutes les barbaries dont le Docteur nous parle & ſpécialement celle-là. En Europe où les Serviteurs ne ſont pas eſclaves, où ils ſervent de plein gré, & ſont ſous la protection des loix, il n'eſt pas au pouvoir des maîtres de les traiter auſſi cruellement qu'ils le voudroient : cependant il faut avouer que dans nos Colonies en Amé-

Il eſt évident, par des exemples ſans nombre, que la plus grande partie du genre humain, dans tous les tems, dans toutes les nations, dans toutes les religions, a regardé cette cruauté comme un attribut de ſes Dieux. Les payens ont généralement ſuppoſé que les leurs les châtioient par les plus grandes calamités, comme la famine ou la peſte; & cela communément pour l'omiſſion de quelque cérémonie vaine & ridicule, ou pour avoir mépriſé quelque conte abſurde de

rique beaucoup de Chrétiens traitent leurs eſclaves avec une barbarie inconnue aux payens mêmes. Le digne & ſçavant auteur que je viens de citer donne dans une note un exemple de la maniere dont Séneque, qui étoit un payen, plaide la cauſe des ſerviteurs. Son plaidoyer eſt ſi raiſonnable & ſi humain que je ne puis que le transcrire ici. „ Ils ſont eſclaves, mais ils ſont auſſi „ des hommes. Ils ſont eſclaves, mais vos com- „ menſaux. Ils ſont eſclaves, mais ce ſont des „ amis malheureux. Ils ſont eſclaves, mais ils ſont „ vos confreres, ſi vous penſez que la fortune „ pouvoit vous traiter tout comme eux &c. " Séneque Epit 47. au commencement.

Nous devons cependant convenir qu'il y a bien peu de ſerviteurs aſſez fideles, aſſez attachés, aſſez ſoigneux pour être juſtement regardés comme des amis malheureux. Il n'en eſt pas moins certain que leurs maîtres doivent toujours ſe ſouvenir qu'ils ſont de la même eſpece qu'eux, & par conſéquent les traiter avec indulgence & humanité.

leurs devins ou de leurs Prêtres. S'ils croyoient leurs Dieux capables de s'irriter pour des ſujets auſſi frivoles, ils penſoient auſſi pouvoir les appaiſer par des expiations du même genre. On n'employoit ſouvent pour cela que quelques chanſons, quelques danſes ou quelques jeux en leur honneur (7). Les Romains ſur-tout, lorſqu'ils étoient affligés de quelque contagion, pour expier leurs péchés & appaiſer les Dieux nommoient un Dictateur dont les fonctions ſe bornoient à attacher un clou au temple de Jupiter, il abdiquoit ſa Magiſtrature après cette belle cérémonie.

Que des Payens qui déifioient ſouvent leurs ſemblables & particuliérement leurs Princes les plus odieux, attribuaſſent encore la cruauté à des Dieux fauteurs de leurs vices auſſi bien que de leurs vertus, il ne faut pas s'en étonner. Mais que les adorateurs d'un Dieu infiniment bon lui faſſent la même injure, cela eſt auſſi abſurde qu'étonnant.

Cependant il eſt notoire que les Juifs,

---

(7) Le Lecteur verra ſans doute que dans ces ſortes d'expiations, auſſi bien que dans beaucoup d'autres pratiques religieuſes, les Payens ont été imités de bien près par un grand nombre de Chrétiens.

les Chrétiens & les Mahométans, qui tous prétendent croire un pareil Dieu le repréſentent comme plus cruel encore que les Dieux payens. L'opinion enſeignée par les Juifs, adoptée & propagée par les ſages Chrétiens, eſt qu'un Dieu miſéricordieux & bienfaiſant, rempli de patience, riche en bonté, plein d'une compaſſion tendre, prêt à pardonner l'iniquité, les transgreſſions, les péchés, ne laiſſe pas de vouloir châtier cruellement les coupables, venge les iniquités des peres ſur les enfans, & ſur les enfans des enfans, jusqu'à la troiſieme & la quatrieme génération (8).

L'ancien Teſtament nous fournit beaucoup d'autres exemples de la croyance où étoient les Juifs que Dieu puniſſoit l'innocent pour les crimes du coupable. Un exemple unique mais remarquable en ce genre peut ſuffire. On lit dans le livre des Chroniques chap. 21. que le Roi David ordonna le dénombrement du peuple d'Israël. Il eſt vraiſemblable que ce fut par un motif de vanité ; néanmoins ce n'étoit pas un crime d'une profonde noirceur ni comparable pour l'atrocité à beaucoup d'autres qu'avoit commis *cet homme ſelon le cœur de Dieu.* Cependant Dieu en fut tellement irrité qu'il frappa Iſraël de la peſte, & fit périr ſoixante-dix mille hommes. Si le dénombrement étoit un crime, c'étoit celui de David & non celui du peuple : lui-même le ſentit ſi bien que voici quelle fut ſa priere à Dieu. *N'eſt-ce pas moi qui ai ordonné le dénombrement? C'eſt donc moi qui ai péché, mais pour ce troupeau qu'a-t-il fait?* Il eſt évident que le peuple ne pouvoit pas plus empêcher ſon dénombrement que ne le peut un troupeau de moutons & qu'il n'étoit pas plus coupable. Cependant après que Dieu eut détruit par ce motif jusqu'à ſoixante-dix mille hommes, comme nous l'avons dit, *il ſe repentit du mal qu'il avoit fait & dit à l'Ange exterminateur: c'eſt aſſez, que ta main s'arrête à préſent.* Telle eſt l'opinion de la cruauté avec laquelle les Payens & les Juifs s'imaginoient que leurs Dieux les puniſſoient en ce monde; cependant les plus fortes punitions temporelles ne ſont que des afflictions légeres en comparaiſon des tourmens éternels réſervés aux pécheurs dans l'autre monde par le Dieu de bonté, ſi l'on en croit ceux qui admettent le dogme de la vie future : en effet ſelon le plus grand nombre des Chrétiens un malheur éternel doit être le partage non ſeulement des ſcélérats atroces & opiniâtres, mais auſſi des pécheurs qui toutes circonſtances peſées n'ont pu s'empêcher de tomber dans quelques fautes, ſuites néceſſaires de leur fragilité. Les mêmes peines ſont décernées pour l'omiſſion, même abſolument involontaire, de certaines cérémonies qui ne peuvent aſſurément purifier ni le cœur ni la conſcience. C'eſt le cas des enfans qui meurent ſans baptême.

---

(8) Les Chrétiens ont encore porté cette opinion beaucoup plus loin que la troiſieme & la quatrieme génération. Ils ont étendu la vengeance divine depuis le premier homme jusqu'au dernier : pour le péché d'Adam toute ſa poſtérité ſe trouve punie.

Tous les infideles & les incrédules ſont encore également menacés de la damnation éternelle; ainſi la croyance du vrai Dieu ayant été pendant un grand nombre de ſiecles excluſivement accordée à un peuple obſcur, mépriſable, méchant (comme le dépeignent ſes propres Hiſtoriens & ſes Prophêtes) vû que ce peuple habitoit une petite contrée qui n'avoit que peu de commerce avec ſes voiſins, il s'enſuit que faute d'avoir la connoiſſance du vrai Dieu tout le reſte du genre humain a dû être éternellement malheureux. Nous ſommes obligés de croire que les Ariſtides, les Phocions, les Timoléons, les Epaminondas, les Socrates, les Platons, en un mot que les hommes les plus excellens du Paganiſme ont été enveloppés dans cette cruelle ſentence. Depuis la venue du Chriſt nous devons damner & tous ceux qui n'ont point cru en lui quoiqu'ils n'en ayent jamais entendu parler, & ceux auſſi qui le reconnoiſſant pour Dieu n'ont pas admis le même genre de culte ou de doctrine enſeigné par quelque ſecte particuliere ; c'eſt ce qu'oſent ſoutenir les Catholiques Romains, & c'eſt au moins ce que préſume un grand nombre de Proteſtans : voilà, ſi vous en croyez les Mahométans, la façon dont Dieu traitera tous les hommes qui n'auront point reconnu leur Prophête, & qui n'auront point regardé l'Alcoran & ſa doctrine comme émanés du ciel.

„ Vraiment, dit ce livre prétendu céleſte, nous jetterons dans le feu de „ l'Enfer ceux qui méconnoîtront les ſignes de notre foi. A meſure qu'ils ſeront bien grillés, nous leur donnerons „ des peaux nouvelles en échange, afin „ qu'ils puiſſent goûter des tourmens plus „ aigus: car Dieu eſt puiſſant & ſage ". Et ailleurs: „ Ceux qui ne croiront pas „ ſeront enveloppés de vêtemens de feu. „ Une eau bouillante tombera ſur leurs „ têtes; leurs entrailles & leur peau ſe-

„ ront déchirées & ils ſeront continuellement battus avec des maſſes de fer. „ Toutes les fois qu'ils s'efforceront de „ ſortir de l'Enfer pour ſe ſouſtraire à la „ rigueur des tourmens, ils y ſeront entraînés & leurs bourreaux leur diront, „ ſavourez le tourment du feu". En un mot pluſieurs Chrétiens ont cru & enſeigné que Dieu a condamné la plus grande partie du genre humain, des millions de millions de ſes propres créatures à ſouffrir dans un lieu où toutes les facultés de l'ame & du corps ſeront tourmentées continuellement & ſans relâche. „ C'eſt là, ô pécheur! que tu vivras dans „ une éternelle priſon de ténebres ex- „ térieures, où il n'y aura d'ordre „ que la confuſion & l'horreur; où „ l'on n'entendra que la voix des hur- „ lemens & des blaſphêmes, d'autre bruit „ que le grincement des dents, où l'on „ n'aura d'autre ſociété que celle du Dia- „ ble & de ſes Anges qui tourmentés eux- „ mêmes n'auront d'autre ſoulagement „ que de te faire éprouver leur fureur. „ *St. Mathieu chap.* 13. *vers.* 42. *& chap.* „ 25. *vers.* 36. *&c.* C'eſt là que la pu- „ nition ſera ſans pitié, la miſere ſans „ grace, la douleur ſans conſolation, la mé-

„ méchanceté ſans meſure, le tourment
„ ſans repos. *Apocalypſe chap.* 14. *vers.*
„ 10. 11. La colere de Dieu pénétrera
„ l'ame & le corps comme la flamme ſe
„ ſaiſit d'un bloc de ſouffre ou de poix.
„ *Daniel chap.* 7. *vers.* 10. Dans cette
„ flamme tu ſeras toujours brûlé, ſans jamais
„ être conſumé, toujours mourant
„ ſans jamais mourir, toujours rugiſſant
„ dans les angoiſſes de la mort ſans jamais
„ en être délivré ni ſans pouvoir
„ eſpérer la fin de tes peines : deſorte
„ qu'après les avoir endurées autant de
„ milliers d'années qu'il y a de brins
„ d'herbe ſur la terre, de ſable dans la
„ mer, de cheveux ſur la tête de tous
„ les enfans d'Adam nés ou à naître, tu
„ ne ſeras pas plus près de la fin de tes
„ tourmens que tu n'étois le jour où tu y
„ fus précipité. Loin de finir, ils ne feront
„ à chaque inſtant que commencer;
„ car ce ſeroit quelque ſoulagement que
„ d'enviſager une fin poſſible à ton malheur,
„ après tant de milliers d'années;
„ mais chaque fois que ton eſprit ſe rappellera
„ ce mot, *jamais*, & il ſe le rappellera
„ à tous les inſtans, ton cœur ſera
„ déchiré par la rage, & par un affreux
„ déſeſpoir; cette idée horrible aiguiſera
„ encore tes douleurs inſupporta-

„ bles qui excédoient déjà tout pouvoir „ d'exprimer ou d'imaginer. Ce ſera un „ nouvel Enfer au milieu de l'Enfer mê- „ me ". (9) Avec quelle ſurpriſe ne doit-on pas lire un récit ſi choquant, ſi terrible, & qui par les idées qu'il donne de la maniere dont Dieu traitera ſes créatures, ſemble s'être propoſé de le transformer en un Démon!

Je ne peux pas quitter le ſujet de Dieu condamnant ainſi les hommes à des tourmens éternels & inouis ſans propoſer une queſtion à ceux qui ſont aſſez malheureux pour admettre une doctrine auſſi blaſphématoire & auſſi diabolique. Je la propoſe ſur-tout à ceux qui ſans la croire ſont aſſez lâches ou aſſez pervers pour l'enſeigner & la répandre.

Je leur demanderai donc quelle peut être la fin légitime & avantageuſe de toute punition? N'eſt-ce pas en premier lieu de corriger les coupables? ce qui certainement eſt très-fort à deſirer: en ſecond lieu, n'eſt-ce pas de détourner les hommes de commettre les crimes pour lesquels ils en voyent d'autres punis ? Enfin n'eſt-ce pas d'éloigner ou de retrancher de la ſociété des membres qui ſont à craindre pour elle ? Telles ſont les notions invariables que les hommes doivent ſe former du but que les châtimens doivent ſe propoſer; or des chatimens éternels ne rempliſſent aucune de ces vues légitimes; le coupable ne peut pas être corrigé; il le ſeroit même inutilement, car, corrigé ou non, il ſera toujours tourmenté. Son exemple ne peut pas en détourner d'autres du crime; ſa conduite ainſi que ſon deſtin ſont irrévocablement déterminés. Enfin l'on ne peut pas imaginer que parmi les damnés quelqu'un puiſſe être dangereux pour la ſociété.

---

(9) C'eſt ainſi que s'exprime un de nos Docteurs dans une ſérieuſe & pathétique *deſcription du ciel & de l'Enfer crayonnée par le St. Eſprit ſelon les meilleurs interpretes* &c. qui ſe trouve dans le livre intitulé : *Tous les devoirs du Chrétien*, imprimé à Londres aux dépens de l'Hôpital de Chriſt 1723. pag. 12. 13. L'on obſervera que tous les renvois à l'Ecriture ſont de mon auteur lequel par conſéquent en demeure le garant.

Eſt-il poſſible que les hommes puiſſent tomber dans une contradicton auſſi manifeſte que de repréſenter Dieu comme un Etre d'une bonté infinie, ou même de l'équité la plus ordinaire, & croire en même tems ou enſeigner qu'il punit ainſi ſes créatures? Ne devroient-ils pas plutôt le repréſenter comme un Démon barbare, comme un Etre infiniment injuſte & cruel? Il crée l'homme par un acte de ſa volonté pure, afin de condamner enſuite l'ouvrage de ſes mains à une éternelle miſere ! Quelle eſt la cauſe de cette rigueur? Il eſt puni pour des choſes qui n'ont aucunement dépendu de lui ! Eſt-il un ſeul homme aſſez féroce pour vouloir de ſang-froid, pour quelque raiſon que ce fût, condamner à des tourmens éternels ſes propres enfans, ou même un ennemi déclaré ? En eſt-il un aſſez impitoyable pour ne pas épargner à quelque être que ce fût des tourmens ſans meſure ? L'homme de bien ne voudroit-il pas au contraire répandre le bonheur auſſi loin qu'il pourroit s'étendre ? Tout ſon deſir ne ſeroit-il pas de procurer la félicité à tous les êtres créés ? Quoique ces notions indignes & abſurdes ſur la Divinité ſoient originairement émanées d'une diſpoſition barbare que bien des gens portent en eux-mêmes & qui eſt inſpirée à d'autres par différens moyens, on leur enſeigne ces opinions & elles s'impriment plus ou moins profondément dans leur ame ſelon que par tempérament ils ſont plus ou moins diſpoſés à la cruauté. Mais on devroit faire attention que loin de ſervir la Religion en inculquant la doctrine des peines éternelles, l'on fournit des armes à l'Athéiſme qui anéantit toute Religion, & d'un autre côté l'on jette dans le déſeſpoir un grand nombre d'ames honnêtes, ſimples & timorées, ſans contenir les méchans intrépides & endurcis, dont des craintes éloignées ne peuvent, comme l'expérience le prouve, réprimer les excès.

SECTION II.

Que les hommes devroient bien prendre garde aux idées qu'ils ſe font de la Divinité.

JE NE crois pas qu'on puiſſe raiſonnablement nier que les hommes en général ne forment leur religion & ne réglent leur conduite ſur les idées qu'ils ont de la Divinité: il eſt donc très-important pour eux d'examiner avec ſoin ces idées & de ſe former une juſte opinion des Dieux qu'ils adorent. Le pieux auteur de *Tous les devoirs de l'homme* a intitulé un de ſes chapitres: *Des maux occaſionnés par les erreurs ſur la Divinité.* En effet c'eſt la ſource des plus grands maux. Si l'on croit que Dieu ſoit partial, injuſte, colere, vindicatif, tyrannique & cruel, il faut bien, pour reſſembler à ſon Dieu, ce qui eſt une ambition naturelle & raiſonnable, s'efforcer de réunir ces mêmes qualités; il eſt bien vrai que, pour être méchans, les hommes n'ont pas beſoin d'être excités par cet exemple, mais il ne l'eſt pas moins que de telles opinions ſont un aiguillon de plus à la méchanceté naturelle.

Prétendre que Dieu ait pu faire choix de quelques perſonnes ou même d'un peuple, de même que les hommes choiſiſſent leurs favoris. c'eſt attribuer à la Divinité une partialité & une folie indignes de ſes perfections. Si par hazard ces prétendus favoris ſe trouvoient les plus méchans & les plus vils des hommes, ſi l'on prétendoit qu'en leur faveur Dieu a exterminé d'autres nations, ce ne ſeroit pas ſeulement lui attribuer de la partialité & de la folie, mais encore ce ſeroit l'accuſer d'injuſtice & de cruauté, ce ſeroit blaſphêmer. Quelle idée doit-on ſe former de la Divinité lorsqu'on voit un Roi injuſte, ingrat, adultere, barbare, tyran & meurtrier (1) appellé *l'homme ſelon le cœur de Dieu*?

---

(1) Ce que l'on dit ici eſt amplement prouvé par tout ce que l'Ecriture rapporte de David. Sans s'arrêter au double crime d'adultere & de meurtre commis en la perſonne d'Urie & de Betſabée ſi énergiquement repréſenté par Nathan dans la para-

Il eſt vrai que ſi en beaucoup d'endroits d'un certain livre on ſubſtituoit le mot *Prêtres* au mot *Dieu* cela ſerviroit merveilleuſement à éclaircir un grand nombre de paſſages obſcurs & à leur donner un ſens intelligible (2). Un Monarque ou

---

bole de l'agneau, on y trouve encore bien d'autres témoignages de barbarie. Quand il eut pris la ville de Rabbah „ il en fit ſortir les habitans, „ il fit ſcier les uns, il mit les autres ſous des „ herſes de fer, en fit hacher d'autres, ou „ les fit jetter dans des fours à brique. Il traita „ ainſi toutes les villes des Enfans d'Ammon". Les Rabbins, loin de chercher à exténuer la cruauté attribuée à David, ne font aucune difficulté d'aſſurer que l'exécution des Ammonites fut accomplie avec la derniere barbarie : cependant après cet aveu ils s'efforcent de juſtifier David de cette rigueur qui, ſelon eux, étoit néceſſaire pour frapper de terreur les nations voiſines, afin qu'aucune ne mépriſât à l'avenir les Iſraëlites, mais reſpectât plutôt le peuple que le Seigneur avoit choiſi. Voyez *Mém. de littérature par M. de la Roche vol.* 2. *art* 82. *Edit* 8*vo.*

(2) On pourroit rapporter pluſieurs exemples de ce genre: mais celui que nous allons donner ſuffira. David & tout le peuple d'Iſraël en grand concours accompagnoient l'Arche en chantant & jouant des inſtrumens; l'on avoit placé cette Arche ſur un chariot neuf: les bœufs qui la tiroient ayant bronché, l'Arche fut ébranlée, & Oza y porta la main pour la ſoutenir & l'empêcher de tomber; cette action paroît du moins innocente & peut être méritoire: Cependant on lit dans le chap. 2. du livre de Samuel que la colere du Seigneur s'al-

tout autre homme, quelque méchant & pervers qu'il ſoit, s'il favoriſe les Prêtres & ſe montre très-ſoumis à remplir leurs pratiques & leurs cérémonies, peut être juſtement appellé *un homme ſelon le cœur des Prêtres*, & regardé par eux comme un ſaint & comme vraiment religieux; mais l'appeller *un homme ſelon le cœur de Dieu*, ou un homme religieux dans le vrai ſens du mot, c'eſt donner des idées très-déſavantageuſes & de Dieu & de la religion. Rien ne peut être plus contraire à la vérité, plus outrageant à la gloire de Dieu, plus préjudiciable à la vraie Religion & à la vertu, & par conſéquent à la paix, au bon ordre & au bonheur du monde que de croire ou d'enſeigner que Dieu commande aux hommes des actions contraires aux régles naturelles, fondamentales, infaillibles de la raiſon & de la

---

luma contre Oza, que Dieu le frappa pour ſon erreur & que l'attouchement de l'Arche le fit mourir. Les Critiques & les Commentateurs ſont priés de conſidérer ſi on ne pourroit pas lire ainſi ce paſſage. „ La colere des Prêtres s'alluma contre Oza &c. Ce qui ſuit prouve encore la néceſſité d'entendre ainſi ce paſſage, car il eſt dit que *David ſe fâcha de ce que le Seigneur avoit tué Oza.* Aſſurément David étoit trop dévot pour ſe fâcher de rien que le Seigneur eût pu faire. Mais il avoit droit de ſe fâcher de cet acte s'il partoit de la main des Prêtres.

morale qu'il a écrites dans le cœur de chacun de nous, & que tous reconnoiſſent quoique peu les pratiquent. Un excellent abrégé de ces régles que chacun devroit avoir continuellement ſous les yeux dans la ſpéculation & dans la pratique, „ c'eſt „ de ne faire à autrui que ce que nous „ voudrions qu'il nous fît". Si les hommes pouvoient ſe tromper eux-mêmes & les autres jusqu'au point de croire que Dieu puiſſe quelquefois diſpenſer de ces régles & commander des choſes qui leur ſeroient contraires, ce ſeroit certainement ouvrir la porte aux crimes les plus atroces.

Cela n'eſt-il pas en effet arrivé? Des nations entieres n'ont-elles pas prétendu & cru, ſans doute, que Dieu leur avoit ordonné d'entreprendre les guerres les plus injuſtes, de tourmenter, d'aſſaſſiner juſqu'à leurs propres enfans, de détruire des nations? Des barbaries de toute eſpece n'ont-elles pas été commiſes au ſaint nom du Seigneur?

Il n'eſt ſans doute ni un livre ni un homme ni même un ange deſcendu du ciel qui méritent aucune créance s'ils enſeignent que Dieu ſoit cruel ou commande aux hommes de l'être. Tant que les hommes croiront que tous les actes d'injuſtice, de violence, de barbarie offenſent la Divinité & ſont contraires à ſa Loi, on pourra ſe flatter qu'ils ſeront détournés de les commettre ; mais à quoi ne doit-on pas s'attendre lorſqu'ils ſeront dans l'opinion contraire ? Que n'a-t-on pas à craindre ſur-tout des ſouverains & des nations qui ne peuvent être contenus par les loix humaines ? C'eſt une excuſe bien foible & bien fauſſe que de dire que nous ne connoiſſons point la profondeur des décrets de la Divinité ; il n'eſt pas moins téméraire d'aſſurer que l'on puiſſe démontrer que Dieu commande de pareilles actions.

La premiere de ces raiſons ne prouve rien. Dieu dans ſes décrets ne peut point avoir réſolu des crimes : il répugne à toute idée raiſonnable de la Divinité qu'elle puiſſe ordonner des actions méchantes & criminelles, & par conſéquent la preuve de fait ne doit jamais être admiſe. Il eſt impoſſible d'admettre comme révélation divine ce qui renverſe la certitude de tous les principes qui doivent être ſuppoſés précédemment à toute révélation, car c'eſt détruire les ſeuls moyens par leſquels nous puiſſions juger de la vérité d'une révélation divine.

Comment ſuppoſer que l'Etre infiniment ſage, juſte & bon pût ſe plaire à établir les loix les plus néceſſaires pour ſes créatures, telles que ſont celles de la morale, & leur ordonner enſuite d'enfreindre ces mêmes loix en appuyant ſes ordres par des miracles? Suppoſons une nation méchante & dépravée (ſi jamais il y en a eu d'autres) pouvons-nous imaginer que Dieu ſoit aſſez deſtitué de moyens de la punir pour être obligé de charger à cet effet une autre nation de devenir encore plus méchante & plus cruelle que la premiere? Pouvons-nous croire qu'il ordonne de n'épargner ni les bœufs ni les ânes ni les troupeaux qui n'ont point péché, & de maſſacrer indiſtinctement les hommes, les femmes, les vieillards & les enfans à la mammelle? La vérité eſt que, quand des enthouſiaſtes, des fanatiques ou des hypocrites qui font hautement profeſſion d'être dévots, ont commis ou ſont prêts de commettre quelque action déteſtable, lorſqu'ils ont intérêt de la faire commettre à d'autres, ils ſe couvrent du nom de la Divinité & prétendent qu'elle eſt ordonnée ou inſpirée par elle; par ce moyen ils ajoutent à la barbarie l'impiété & le blaſphême.

Les régles naturelles, les limites de la vérité ſont la morale & le bon ſens; ce ſont-là les loix de Dieu qui ne ſont point écrites ſur des tables de pierre, mais qui ſont profondément gravées dans les cœurs des hommes. Mais ſi ces loix ſont une fois écartées ou enfreintes, alors l'erreur, l'enthouſiaſme & le fanatiſme, ſemblables à un torrent, renverſent la vérité & entraînent avec elle tout ce qu'il y a de plus ſacré & de plus utile au genre humain. Quelles opinions extravagantes & monſtrueuſes ne peuvent pas être débitées comme des révélations divines! quelles actions, quelque atroces qu'elles ſoient, ne ſeront pas ſanctifiées ſous le nom de devoirs religieux, & quand on les fera paſſer pour des commandemens de Dieu! C'eſt aſſurément le comble de la fourberie & de l'impudence dans quelques hommes d'oſer dire que Dieu leur ordonne de violer les loix ſacrées de la nature & de la ſociété en commettant des actions atroces & barbares; c'eſt le dernier terme de la folie & du délire fanatique que de devenir fauteur d'une impoſture auſſi caractériſée. Prétendre que Dieu a fait des miracles pour autoriſer des ordres qui détruiſent ſes loix éternelles & inviolables, c'eſt employer la fraude la plus indigne pour ſoutenir la fauſſeté la plus manifeſte.

SECTION III.

Des Cruautés Religieuſes que les hommes exercent ſur eux-mêmes.

APRÈS avoir en peu de mots expoſé les opinions fatales que la plupart des hommes ſe font communément, ſoit des Divinités, ſoit du Dieu qu'ils adorent, nous allons paſſer au ſecond point, & nous examinerons les uſages barbares & les rites cruels qu'ils ont ſouvent pratiqués dans leurs cultes divers.

Les pratiques de ces cultes doivent naturellement ſe conformer aux idées que les hommes ſe font de leurs Divinités; d'ailleurs l'expérience le prouve. En effet les peuples s'étant généralement perſuadés que leurs Dieux, ou leur Dieu unique, étoient des Etres cruels, leur culte s'eſt preſque toujours ſenti de ces notions dangereuſes.

Ces pieuſes cruautés ont été exercées par les hommes tantôt ſur eux-mêmes, tantôt ſur des animaux, tantôt ſur les êtres de leur propre eſpece.

Tout le monde connoît les étonnantes barbaries que les Idolâtres & les Payens, tant anciens que modernes, ont exercées ſur eux-mêmes; le lecteur, pour peu qu'il ſoit inſtruit, ne peut manquer de s'en rappeller des exemples frappans; mais comme dans un autre ouvrage je me ſuis étendu ſur ce ſujet, je ne rapporterai ici que quelques traits, afin de paſſer à ceux que l'on rencontre parmi les Chrétiens.

Il eſt vrai que les cruautés pratiquées par ces derniers ne paroiſſent pas au premier coup d'œil ſi révoltantes que celles des Payens; on ne voit pas les Chrétiens ſe précipiter, comme les Japonnois, tout vivans dans des abîmes; on ne voit pas des Généraux Chrétiens ſe dévouer à une mort certaine en ſe jettant au milieu d'une armée ennemie; on ne voit point parmi nous des hommes ſe briſer contre des rochers ou comme les Indiens ſe faire écraſer ſous les roues d'un chariot qui porte les Dieux; cependant en regardant la choſe de près nous trouverons les pratiques des Chrétiens à pluſieurs égards plus pernicieuſes que celles des Payens même & dérivées comme les leurs des notions atroces qu'ils ſe font de la Divinité qu'ils honorent: en effet ſi ces Chrétiens ne s'imaginoient pas que leur Dieu eſt trèscruel, ils ne ſuppoſeroient pas qu'il peut approuver & encore moins commander les tourmens rigoureux qu'ils s'infligent à eux-mêmes.

Indépendamment des auſtérités pratiquées par un grand nombre de Chrétiens qui ſe ſont fait un mérite de vivre dans des déſerts, parmi des rochers inacceſſibles, dans des cavernes, de ſe refuſer les beſoins de la vie, de ſe laiſſer mourir de faim, &c. combien ne voyons-nous pas de gens des deux ſexes s'enfermer pour la vie dans des Monaſteres! Il eſt vrai que quelques-uns y vivent dans l'aiſance, mais d'autres ſemblent s'être condamnés à une priſon perpétuelle, & ſe trouvent entiérement privés des douceurs de la Société. Ces pauvres Reclus ſe ſoumettent à des auſtérités pénibles, à une mal-propreté brutale (1);

---

(1) St. Athanaſe nous apprend dans la vie de St. Antoine l'un des premiers fondateurs du Monachisme, que ce ſaint homme portoit ſur la chair un cilice, ou une chemiſe de crin, par deſſus laquelle il avoit un habit de peau, qu'il porta toute ſa vie. Il ajoute que jamais il ne ſe lavoit même les pieds; à moins qu'en voyageant il ne vînt par hazard à les mouiller. Quelle Religion que celle qui fait un mérite de pareilles indignités! quelles idées doivent avoir de Dieu des hommes qui s'imaginent qu'il faut être mal-propre pour lui plaire!

ils ne portent point de linge, ils gardent leurs habillemens juſqu'à devenir des objets dégoûtans les uns pour les autres; ils s'impoſent des châtimens ſéveres, ils ſe donnent fréquemment la diſcipline ; on les voit dans de certains pays ſe flageller publiquement dans les rues; en un mot ils s'obligent par des ſermens & des vœux à ne jamais travailler à leur bonheur.

La vie monaſtique & le célibat forcé ſont certainement très-préjudiciables à ceux qui les embraſſent; ces inſtitutions ſont propres à cauſer des maladies dangereuſes & à nuire également à l'eſprit & au corps: elles ſont très-nuiſibles à la ſociété, pour qui elles rendent un grand nombre de ſes membres totalement inutiles, en mettant des obſtacles à la population. Bien plus, c'eſt un outrage à l'eſpece humaine & à la nature (2); &, ce qui

(2) On compte qu'en France les Prêtres, les Moines & les Religieuſes montent à cinq cens mille ames, tandis que le nombre des habitans de tout le royaume ſe monte à quatorze millions. En y comptant ſix millions d'adulteres on trouvera que parmi ceux-ci un ſixieme eſt voué au célibat. Il y a tout lieu de croire qu'en Italie, en Eſpagne & en Portugal le nombre de ceux à qui le mariage eſt interdit, eſt encore proportionnellement plus grand qu'en France.

qui eſt encore plus terrible, ces uſages inſenſés ſont ſouvent cauſe que des meres ſont forcées de détruire leurs enfans, & que les Moines ſe livrent à des crimes contre nature.

Nous terminerons ces réflexions en rapportant quelques exemples frappans des cruautés exercées contre eux-mêmes par des Chrétiens épris de l'idée de ſe rendre agréables à un Dieu dont la bonté eſt infinie.

Creſſy dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe nous dit que St. Egwin ſe chargea d'une chaîne de fer & fit dans cet équipage un pélerinage à Rome.

Acepſemas qui, ſelon Théodoret, fut un homme *au deſſus de tous les éloges*, ſe tint pendant ſoixante ans dans une cellule ſans voir perſonne & ſans parler à qui que ce ſoit.

Le même Théodoret rapporte qu'un Moine, appellé Baradatus, imagina pour ſon habitation une eſpece de cage, formée d'un treillage ſi peu ſerré qu'il pût demeurer expoſé aux injures de l'air, & ſi baſſe qu'il ne pouvoit pas s'y tenir debout, de maniere qu'il étoit obligé de reſter toujours courbé. Un autre Moine, nommé Thalalcus, qui étoit d'une taille fort grande, s'enferma dans une autre cage ſi étroite & ſi baſſe qu'il étoit forcé d'avoir continuellement la tête entre ſes genoux; il avoit été dix ans dans cette poſture lorsque Théodoret le vit.

Le même auteur nous dit que St. Siméon Stylite, très-grand perſonnage, qui faiſoit des miracles ſans nombre, qui guériſſoit les malades, qui procuroit des enfans aux femmes ſtériles, & qui avoit converti des milliers de Payens au Chriſtianiſme, s'étoit accoutumé à s'abſtenir totalement de nourriture pendant quarante jours conſécutifs, à l'exemple d'Elie & de Jéſus-Chriſt. Au tems où Théodoret écrivoit il y avoit déjà vingt-huit ans qu'il obſervoit ce jeûne rigoureux chaque année: durant les premiers jours il ſe tenoit debout, & lorsque faute de nourriture il ne pouvoit plus ſe ſoutenir ſur ſes jambes il s'aſſéyoit, & à la fin il étoit forcé de ſe coucher étant réduit à un épuiſement total: il ſe tenoit ſans ceſſe au haut d'une colonne, dont la circonférence étoit à peine de trois pieds, & après avoir paſſé bien des années dans cette poſture ſemblable à une ſtatue ſur ſon piédeſtal, il finit par monter ſur une colonne de trente-ſix coudées; ſur laquelle il vécut durant trente ans.

Joignez à tous ces exemples ceux que

le même Théodoret rapporte des Solitaires & des Moines d'Egypte & des pays voiſins: les uns ſe nourriſſoient de charognes, afin de n'éprouver aucun plaiſir en mangeant; d'autres s'accoutumoient à paſſer toute la nuit debout en prieres; d'autres marchoient pieds nuds ſur des épines, pour ſe rappeller les tourmens que Jéſus-Chriſt avoit ſoufferts de la part des cloux qui lui avoient percé les pieds & les mains; d'autres enfin paſſoient des nuits entieres les bras étendus pour imiter la poſture de Jéſus-Chriſt.

Enfin de nos jours encore l'on rencontre dans les pays Catholiques Romains un grand nombre de Couvens des deux ſexes qui renferment de pieux frénétiques, ingénieux à ſe tourmenter eux-mêmes, & qui font à la Divinité l'outrage de penſer qu'ils lui plaiſent & qu'ils entrent dans ſes vues en s'infligeant à eux-mêmes des jeûnes, des macérations, des ſupplices rigoureux; ce qui ne prouve rien, ſinon que ces dévots extravagans ſe ſont fait des idées atroces de la Divinité qu'ils adorent, & que d'un autre côté ils ſuppoſent remplie de bonté (3).

---

(3) Les Moines appellés *Chartreux* ne mangent jamais de viande & ſont condamnés à un ſilence

---

SECTION IV.

Cruauté des Sacrifices ſanglans. Des Sacrifices humains.

NOUS venons de parler des cruautés que la piété religieuſe a déterminé les hommes à exercer contre eux-mêmes, examinons maintenant celles qu'ils ont exercées ſur d'autres créatures & ſur les êtres de leur propre eſpece.

Les Sacrifices ſanglans ont fait de fort bonne heure & pendant très-longtems partie du culte divin chez preſque tous les peuples du monde; ils nous fourniſſent une preuve indubitable de la cruauté des hommes; en effet c'eſt viſiblement à cet-

perpétuel. Les Moines de l'Abbaye de *la Trappe* ſont renommés en France par leurs extravagantes auſtérités, qui vont au point, dit-on, qu'ils peuvent rarement les ſoutenir pendant deux ou trois ans. Les *Capucins* ſont habillés d'une étoffe groſſiere & ſe diſtinguent par leur malpropreté. Mais les pauvres Religieuſes ſur-tout, condamnées à une captivité perpétuelle, paroiſſent être de très-malheureuſes créatures quand la ferveur de l'imagination ceſſe de les ſoutenir.

te diſpoſition fâcheuſe que ces ſacrifices expiatoires ont dû leur origine. Il eſt vrai qu'en voyant l'antiquité & l'univerſalité de cet uſage répandu chez preſque toutes les nations, quelques perſonnes ſe ſont imaginé que c'étoit une preuve que ces ſacrifices étoient d'inſtitution divine; cependant ceux qui ſont de cette opinion devroient ſe ſouvenir que l'idolâtrie a été encore plus univerſellement reçue que ces ſacrifices, qu'elle n'eſt pas moins ancienne qu'eux, & qu'aucun Chrétien n'en conclurra que l'idolâtrie ait pu être d'inſtitution divine. Le fait eſt que les hommes étant cruels & ſuperſtitieux, & que leurs Prêtres étant toujours prêts à tirer parti des vices, des foibleſſes, des paſſions du genre humain, pour les faire tourner au profit du ſacerdoce, il ne faut point chercher ailleurs que dans ces vices & dans la ſuperſtition, qui s'eſt montrée ſous des formes très-diverſes dans les différens tems & les différens pays, les cauſes auxquelles l'on peut attribuer l'univerſalité de ces ſacrifices. Comme les hommes ſont communément vindicatifs, cruels, altérés de ſang, ils ont imaginé que leurs Dieux étoient dans les mêmes diſpoſitions. Il eſt difficile de décider ſi c'eſt l'extravagance ou la cruauté qui l'ont emporté dans l'inſtitution de ces pratiques abſurdes & barbares : en effet quoi de plus inſenſé que d'imaginer qu'en égorgeant un tendre agneau on pouvoit expier les crimes d'un homme méchant! N'eſt-ce pas une cruauté révoltante que de répandre ainſi du ſang ſans aucune néceſſité?

On demandera, peut-être, quel mal ou quelle cruauté il pouvoit y avoir à tuer des animaux dans des ſacrifices, puiſqu'on en tue journellement dans tout l'univers pour ſervir à la nourriture des hommes? Je réponds que ſi la chair des animaux eſt abſolument néceſſaire à la ſubſiſtance de l'homme, il eſt autoriſé à les tuer faute de pouvoir s'en paſſer; mais cela ne peut point juſtifier l'uſage de les tuer pour des pratiques ſuperſtitieuſes, qui bien loin d'être néceſſaires ſont infiniment dangereuſes: or il eſt évident que l'uſage de tuer des animaux étoit une pratique ſuperſtitieuſe; l'Ecriture Sainte des Chrétiens & la raiſon s'accordent à le prouver; tout ce qui eſt regardé comme un devoir religieux ſans pouvoir opérer l'effet qu'on ſe propoſe, doit être traité de pratique ſuperſtitieuſe; *il eſt impoſſible*, dit St. Paul, *que le ſang des taureaux & des boucs ôte les péchés.* La raiſon eſt en cela conforme à ce que dit l'Apôtre.

Il eſt à remarquer que quoique la Religion des Juifs fît tant de cas des ſacrifices ſanglans, néanmoins pluſieurs de leurs Prophêtes ſe ſont, ainſi que St. Paul, déclarés contre cette pratique cruelle & ridicule, & ont reconnu que Dieu ne l'exigeoit nullement. Le Pſalmiſte dit à Dieu: *vous n'avez point deſiré le ſacrifice ni l'offrande, vous n'avez point exigé d'holocauſtes.* Voyez Pseaume 46. vers. 6. Jérémie parlant au nom de Dieu dit aux Juifs: *je n'ai point parlé avec vos peres, ni ne leur ai point donné de commandemens touchant les holocauſtes & les ſacrifices au jour où je les ai fait ſortir d'Egypte.* Voyez Jérémie chap. VII. vers. 22. (1). Iſaïe fait dire à Dieu: *qu'ai-je beſoin de la multitude de vos ſacrifices?* chap. I. vers. 11. Le même Prophête avertit les Juifs qu'il vaudroit mieux ceſſer de faire le mal & d'apprendre à faire le bien, de rechercher la droiture &c. Ibid. vers. 16, 17. Les Payens ont ſenti la même vérité par les ſeules lumieres du bon ſens. Cicéron dit que le culte le plus agréable aux Dieux eſt de les ſervir avec un cœur pur. *Cultus autem Deorum eſt optimus, idemque caſtiſſimus, atque ſanctiſſimus, pleniſſimusque pietatis, ut eos ſemper pura, integra, incorrupta & mente & voce veneremur.* DE NATUR. DEOR. LIB. II. Perſe s'eſt expliqué de la même maniere.

---

(1) Il paroît difficile de concilier ces paſſages des Pſeaumes & des Prophêtes avec le Lévitique dans lequel Moyſe, c'eſt-à-dire Dieu lui-même paroît fort occupé des ſacrifices du peuple d'Iſraël.

Compoſitum jus, fasque animi, ſanctosque receſſus
Mentis, & incoctum generoſo pectus honeſto;
Hæc cedò, ut admoveam templis, & farre litabo.

SATYR. II. vers. 73.

Mais continuons d'examiner l'abſurdité & la barbarie de ces pratiques religieuſes, & les conſéquences fatales qui en ſont découlées. Il eſt évident que l'uſage de répandre le ſang à grands flots dans les ſacrifices a dû contribuer à rendre les hommes cruels ou à fortifier en eux la diſpoſition naturelle qu'ils ont à la cruauté; en effet n'étoit-ce pas les familiariſer avec le ſang? Quel déluge ne devoit-on pas en répandre lorsqu'on immoloit à la fois vingt-deux mille bœufs & cent vingt mille brébis! quel affreux carnage qu'un pareil ſacrifice (2)! Si de ſemblables ſpectacles étoient propres à diſpoſer à la cruauté le peuple qui n'en étoit que le témoin, quel effet ces ſacrifices ne devoient-ils pas produire ſur les Prêtres, qui faiſoient les fonctions de bouchers, & qui jouoient le principal rôle dans cette ſcène dégoûtante de carnage & d'horreurs!

---

(2) Voy. *Liv.* I. *des Rois chap.* 8. *vers.* 63.

Quelque néceſſaire qu'il ſoit d'avoir des hommes dont la profeſſion ſoit de tuer des animaux pour notre nourriture, l'expérience nous prouve conſtamment que ce métier eſt très propre à les rendre bien plus cruels que d'autres (3). Notre légiſlation s'en eſt apperçue, vû qu'elle ne veut point que les bouchers ſoient admis à être juges en matiere criminelle. Au reſte, il n'eſt pas douteux que bien des perſonnes s'en tiendroient au régime Pythagoricien ſi elles ne pouvoient ſe procurer de la chair qu'en tuant elles-memes des animaux. J'en appelle à tout lecteur ſenſible; & je lui demande s'il n'a pas éprouvé un ſentiment très-douloureux quand par hazard ſes yeux ſe ſont portés ſur un innocent agneau léchant la main de celui qui lui enfonçoit le couteau dans la gorge, ou même quand il a vu un bœuf ſuccomber ſous des coups de maſſue, & montrer par ſes mouvemens convulſifs qu'il luttoit contre la mort ? Si des exemples de ce genre ſont ſi propres à affecter uue ame ſenſible, à quel point n'eût-elle pas été touchée à la vue du carnage inutile dont nous avons parlé plus haut, qui n'avoit pour objet que des pratiques ſuperſtitieuſes ?

---

(3) Thomas Morus, dans ſon *Utopie*, Livre 2, dit que c'étoit la fonction des eſclaves de tuer les animaux, qu'aucun Citoyen ne pouvoit le faire, vû que les *Utopiens* croyoient cette profeſſion propre à étouffer la pitié. Quoique ces *Utopiens* ſoient un peuple imaginaire, ce paſſage ſert à faire connoître la façon de penſer de l'auteur.

Quelque révoltant que fût l'uſage de ſacrifier des animaux, il n'eſt pas à beaucoup près le plus cruel de ceux que les hommes ont pratiqué dans leurs cultes religieux ; nous trouvons en effet que c'étoit une très-ancienne coutume chez pluſieurs nations, telles que les Cananéens ou Phéniciens, les Carthaginois, les Scythes, les Gaulois & même les Grecs & les Romains plus civiliſés, de ſacrifier des êtres de leur eſpece ; & même chez quelques peuples on immoloit aux Dieux ſes propres enfans.

Bochart & quelques autres auteurs aſſurent que les Cananéens tenoient cette coutume d'Abraham ; mais l'Evêque Cumberland croit que cet uſage étoit antérieur au déluge, & ſe pratiquoit par les peuples de Canaan longtems avant qu'Abraham vînt s'établir chez eux. En ſuppoſant la raiſon du côté de l'Evêque, qui paroît appuyer très-bien ſon ſentiment, pourquoi n'imaginerions-nous pas qu'Abraham fut déterminé à immoler ſon fils en conſéquence de la coutume établie dans le pays où il vivoit, plutôt que de penſer que ce fut Dieu qui l'engagea à commettre une action, qu'humainement parlant l'on doit regarder comme un crime abominable? En partant de cette ſuppoſition ne pourroit-on pas préſumer que l'Ange qui mit obſtacle à cette action n'étoit autre choſe qu'un ſentiment de raiſon & d'humanité qui, s'élevant dans le cœur d'Abraham, l'empêcha de commettre une cruauté familiere aux Cananéens ſtupides & cruels parmi leſquels il vivoit? Ne put-il pas, en réfléchiſſant à ce qu'il alloit faire, imaginer qu'il étoit impoſſible que Dieu pût ordonner un crime auſſi affreux que le meurtre de ſon fils (4)? Je n'inſiſterai point ſur cette façon d'expliquer un paſſage, qui a fort embarraſſé les Théologiens quand ils ont voulu concilier cet ordre de la Divinité avec les opinions raiſonnables que l'on doit s'en former; j'obſerverai ſeulement que les Egyptiens furent ſi opiniâtrément attachés à cet uſage d'immoler des victimes humaines, que quand les Phéniciens, de qui ils le tenoient, furent chaſſés d'Egypte par *Tethmoſis* ou *Amoſis* Roi de Thèbes qui défendit cet uſage, ce Prince fut obligé de céder à la coutume en ſubſtituant des hommes de cire à des hommes réels.

---

(4). Selon la Génèſe Abraham étoit ſur le point d'immoler ſon fils. Peut-être le Lecteur ne ſera-t-il pas fâché de comparer avec la conduite d'Abraham celle d'un Roi payen dans une circonſtance à-peu-près pareille. Le Dieu tutélaire de Thèbes étant apparu à Sabbacon, l'un des Rois paſteurs de

Céſar nous dit que les Gaulois étant très-ſuperſtitieux, ceux qui ſe ſentoient attaqués de quelque maladie dangereuſe, ou qui ſe voyoient expoſés aux dangers de la guerre, offroient des ſacrifices hu-

---

l'Egypte, & lui ayant ordonné de mettre à mort tous les Prêtres du pays, ce Prince jugea que les Dieux ne vouloient plus qu'il demeurât ſur le Trône, puiſqu'ils lui ordonnoient des actions contraires à leurs volontés ordinaires. En conſéquence il ſe retira en Ethiopie. Voyez *Diodore de Sicile lib.* II. Cependant il n'eſt pas douteux que ce Prince n'eût agi d'une façon plus ſenſée s'il eût regardé l'apparition de ſon Dieu comme une rêverie ou une illuſion, comme elle étoit effectivement, & alors il n'auroit pas abandonné ſon trône & ſon pays.

mains, ou bien s'immoloient eux-mêmes au pied des autels, croyant que les Dieux immortels ne pouvoient être appaiſés que lorsqu'on leur ſacrifioit la vie d'un homme pour celle d'un autre. Les Druides étoient chargés de ces ſacrifiees; ils préparoient pour cet effet de grandes figures d'oſier dans lesquelles ils renfermoient des hommes vivans; après quoi ils mettoient le feu à ces figures: les malheureuſes victimes périſſoient ainſi dans les flammes. Il eſt vrai que les Gaulois croyoient que les voleurs & les malfaiteurs étoient les victimes les plus agréables à leurs Dieux, mais à leur défaut ils prenoient des hommes innocens (5).

C'étoit l'uſage à Tyr dans les grandes calamités que les Rois immolaſſent leur fils pour appaiſer la colere des Dieux. Les particuliers qui ſe piquoient de n'être pas moins dévots que leurs ſouverains, ſacrifioient pareillement leurs enfans quand il leur arrivoit quelque grand malheur; lorsqu'ils n'avoient point d'enfans ils achetoient ceux des pauvres, afin de ne pas perdre les avantages d'une œuvre ſi méritoire.

---

(5) Voy. *de Bello Gallieo Lib.* VI. §. 16. Ils avoient toujours pour maxime que la vie d'un homme devoit être expiée par la vie d'un autre homme; *quod pro vitâ hominis, niſi vita hominis redditur, non poſſe Deorum immortalium numen placari.* IBIDEM.

Voici la méthode pratiquée dans ces ſortes de ſacrifices; il y avoit une ſtatue coloſſale de bronze repréſentant *Saturne* qui eſt le même Dieu que le *Moloch* dont il eſt parlé dans l'Ecriture. Cette ſtatue étoit creuſe, les enfans deſtinés aux ſacrifices y étoient enfermés après qu'elle avoit été rougie au feu; d'où l'on voit que ces victimes infortunées étoient conſumées dans des tourmens affreux. Pour étouffer leurs cris, on faiſoit un grand bruit de tambours & de trompettes; les meres de ces enfans ſe faiſoient un devoir religieux & un point d'honneur d'aſſiſter à ces horribles ſpectacles ſans verſer des larmes ou ſans pouſſer aucuns ſoupirs; elles auroient craint que leurs regrets ne rendiſſent le ſacrifice moins agréable aux Dieux & moins utile pour elles-mêmes.

Les Carthaginois avoient appris cette coutume des Tyriens leurs ancêtres; quand il régnoit chez eux quelque maladie contagieuſe ils ſacrifioient ſans pitié un grand nombre d'enfans; ſans égard pour des êtres infortunés dont l'âge tendre excite la compaſſion dans les ames les plus féroces, ces ſuperſtitieux abrutis cherchoient dans leurs crimes des remedes contre leurs malheurs ; ils devenoient barbares pour exciter la pitié des Dieux.

Diodore de Sicile nous dit que lorsqu'Agathocle aſſiégeoit Carthage, les habitans de cette ville ſe voyant réduits à l'extrémité, imputerent leurs maux à la juſte colere de Saturne, parce qu'au lieu d'immoler ſuivant l'uſage les enfans des perſonnes les plus diſtinguées, on leur avoit frauduleuſement ſubſtitué des enfans d'Etrangers & d'Eſclaves. Pour réparer cette faute ils ſacrifierent à leur Dieu deux cens enfans de familles les plus nobles & les plus qualifiées de Carthage ; de plus, trois cens Citoyens qui ſe ſentirent coupables de ce crime imaginaire, firent à leur Divinité le ſacrifice volontaire de leur vie.

Les Mexicains ſemblent avoir ſurpaſſé toutes les autres nations dans l'uſage infernal de ſacrifier des victimes humaines. L'auteur de *l'hiſtoire civile & morale des Indes-Occidentales* dit que ces peuples ne ſacrifioient jamais que les priſonniers qu'ils faiſoient à la guerre. Montézuma ne voulut point conquérir la Province de Tlaſcala afin qu'elle pût fournir conſtamment aux ſacrifices. Ceux qui aidoient à immoler les victimes étoient regardés comme des hommes ſacrés, leurs fonctions étoient conſidérées, elles étoient héréditaires. Leur chef étoit un Prélat, un Evêque, ou un Pape à qui ſeul étoit réſervé le droit de porter le coup fatal.

Les Mexicains avoient de plus un ſacrifice particulier d'un eſclave, que l'on traitoit pendant une année de la façon la plus honorable; il étoit ſuperbement vêtu, on lui donnoit le nom de l'idôle du pays, on lui aſſignoit un logement dans le Temple, on lui ſervoit les mets les plus exquis qui lui étoient préſentés par les principaux d'entre les Prêtres; il étoit gardé par les plus grands Seigneurs, afin d'empêcher qu'il n'échappât. Quand il paſſoit dans les rues il étoit ſuivi par des grands, le peuple ſortoit des maiſons pour le voir, & les femmes lui préſentoient leurs enfans pour recevoir ſa bénédiction. A la ſuite de ces honneurs, ou plutôt de cette farce cruelle, lorſque le tems de la fète étoit venu, on lui ouvroit l'eſtomac, dont on arrachoit le cœur que l'on offroit tout fumant au ſoleil & l'on mangeoit ſon corps.

Acoſta nous dit que les Mexicains ſacrifioient tous les ans à deux de leurs idôles deux mille cinq cens hommes engraiſſés avec ſoin, & que lorſque leurs Prêtres

tres les avertiſſoient de faire honneur à leurs Dieux, on leur diſoit que ces Dieux *avoient faim* ; ils envoyoient des armées pour chercher des priſonniers deſtinés aux ſacrifices dont ils mangeoient la chair enſuite. Le même auteur aſſure que Montézuma ſacrifioit communément vingt mille hommes par an, & que ce nombre alloit quelquefois jusqu'à cinquante mille.

Il paroît que les Prêtres de ce peuple étoient ſi ſanguinaires & avoient un tel aſcendant ſur les Princes, qu'ils leur perſuadoient que leurs Dieux étoient en colere & ne s'appaiſeroient qu'en cas qu'on leur immolât quatre ou cinq mille hommes en un jour dans des tems marqués; ainſi pour les ſatisfaire il falloit, à tort ou à raiſon, faire la guerre aux voiſins pour ſe procurer un nombre ſuffiſant de victimes.

Telles ont été les cruautés que la religion a fait exercer. Les hommes ont commis les plus grands crimes pour expier leurs péchés, pour détourner la colere & ſe concilier la faveur de leurs Dieux; mais ſans le penchant qu'ils ont naturellement à la cruauté & les impoſtures de leurs Prêtres, les hommes n'auroient jamais imaginé que la Divinité exigeât d'eux d'autre ſacrifice que celui de leurs paſſions déréglées. Un honnête Payen a dit avec raiſon: ſi tu veux rendre les Dieux propices, ſois vertueux. *Vis Deos propitiare? bonus eſto.* Je terminerai ce ſujet ſi révoltant des ſacrifices humains par les vers que Racine met dans la bouche de Clytemneſtre parlant à ſon Epoux Agamemnon à l'occaſion du ſacrifice d'Iphigénie; les horribles cérémonies de ces odieux ſacrifices y ſont décrites de la maniere la plus forte.

Un Prêtre environné d'une foule cruelle,
Portera ſur ma fille une main criminelle,
Déchirera ſon ſein, & d'un œil curieux
Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux!

SECTION V.

Des traitemens cruels que les hommes ſe font éprouver les uns aux autres à cauſe de la différence de leurs opinions religieuſes & de la diverſité de leurs cultes.

LE troiſieme & le dernier point d vue ſous lequel on ſe propoſe d'enviſage la cruauté religieuſe, a pour objet le traitemens inhumains que les hommes font réciproquement éprouver à cauſe de leurs différens ſentimens en matiere de religion, & des diverſes formes de leurs cultes. Toutes les Religions qui n'avoient pas totalement la ſuperſtition pour baſe, ou qui n'étoient pas de pures inventions politiques, ou qui n'avoient pas pour objet de tromper le plus grand nombre pour l'avantage du plus petit, ont dû ſe propoſer le bien-être du genre humain; elles ont dû ſur-tout avoir pour but de leur apprendre à réprimer quelques paſſions, d'en régler d'autres, de rendre les hommes paiſibles, humains, indulgens, bienfaiſans, ſenſibles à la pitié; pour qu'une religion fût bonne, on auroit droit de s'attendre à lui voir produire ces fruits avantageux; une religion que l'on nous donne comme inſtituée par la Divinité même devroit ſur-tout ne jamais perdre ces grands objets de vue. Cependant dans le fait toutes les religions ont produit des effets tout contraires; elles ont fait éclore des diſputes, des jalouſies, des animoſités, des guerres, des perſécutions, des meurtres & des carnages; & celle qui paſſe pour la meilleure de toutes eſt préciſément celle qui a produit les plus grands déſordres; à en juger par ſes effets, il ſembleroit que la Religion Chrétienne loin d'apporter la paix ſur la terre n'eſt venue y apporter que le glaive & la deſtruction.

Un de nos Théologiens reconnoît „ qu'il eſt auſſi ſurprenant qu'affligeant „ de conſidérer le peu de bien que le „ Chriſtianiſme a produit, quand on le „ compare avec celui qu'il auroit pu fai- „ re depuis ſon établiſſement dans le „ monde " (1). Il dit ailleurs .... „ à „ force d'abus & de perverſité il eſt arri- „ vé que l'Evangile, bien loin de pro- „ duire les bons effets que l'on pouvoit „ en attendre, a produit des maux ſans „ nombre .... au lieu d'éclairer les „ hommes, de les rendre indulgens & „ bienfaiſans, il n'a ſervi qu'à faire naî- „ tre des querelles, des erreurs, des opi- „ nions; il a produit des haines invété- „ rées inconnues avant lui; il a cauſé des „ tumultes & des déſordres que l'autori- „ té civile n'a pu ſouvent ni réprimer ni „ calmer ".

Nous ferons voir par la ſuite les cauſes de ces maux. Depuis le meurtre du juſte Abel juſqu'à nous l'hiſtoire nous montre la façon cruelle dont les hommes ſe ſont traités réciproquement, en vue de la diverſité de leurs opinions religieuſes & de leurs cultes; elle nous prouve que ces choſes ont en tout tems & en tous pays fait naître des perſécutions inhumaines.

---

(1) V. le Livre intitulé: *a reply* &c. *par Ralph Heathcoate pag.* 172 & 174.

M. Chandler a obſervé, dans l'excellente introduction qu'il a miſe à la tête de *l'hiſtoire de l'Inquiſition* par Limborch, que l'on a tout lieu de conclure d'un paſſage du livre de *Judith* que les anciens Juifs ont été perſécutés pour cauſe de religion. „ Ce peuple, dit Achior à Holopherne, eſt deſcendu des Chaldéens, „ & il habitoit ci-devant la Méſopotamie, parce qu'il ne vouloit pas ſuivre „ les Dieux de ſes Peres qui vivoient en „ Chaldée; car il quitta les voies de ſes „ ancêtres, & adora le Dieu du Ciel, le „ Dieu qu'il connoiſſoit: ainſi il s'eſt „ détourné de la face de ces Dieux, & „ il ſe ſauva dans la Méſopotamie, où il „ ſéjourna long-tems ".

Les Juifs furent encore cruellement perſécutés par Antiochus Epiphane, qui, quoiqu'il fût un Prince très-méchant, ne laiſſoit pas, comme il arrive très-ſouvent, d'avoir beaucoup de zêle pour ſa Religion: ceux d'entre les Juifs qui ne vouloient pas renoncer au culte du vrai Dieu pour adorer ſes idoles, furent par les ordres de ce Tyran cruellement battus, tourmentés, mis en croix; il fit mourir les femmes qui contre ſes ordres circonciſoient leurs enfans, & il fit attacher ceux-ci au col de leurs parens crucifiés. Les ſupplices qu'il fit endurer à Eléazar & aux freres Machabées, parce qu'ils refuſerent de renoncer à leur religion & de ſacrifier aux Dieux des Grecs, ſont des exemples affreux de la cruauté religieuſe de ce Monarque pervers.

Socrate, l'un des hommes les plus ſages & les plus vertueux qui ayent jamais exiſté, fut mis à mort par les Athéniens ſes compatriotes, à cauſe de ſa façon de penſer ſur la religion. Ce que Juvenal nous dit dans ſa XV. Satire prouve que les Egyptiens étoient ſouvent en querelle, en venoient même aux coups, ſe maſſacroient les uns les autres à l'occaſion de leurs différentes Divinités.

Lorſque la Religion Chrétienne fit ſon entrée dans le monde, les Juifs & les Payens lui déclarerent la guerre & ſe réunirent pour l'étouffer. Les Juifs ſoumis eux-mêmes à une nation étrangere, quoiqu'ils euſſent la volonté de l'extirper, n'en avoient pas le pouvoir; mais les Romains perſécuterent les Chrétiens pendant près de trois cens ans; ils uſerent ſouvent contre eux de cruautés inouies, qui ne furent ſurpaſſées que par celles que les Chrétiens ont depuis exercées les uns contre les autres.

M. Chandler obſerve dans l'*introduction* que nous avons déjà citée que les Chrétiens dès le berceau de l'Egliſe eurent des diſſenſions & des querelles, & qu'il s'en éleva même entre les chefs des Apôtres. St. Paul nous apprend lui-même qu'il avoit réſiſté en face à Céphas ou St. Pierre. Le même St. Paul reproche aux Corinthiens leur eſprit de parti, vû que chez eux les uns ſe diſoient adhérens de Paul, d'autres d'Apollon, d'autres de Céphas, & d'autres de Jéſus-Chriſt. V. *Epitre aux Corinthiens chap.* I. *vers.* 11, 12. (2) En conſéquence de ces querelles beaucoup de Chrétiens en vinrent bientôt à s'injurier, à ſe diffamer, & à ſe faire tout le mal dont ils furent capables : dès qu'ils eurent du pouvoir, qu'ils virent un Empereur de leur religion à leur tête, dès que de riches Evêchés & de grands revenus furent devenus les objets de leur ambition & de leurs contentions, avec quelle inhumanité ne ſe ſont-ils pas traités les uns les autres! On ne voit alors que des empriſonnemens, des exils, des combats, des meurtres, des perſécutions; & pour lors ils leverent le masque & montrerent à l'univers l'eſprit qui les animoit.

---

(2) Il eſt évident que ces Corinthiens regardoient *Paul*, *Apollo* & *Cephas* comme des chefs de Secte ; mais ce qui eſt bien plus étrange, il ſembleroit que quelques-uns d'entre eux ont regardé pareillement *Jéſus* comme un chef de Secte.

SECTION VI.

En quoi conſiſtent quelques-unes des querelles Religieuſes qui ont diviſé les Chrétiens; & combien les matieres en diſpute ont été inintelligibles pour les diſputans.

AVANT d'entrer dans l'examen de la maniere dont un grand nombre de Chrétiens ſe ſont traités les uns les autres à l'occaſion de leurs querelles religieuſes, il eſt à propos de jetter un coup d'œil ſur les objets de leurs diſputes & de montrer combien peu les queſtions diſputées étoient entendues par ceux qui en diſputoient & par ceux qui ſe croyoient intéreſſés dans ces démêlés; en effet les choſes qui n'étoient point regardées comme des points eſſentiels ne méritoient pas qu'on y mît tant de chaleur; quant à celles que l'on n'entendoit pas, il étoit, ſans doute, inutile & ridicule d'en disputer (1).

Une des premieres diſputes qui s'éleva parmi les Chrétiens, fut pour ſçavoir s'il falloit pratiquer la Circonciſion & quelques autres cérémonies Judaïques que l'on vouloit incorporer dans la Religion Chrétienne. Il paroît que ce fut-là l'occaſion de la querelle qui diviſa les Apôtres St. Pierre & St. Paul, & qui ſubſiſta dans l'Egliſe encore longtems après eux.

Dès les premiers tems du Chriſtianiſme, & même du vivant de pluſieurs d'entre les Apôtres, il y eut des diſputes très-vives relativement à la perſonne du Chriſt. „ Quelques-uns, dit Laurent „ Echard, nioient ſa Divinité, le cro„ yant ſimplement fils de Joſeph & de

---

(1) Si les hommes ne diſputoient que ſur les matieres qu'ils entendent, il eſt certain que les diſputes ſur la religion ſe réduiroient à bien peu de choſes; ſi l'on venoit à détruire tous les livres qui traitent des matieres ou qui renferment les diſputes dont les auteurs eux-mêmes n'ont point eu d'idées claires, on détruiroit un bien plus grand nombre de livres que ceux qui furent conſumés dans la Bibliothéque d'Alexandrie, où néanmoins l'on comptoit jusqu'à 500000 volumes.

„ Marie, & le regardant comme un per-
„ ſonage éminent. D'autres enſeignoient
„ que comme *Jéſus* n'étoit qu'un hom-
„ me, le *Chriſt* étoit deſcendu ſur lui
„ ſous la forme d'une colombe, & que ce
„ fut alors que *Jéſus-Chriſt* fit connoî-
„ tre le Pere, inconnu jusque-là; & qu'à
„ la fin le *Chriſt*, qui étoit impaſſible,
„ quitta *Jéſus* & lui laiſſa ſouffrir la mort.
„ Enfin il y en avoit qui penſoient que
„ ſon Royaume ſubſéquent ſeroit terres-
„ tre, qu'il régneroit dans la ville de Jé-
„ ruſalem, où les hommes jouiroient pen-
„ dant mille ans de toutes ſortes de plai-
„ ſirs charnels ". Voyez *Echard's Eccleſiaſtic. hiſtory vol.* II. *pag.* 391.

Nous obſerverons en paſſant que cette doctrine des *Millenaires* qui prouve que les Saints de ce tems n'étoient occupés que de biens temporels, ainſi que beaucoup d'autres opinions également abſurdes, furent avancées & ſoutenues par St. Irénée „ qui, ſelon M. Dodwell, vivoit
„ dans un tems ſi proche des Apôtres,
„ qu'il pouvoit avoir reçu d'eux ſa doc-
„ trine, & la tranſmettre d'une façon
„ ſûre à la poſtérité " (2). Cet Irénée

---

(2) Le Docteur Middleton dans ſes *recherches libres*, (free inquiry) pag 36. 38. & 39. a recueil-

ne fut pas le ſeul qui ſoutînt ces opinions, elles furent adoptées par les premiers Peres, qui nous les ont tranſmiſes comme venant des Apôtres & de leurs ſucceſſeurs immédiats. St. Irenée prétendoit pareil-

---

li les opinions monſtrueuſes adoptées & ſoutenues par les plus anciens Peres & ſur-tout par St. *Juſtin* & St. *Irenée.* „ Entre autres abſurdités, ce dernier ſoutenoit la doctrine des Millenaires, dans „ le ſens le plus groſſier, & cela ſur l'autorité „ d'une tradition qu'il tenoit de tous les vieillards „ qui avoient converſé avec St. Jean; ceux-ci „ avoient oui dire à cet Apôtre ce que notre Sau- „ veur lui-même enſeignoit ſur ce point ". Voici un paſſage qu'il ſe rappelloit „ Il viendra un „ tems où il croîtra des vignes qui auront chacu- „ ne dix mille ſeps, chaque ſep aura dix mille „ branches, chaque branche aura dix mille ra- „ meaux, & chaque rameau portera dix mille „ grappes compoſées de dix mille raiſins, & cha- „ que grappe preſſée fournira vingt-cinq meſures „ de vin; & lorsqu'un des Saints ira cueillir du „ raiſin ſur une grappe, une autre grappe criera: „ *je ſuis meilleure, prenez-moi, & béniſſez le Sei-* „ *gneur.* De même un grain de froment fournira „ dix mille épics &c qui fourniront chacun dix mil- „ le grains, dont chacun produira dix mille livres „ de la farine la plus pure, & ainſi des autres ſe- „ mences & fruits ". Le Dr. Middleton nous apprend que St Irénée confirmoit ſa doctrine par le témoignage des Prophêtes Iſaïe, Ezéchiel, Daniel, & par l'Apocalypſe de St. Jéan, & qu'il prétendoit que toutes ces choſes n'étoient point allégoriques, mais s'accompliroient à la lettre dans la Jéruſalem terreſtre.

lement que les Saintes Ecritures avoient été entiérement détruites durant la captivité de Babylone, mais avoient été reſtaurées par Esdras, que Dieu avoit inſpiré pour cet effet. Le Docteur Middleton aſſure que ce ſentiment fut ſuivi par tous les principaux Peres de l'Egliſe des ſiecles ſuivans.

Mais revenons à quelques-unes des opinions qui ont occaſionné des querelles & des perſécutions atroces parmi les Chrétiens. Dès le tems de St. Polycarpe qui étoit diſciple de St. Jean, il y eut une diſpute très-vive renouvellée pluſieurs fois depuis, & qui abſorba pendant un grand nombre d'années l'attention du monde Chrétien: il s'agiſſoit de ſçavoir ſi pour la célébration de la Pâque l'on ſe régleroit ſur les Juifs qui ſuivoient la pleine lune, ou ſi l'on ſe régleroit ſur la Réſurrection de Jéſus-Chriſt, ou ſi on la célébreroit un Dimanche. Par malheur dans le nouveau Teſtament rien ne ſemble obliger les Chrétiens à obſerver la Pâque; cependant cette queſtion ne laiſſa pas d'exciter entre eux de furieuſes querelles, & fit même répandre beaucoup de ſang.

Il y eut encore une autre queſtion très-importante qui occaſionna des diſputes, des meurtres, & qui fit convoquer le troiſieme Concile Oecuménique; il s'agiſſoit de ſçavoir ſi la Vierge Marie devoit être appellée *Mere de Dieu* (3). Neſtorius, Patriarche de Conſtantinople, voulut s'y oppoſer, diſant que Marie étoit une femme, & concluant de là que Dieu n'avoit pu naître d'elle; *Car*, diſoit-il, *je ne puis appeller Dieu un enfant qui dans un certain tems n'a eu que deux ou trois mois.* A quoi Neſtorius auroit pu ajouter qu'il étoit impoſſible que le Dieu ſuprême, le créateur de toutes choſes, qui exiſte par lui-même, pût avoir ni pere ni mere. Cependant ce Prélat prétendoit que c'étoit blaſphêmer que de dire que Dieu fût né d'une femme, que Dieu eût ſouffert, que Dieu fût mort.

Sous le régne de l'Empereur Héraclius & de Conſtance ſon petit-fils, il s'éleva une violente diſpute pour ſçavoir ſi Jéſus-Chriſt avoit eu deux volontés, l'une divine & l'autre humaine. A la ſollicitation de Paul, Evêque de Conſtantinople, on perſécuta avec fureur pour cet important article; mais Martin, Evêque de Rome, aſſembla un Concile composé de cent cinquante Evêques, qui décida que quiconque refuſeroit de reconnoître deux volontés, l'une divine & l'autre humaine, dans le même Jéſus-Chriſt, devoit être anathématiſé. Eſt-il rien au monde de plus ridicule que de voir 150. graves Prélats aſſemblés pour une pareille queſtion (4)?

---

(3) On a donné depuis le titre de *Grande-mere de Dieu* à Ste Anne mere de la Vierge. On ſçait les diſputes qui ſe ſont élevées dans l'Egliſe au ſujet de *l'immaculée Conception* de la Vierge. On ſçait auſſi qu'environ vers l'an 400. il fut queſtion de ſçavoir ſi la Vierge Marie ayant conçu ſans le ſecours d'un homme, avoit perdu ſa virginité. Voy. *Bower hiſt. des Papes vol.* I. On voit à Naples une inſcription en l'honneur de la Vierge où elle eſt appellée *Nata, Soror, conjux, eadem genitrixque tonantis.* V. LES VOYAGES DE KEYSLER.

---

(4) Cette queſtion nous fournit un exemple frappant du jargon métaphyſique des Théologiens. Les Orthodoxes diſoient, deux volontés annoncent deux perſonnes, par conſéquent une ſeule volonté n'annonceroit qu'une ſeule perſonne; mais dans la Trinité il n'y a qu'une ſeule volonté, vû que le Pere n'a pas une volonté différente de celle du Fils, ni le Fils du Saint Eſprit. *Ergo* dans la Sainte Trinité il n'y auroit qu'une ſeule perſonne, ce qui ſeroit impie, abſurde, blaſphêmatoire. Les Orthodoxes ajoutoient que dans la Trinité le Pere vouloit entant que Dieu (*quatenus Deus*) & non comme pere; ſans cela comme il eſt une perſonne diſtinguée de celle du fils, ſa volonté ſeroit une volonté diſtinguée de celle du fils; d'où ils concluoient que la volonté appartenoit à la nature & non à la perſonnalité; &

Dans le ſixieme Concile Oecuménique auquel aſſiſterent deux cens quatre-vingt-neuf Evêques, les Peres du Concile après avoir félicité l'Empereur Conſtantin le fils aîné de Conſtans, qui venoit de faire couper le nez à ſes deux freres puînés, afin de les empêcher de prendre part à l'Empire, après l'avoir comparé à un autre David ſuſcité par Jéſus-Chriſt, & avoir dit qu'il étoit *ſelon le cœur de Dieu*, pour n'avoir point joui du repos jusqu'à ce qu'il les eût aſſemblés afin de découvrir la vraie régle de la foi; après, dis-je, avoir ainſi complimenté cet indigne Empereur & avoir condamné l'héréſie des *Monothélites*, c'eſt-à-dire de ceux qui n'admettoient qu'une ſeule volonté en Jéſus-Chriſt, ces Prélats déclarerent qu'ils reconnoiſſoient deux volontés naturelles & deux opérations, qui ſe trouvoient indiviſiblement, inconvertiblement, ſans confuſion & inſéparables dans le même Jéſus-Chriſt; c'eſt-à-dire qu'ils reconnois-

---

par conſéquent que lorsque la nature étoit la même il ne pouvoit y avoir qu'une volonté, quel que fût le nombre des perſonnes, & qu'au contraire lorsqu'il y avoit plus d'une nature il devoit y avoir plus d'une volonté. Voyez *Bower hiſt. des Papes vol.* III. *pag.* 109.

ſoient en lui l'opération divine & l'opération humaine.

Il eût été très-heureux s'il n'y avoit eu que des Eccléſiaſtiques qui ſe fuſſent mêlés dans ces abſurdes querelles, mais malheureuſement pour la Chrétienté les Empereurs s'y intéreſſerent très-vivement, & tandis que les Sarrazins aſſailloient l'Empire de tous côtés & en arrachoient des Provinces les unes après les autres, les Empereurs au lieu d'aſſembler des armées pour les repouſſer, aſſembloient des Conciles & faiſoient faire des Canons, des décrets, des ordonnances au ſujet de ſpéculations métaphyſiques qui n'avoient aucun rapport avec la Religion Chrétienne.

Cette diſpute mémorable en fit éclore une autre; il s'agiſſoit de ſçavoir ſi Jéſus-Chriſt étoit ſeulement de deux natures & non pas en deux natures. Cette importante queſtion partagea l'an 504. la ville d'Antioche en deux factions: la populace des deux partis fut enivrée de rage & de folie par ſes guides ſpirituels, on ſe battit ſans avoir aucuns égards ni aux liens de l'amitié ni à ceux de la parenté ; cependant les orthodoxes, c'eſt-à-dire les plus entêtés & les plus forts l'emporterent, & la riviere d'Oronte fut arrêtée dans ſon cours par le grand nombre

bre de cadavres des Eutychiens qui furent égorgés ſans pitié.

La même année il s'éleva une terrible ſédition à Conſtantinople au ſujet d'une addition faite à une hymne appellée le *Triſagion.* Les expreſſions primitives dont on ſe ſervoit dans cette hymne étoient *Dieu ſaint*, *Dieu puiſſant*, *Dieu immortel*, *ayez pitié de nous.* Cette hymne étoit deſtinée à exprimer la croyance de la Trinité. Tous les troubles furent occaſionnés parce qu'on y avoit ajouté ces mots *qui a été crucifié pour nous.* Après pluſieurs combats qui ſe livrerent non ſeulement dans les rues, mais même dans les Egliſes, la populace orthodoxe, ſoutenue par une armée de Moines, remporta la victoire ſur les Eutychiens, qui avoient pourtant les Soldats & la Cour de leur côté. Alors les orthodoxes donnerent des ordres pour maſſacrer, ſans diſtinction de ſexe ou de rang, tous ceux qui avoient aſſiſté l'Empereur dans la guerre qu'il avoit faite *à la très-ſainte Trinité.* En conſéquence dans l'eſpace de trois jours on égorgea dix mille Eutychiens, leurs maiſons furent pillées & brûlées, ainſi qu'une grande partie de la Capitale.

Dans la querelle au ſujet du culte des

Images, c'eſt-à-dire lorſqu'il fut queſtion de ſçavoir ſi les Chrétiens devoient être idolâtres ou non, ceux qui ſoutenoient l'affirmative l'emporterent, vû que c'eſt ordinairement ceux qui ont tort qui ſe battent avec le plus de zêle & de frénéſie. Cette diſpute ſe termina donc par l'établiſſement de l'idolâtrie, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans l'Egliſe Romaine, au grand ſcandale de la Chrétienté.

On ne finiroit point ſi l'on vouloit entrer dans le détail de toutes les conteſtations qui ſe ſont élevées au ſujet de la grace, des œuvres, de la juſtification, du libre arbitre &c. L'on a diſputé pour ſçavoir ſi l'on devoit recevoir la Communion de bout ou à genoux; ſi le pain ſacramental devoit être levé ou non levé; ſi le vin devoit être pur ou mêlé avec de l'eau: ſi le batême devoit être adminiſtré aux enfans ou aux adultes; ſi pour purifier l'ame il falloit plonger le corps dans l'eau ou s'il ſuffiſoit de jetter de l'eau ſur la face ou ſur la tête. L'on ſe battit pour ſçavoir laquelle de ces deux méthodes étoit la plus avantageuſe au ſalut; ſi le ſurplis & quelques autres habillemens des Pretres étoient décens, néceſſaires & pieux, ou s'ils étoient indécens, impies, antichrétiens, abominables. En un mot ce ſeroit fatiguer la patience du lecteur que de rapporter une infinité de conteſtations également intelligibles & intéreſſantes, qui ont néanmoins occaſionné des débats très-violens & des perſécutions affreuſes entre les Chrétiens. Je me bornerai donc à parler des querelles qui ſe ſont élevées au ſujet du *péché originel*, ſur l'élection & la réprobation, ſur la nature de l'Euchariſtie, enfin ſur la Trinité; je tâcherai cependant d'être le plus concis qu'il me ſera poſſible.

L'on a beaucoup diſputé pour ſçavoir en quoi conſiſtoit le péché originel, s'il falloit entendre à la lettre la manducation du fruit défendu, ou s'il falloit entendre par là le commerce illicite entre les deux ſexes. Quoique le genre humain eût été créé mâle & femelle & indubitablement avec ſes paſſions naturelles, cependant on ſuppoſa qu'il lui étoit défendu de jouir. L'on a de plus imaginé des opinions diverſes pour rendre compte de la façon dont le péché d'Adam s'eſt tranſmis à ſa poſtérité, ſi ce fut par *imputation* ou par une ſorte de contagion, de corruption, de transfuſion, d'infection, &c.

Il y eut de tout tems des diſputes interminables, & il y en aura toujours ſuivant les apparences au ſujet de *l'élection* & de la *réprobation*; on a allégué un grand nombre de paſſages pour & contre, & chacun a, comme de raiſon, prétendu qu'ils étoient clairs & déciſifs en ſa faveur; mais comme mon deſſein n'eſt point d'entrer dans ces ſortes de diſcuſſions, je me contenterai d'expoſer ici en peu de mots l'état de la queſtion qui a la réprobation pour objet.

Dieu, qui ſçait & qui prévoit tout, a créé tous les hommes en conſéquence d'un acte de ſa volonté; il les a forcés d'exiſter, quoique ſuivant l'opinion de ceux qui ſoutiennent la réprobation, il ſçût ou prévît très-bien, & même eût ordonné, que la plus grande partie des hommes ſeroit éternellement malheureuſe. Tel eſt ſelon eux le décret d'un Dieu infiniment juſte, infiniment bon, infiniment miſéricordieux. Il eſt certain que ſi l'on vouloit ſoumettre cette queſtion au tribunal de la raiſon, elle ne prêteroit gueres à la diſpute, elle deviendroit plutôt un objet d'horreur.

Le lecteur intelligent pourra probablement pouſſer où il voudra ſes réflexions là-deſſus; mais il ne peut les pouſſer trop loin, s'il ſe laiſſe uniquement guider par la vérité.

Dans les diſputes ſur l'Euchariſtie il fut queſtion de ſçavoir ſi le pain & le vin, adminiſtrés à ceux qui les reçoivent dignement & avec foi, les font participer au corps & au ſang de Jéſus-Chriſt; ou ſi les eſpeces ou élémens ſont conſubſtanciés avec ce corps & ce ſang; ou enfin ſi, ſuivant la doctrine de l'Egliſe Romaine, qui eſt la plus nombreuſe des Sectes Chrétiennes, le pain & le vin ſont *tranſubſtanciés*, c'eſt-à-dire changés dans le vrai corps & le vrai ſang de Jéſus-Chriſt, dans le corps & le ſang de Dieu, du créateur de l'univers (5).

Le dogme de la Trinité, étant un des plus abſtraits de la Religion Chrétienne, & par conſéquent celui qui eſt le moins intelligible, a excité les plus grandes & les plus opiniâtres diſputes. Il s'éleva deux antagoniſtes qui ſe querellerent ſur cette matiere; l'un fut *Alexandre* Evêque d'Axandrie, & l'autre fut un prêtre nommé *Arius*. L'Evêque Alexandre, en parlant de la Trinité, avança que le fils étoit coéternel & *conſubſtanciel* avec le Pere & ſon egal en dignité. Arius lui oppoſa cet argument ; *ſi le Pere a engendré le Fils, celui qui eſt engendré doit avoir eu un commencement de ſon exiſtence ; d'où il ſuit qu'il y eut un tems où le fils n'exiſtoit pas*. Arius en concluoit que le fils tenoit ſa ſubſiſtance de choſes non exiſtantes. D'un autre côté Arius, au dire de l'Evêque Alexandre, prétendoit qu'il y avoit eu un tems où il n'y avoit pas de fils de Dieu, & que celui qui n'exiſtant pas auparavant avoit exiſté par la ſuite, devoit être regardé ſur le pied des hommes ordinaires, & par conſéquent étoit d'une nature changeante & ſuſceptible de vices ainſi que de vertus. Selon Arius la doctrine d'Alexandre étoit que Dieu a toujours été & que ſon fils a toujours été, que le pere & le fils ſont coéternels, que le fils coexiſte avec Dieu ſans être engendré, ayant été engendré de toute éternité, c'eſt-à-dire, engendré, ſans être engendré ; que Dieu n'étoit point avant ſon fils, pas même en idée ou dans aucun point du tems, étant toujours Dieu & toujours fils. V. *M. Chandler dans ſon introduction pag.* 22. *&* 23.

---

(5) Il y a eu de grandes conteſtations dans l'Egliſe Romaine pour ſçavoir ſi le pain & le vin reçu dans le ſacrement d'Euchariſtie ſe changeoient par la digeſtion en excrémens comme les autres alimens; on donna le nom de *Stercoraniſtes* à ceux qui ſoutenoient l'affirmative, mot qui vient de *Stercus*. Le Cardinal Humbert, dans ſa réponſe à Nicetas Pectoratus, le traite de Stercoraniſte pour avoir ſoutenu que l'Euchariſtie rompoit le jeûne.

Cette diſpute également intelligible de part & d'autre, également édifiante & inſtructive, fut l'occaſion des violences, des perſécutions, des maſſacres les plus atroces, & fit verſer des flots de ſang. De notre tems on a vu encore bien des combats au ſujet de la Trinité, mais les combattans, quoique très-acharnés les uns contre les autres, n'ayant point d'autres armes que leurs langues & leurs plumes, n'ont gueres pu ſe faire d'autre mal que de s'injurier, de ſe calomnier, de s'outrager réciproquement.

Le lecteur pourra facilement imaginer combien les diſputans pouvoient être éclairés ſur les matieres pour leſquelles ils s'entrégorgeoient les uns les autres. Cependant il eſt bon de faire voir combien leurs diſputes étoient entendues par le peuple qui y prenoit un très-vif intéret: il eſt pourtant à préſumer que le vulgaire le plus groſſier étoit pour l'ordinaire autant au fait des queſtions que ſes Théologiens les plus profonds.

Après que quelques Evéques eurent pieuſement condamné Dioſcore Evéque d'Alexandrie, ils s'occuperent du ſoin d'établir la foi, conformément au Symbole de Nicée, aux opinions des Peres, à la doctrine de St. Athanaſe, de St. Cyril-

le, de St. Baſile, de St. Grégoire, de St. Léon; en conſéquence il ſut décidé que „ Jéſus-Chriſt étoit vrai Dieu &
„ vrai homme, conſubſtanciel au Pere
„ quant à ſa Divinité, & conſuſtanciel à
„ nous quant à ſon humanité; qu'il fal-
„ loit reconnoître qu'il étoit compoſé de
„ deux natures ſans mélange, qui ne pou-
„ voient ſe convertir l'une dans l'autre,
„ & pourtant indiviſibles & inſéparables;
„ qu'il n'étoit point permis à perſonne
„ d'avancer, d'écrire, de penſer, d'en-
„ ſeigner aucune doctrine contraire;
„ &c." Cette déciſion fut ſuivie des
„ acclamations du peuple „ qui cria *que*
„ *Dieu béniſſe l'Empereur, que Dieu bénis-*
„ *ſe l'Impératrice! Nous croyons ce que*
„ *croit le Pape Léon. Nous condamnons &*
„ *nous damnons ceux qui diviſent ou qui con-*
„ *fondent les deux natures. Nous croyons*
„ *comme Cyrille; que le nom de Cyrille ſoit*
„ *immortel. C'eſt ainſi que croyent les Ortho-*
„ *doxes; anathême à quiconque ne croit pas*
„ *de même*". Voyez *l'introduction de M.*
„ *Chandler pag.* 47.

Il ſuffira de rapporter encore un exemple de cette nature que nous fournit le commencement de ce ſiecle. Une portion du Clergé de quelques Cantons de la Suiſſe ayant dreſſé les articles d'un formulaire appellé *le Conſenſus*, il s'éleva de grands débats & des troubles à ſon ſujet. „ Il eſt conſtant, dit l'auteur que je cite, que la plupart des fauteurs ainſi que des ennemis de ce formulaire ne l'avoient ni vu ni lu, & que, s'ils en euſſent pris lecture, ils ne l'auroient point entendu; cependant on en fut ſi allarmé dans le pays de Vaud que l'effroi n'eût pas été plus grand ſi l'ennemi eût été ſur la frontiere. Le peuple croyoit que ce *Conſenſus* étoit un homme de la Suiſſe Allemande qui venoit pour dépoſer les Prédicans du pays de Vaud, & pour introduire une nouvelle doctrine. Durant ce trouble on envoya quelques Députés de Berne à Lauſanne pour rétablir la paix, & ceux-ci ayant pris pour Sécrétaire un homme fort grand & fort maigre, on prit celui-ci pour le *Conſenſus*, & il fut ſouvent en danger d'etre aſſommé par la populace des villages qui ne faiſoient que le huer en diſant, *voilà le Conſenſus; c'eſt ce grand vilain-là qui eſt le Conſenſus.* Les femmes pleuroient dans les rues, comme ſi elles euſſent perdu tous leurs biens & leur liberté. Dans la ville de Lauſanne la conſternation fut auſſi grande que ſi tous les habitans euſſent été con-

„ damnés à la mort ”. Voy. *l'état & les délices de la Suiſſe tome* IV. *pag.* 355. *& ſuivantes.*

Quelque pitoyables ou ridicules que ces diſputes doivent paroître à tout lecteur ſenſé; quelque inintelligibles qu'elles paroiſſent à d'autres, elles n'ont pas laiſſé, ainſi que bien d'autres querelles tout auſſi obſcures, de ſervir de prétextes à des cruautés atroces depuis la fondation du Chriſtianiſme. Pour peu que l'on ſoit au fait de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, l'on ſçaura que les chefs de la diſpute dans ces controverſes inſenſées, & que les principaux acteurs des ſanglantes tragédies qui ſe paſſerent dans l'Egliſe primitive au ſujet des opinions religieuſes & de la diverſité des formes du culte, ont communément mérité le titre de *Saints* & de *Peres de l'Egliſe*. Si nous examinons impartialement & ſans préjugé la conduite de la plupart de ces grands Saints & de bien d'autres qui ont paſſé pour des lumieres de l'Egliſe, tandis qu'on auroit dû les regarder comme les brandons de la diſcorde; nous ſerons forcés de reconnoître qu'ils étoient des hommes très-pervers & très-méchans à tous égards, & ſur-tout des perſécuteurs très-virulens: leur prétendu zéle pour la religion, loin d'amortir en eux l'orgueil, l'avarice, l'ambition, l'envie, la noirceur & la cruauté, ne faiſoit qu'enflammer ces paſſions en eux & les faire éclater ſans pudeur & ſans retenue. Il y a tout lieu de croire que ces grands hommes, ainſi que la plupart de leurs ſucceſſeurs, ont plutôt regardé la religion comme un objet de ſpéculation & de ſcience que de pratique; ils l'ont enviſagée plutôt comme un moyen de ſatisfaire leur vanité & leur cupidité que de ſe procurer la ſainteté.

On nous dira peut-être que beaucoup de ces querelleurs ou de ces ſaints ont ſouffert le martyre. Nous en conviendrons; mais il paroît évident qu'ils manquoient de charité & de beaucoup d'autres vertus chrétiennes; dans ce cas à quoi pouvoit-il leur ſervir de laiſſer brûler leurs corps? Le martyre ſeul ne prouve point qu'ils ayent été des gens de bien; il y a tout lieu de croire que l'orgueil & le deſir de paſſer pour des Saints ou d'acquérir une haute réputation furent les motifs de leur conduite; ou bien peut-être eſpéroient-ils que leurs ſouffrances les aideroient à expier les crimes dont ils ſe ſentoient coupables & leur vaudroient des récompenſes. Il peut encore ſe faire que la chaleur de leur tempérament eût beaucoup de part à leur conduite; en effet beaucoup d'hommes très-méchans ſont devenus martyrs, même pour des bagatelles ou dans de mauvaiſes cauſes. L'athéiſme lui-même eut ſes martyrs, & l'on rapporte de Philoxene que les menaces des tourmens les plus rigoureux ne purent jamais l'engager à louer les mauvais vers d'un tyran. Mr. de la Loubere nous apprend que lorſque le Prince Tartare qui régnoit à la Chine en 1687. voulut forcer les Chinois à ſe raſer la tête à la façon des Tartares, un grand nombre de ces Chinois aima mieux mourir que de ſe conformer à cet ordre. Les Bonzes de ce même pays s'enferment dans des chaiſes à porteurs remplies de cloux dont la pointe eſt tournée en dedans, & s'infligent beaucoup de tourmens ſemblables, uniquement pour exciter l'admiration & la charité du vulgaire.

Des Philoſophes Indiens ſe ſont brûlés eux-mêmes pour acquérir de la réputation; les femmes de l'Indoſtan vont avec la plus grande gaieté ſe brûler vives ſur les corps de leurs maris décédés, le tout parce que c'eſt une coutume établie dans ces contrées.

Joignez à cela que nous ne devons pas ſuppoſer que tous les Saints qui furent mis à mort ſous les Empereurs Romains ayent été à proprement parler des martyrs du Chriſtianiſme; on ſçait très-bien que pluſieurs d'entre eux ont été punis pour des attentats contre le gouvernement, & que beaucoup d'autres le furent parce qu'ils avoient excité la populace à démolir les Temples des Payens ou à commettre d'autres déſordres très-contraires au repos de la ſociété.

SECTION VII.

De pluſieurs Saints très-orthodoxes & Peres de l'Egliſe qui ont été de violens perſécuteurs.

APRÈS avoir rapporté quelques-uns des articles ſur lesquels les Chrétiens ont eu de violentes diſputes ; après avoir montré combien ces articles ont été entendus par les diſputeurs & par ceux qui ſe ſont crus intéreſſés dans ces querelles; après avoir fait voir quelle eſpece d'hommes étoient les chefs les plus zélés & les plus dévots qui les excitoient, nous allons continuer à mettre ſous les yeux du lecteur quelques exemples des perſécutions atroces & des cruautés révoltantes, qu'un grand nombre de ceux qui s'appellent des Chrétiens ont exercé les uns contre les autres à l'occaſion de leurs opinions diverſes.

Si l'on vouloit entrer dans le détail de ces infamies, on ſeroit obligé de tranſcrire des volumes immenſes de Martyrologes, l'hiſtoire Eccléſiaſtique toute entiere, les légendes, les vies des Peres & des Saints, ouvrages remplis d'exemples de cruauté religieuſe : on y trouveroit des traits qui feroient frémir les lecteurs en qui le fanatiſme n'a point totalement éteint les ſentimens d'humanité.

On ſe bornera donc ici à rapporter en peu de mots quelques-uns de ces actes de férocité. En effet, ſi l'on pouvoit admettre l'hyperbole de St. Jean, l'on pourroit dire que le monde ſeroit trop petit pour contenir les livres où l'on rencontreroit fidélement tous les détails des cruautés exercées par ceux qui ont l'impudence de ſe dire les diſciples de Jéſus-Chriſt.

On a déjà fait obſerver que les querelles & les diſputes ont commencé dès les premiers inſtans du Chriſtianiſme, & que les Apôtres eux-mêmes ne furent point d'accord entre eux; par la ſuite les Chrétiens, à meſure qu'ils eurent plus de pouvoir & de liberté, firent éclater plus hardiment leur cupidité, leur orgueil, leur ambition, leur férocité, & ſe permirent des violences qui font rougir la raiſon.

Jusqu'au tems de Conſtantin, qui fut le premier Empereur Chrétien, les Chrétiene étant ſous le gouvernement des Payens furent obligés de s'en tenir à ſe maudire, s'injurier, ſe déchirer & même avec raiſon les uns les autres; mais à peine eurent-ils obtenu la permiſſion de ſe perſécuter d'une façon plus efficace qu'ils profiterent de cette fatale liberté pour s'excommunier, ſe bannir, s'empriſonner, ſe tourmenter & ſe mettre réciproquement à mort. Indépendamment des eſſains d'hérétiques qui s'éleverent, qui ſoutinrent les opinions les plus abſurdes, les plus monſtrueuſes, qui ſe rendirent coupables des crimes les plus contraires aux mœurs, l'Egliſe fut encore diviſée en deux partis principaux, diſtingués par les noms d'*Orthodoxes* & d'*Ariens*; ceux-ci furent déclarés hérétiques par les premiers (1).

---

(1) L'on a obſervé au ſujet des hérétiques & des ſectaires en général que moins ils différoient

Selon que ces deux cabales jouirent alternativement du pouvoir ou eurent les Empereurs de leur côté, elles perſécuterent leurs adverſaires avec toute la fureur & la rage que le fanatiſme peut exciter. Il eſt ſur-tout bon de remarquer que les Orthodoxes furent bien éloignés de donner des exemples de douceur à leurs adverſaires; quoiqu'ils ſe plaigniſſent très-amérement de la cruauté des Ariens quand ceux-ci prenoient le deſſus, & quoique St. Athanaſe aſſurât que la perſécution étoit une invention diabolique, cependant les Orthodoxes ne mettoient aucunes bornes à leurs furies quand ils devenoient les plus forts, & même ce furent eux qui les premiers décernerent la peine de mort contre ceux qui différoient de leurs opinions religieuſes; enfin les hommes les plus diſtingués des deux partis furent communément les perſécuteurs les plus cruels.

St. Athanaſe, qui occupoit un rang très-diſtingué dans l'Egliſe & qui ſe fit re-

---

entre eux dans leurs opinions, plus ils avoient d'antipathie les uns pour les autres. C'eſt apparemment par la même raiſon qui fait que quelques hommes ont une averſion plus marquée pour les ſinges que pour tous les autres animaux.

remarquer par ſon zéle ardent pour la foi orthodoxe, ne ſe diſtingua pas moins par ſon eſprit turbulent, perſécuteur, & par ſes actions cruelles. Ce Prélat remuant fut dépoſé pluſieurs fois pour ſes crimes énormes & ſes pratiques ſéditieuſes; ſon rétabliſſement fut communément accompagné de tumultes & de maſſacres, excités par lui-même ou par ſes adhérens.

Pluſieurs Evêques & Prêtres, qui s'étoient déclarés pour le parti orthodoxe, accuſoient ce grand Saint auprès de l'Empereur d'être par ſa conduite emportée l'auteur de tous les troubles de l'Egliſe; on lui imputoit d'avoir fait fuſtiger, mettre dans les fers & même aſſaſſiner quelques-uns de ſes adverſaires. Ce ſaint homme ſe rendit auſſi coupable de calomnie; il fut accuſé d'avoir ſuborné de faux témoins pour détruire ſes ennemis, & entre autres Euſebe de Nicomédie; en effet il engagea une femme à dire que ce Prélat lui avoit fait un enfant, fauſſeté qui fut découverte au Concile de Tyr. Ce grand Docteur fut encore banni pour avoir vendu le bled que l'Empereur Conſtantin avoit donné pour la ſubſiſtance des pauvres d'Alexandrie, dont il étoit Evêque. La conduite de cet homme nous prouve qu'il eſt très-poſſible de montrer beaucoup de zêle, même pour la religion orthodoxe, de diſputer avec beaucoup de ſubtilité ſur les points les plus abſtraits de la Théologie, de ſe rendre fameux par un Symbole, & d'être en même tems un ſcélérat décidé.

Si Dieu défendit à David de bâtir le temple des Juifs parce qu'il avoit verſé le ſang, à combien plus forte raiſon un perſécuteur auſſi ſanguinaire que St. Athanaſe étoit-il peu propre à édifier l'Egliſe Chrétienne!

Cependant ce Saint abominable ne fut pas à beaucoup près le ſeul qui exerçât des perſécutions ſanguinaires. St. Chryſoſtôme, ainſi nommé à cauſe de ſon éloquence extraordinaire, ſe fit remarquer par ſon humeur turbulente. St. Cyrille, Dioſcore & bien d'autres le ſeconderent avec chaleur dans ſes excès & dans ſes entrepriſes déteſtables. Le premier (St. Jean Chryſoſtôme) fit éprouver de très-grandes violences aux Evêques ſes confreres; il les dépoſoit d'une façon purement arbitraire, il en ſubſtituoit d'autres en leur place contre le vœu des peuples; il alla jusqu'à inſulter l'Impératrice Eudoxie. Il excita un ſoulevement contre les Goths dans la ville de Conſtantinople; l'on fut ſur le point de faire mettre le feu au Palais Impérial & d'aſſaſſiner l'Empereur; ce tumulte ſe termina par le maſſacre de tous les ſoldats Goths, dont on brûla l'Egliſe avec un grand nombre de ceux qui s'y étoient raſſemblés pour y chercher un azile; on les y enferma pour les empêcher d'échapper.

Le ſecond de ces Saints, c'eſt-à-dire, St. Cyrille Evêque d'Alexandrie, ne fut ni moins cruel ni moins tyran que le premier: il employa tout ſon pouvoir pour écraſer tous ceux qu'il nommoit hérétiques, s'arrogeant une autorité illégitime, & oſant même inſulter le gouverneur de la ville, placé par l'Empereur. Il commit par lui-même & fit commettre par d'autres les violences les plus abominables; ſes adhérens & ſon Clergé aſſaſſinerent de la façon la plus barbare, une femme vertueuſe remplie de ſcience & de beauté, appellée *Hypatia*; ces forcenés l'ayant rencontrée au ſortir d'une viſite, la ſaiſirent, l'arracherent de ſa voiture, la traînerent dans une Egliſe, la dépouillerent toute nue, l'écorcherent toute vive, la déchirerent enſuite en pièces, & finirent par réduire ſon corps en cendres.

Dioſcore, ſucceſſeur de Cyrille, s'empara d'une grande ſomme d'argent donnée par une femme de qualité aux hôpitaux

& aux pauvres d'Egypte, & fit tranſporter dans ſes propres greniers le bled que l'Empereur accordoit annuellement pour la ſubſiſtance des pauvres Chrétiens de Lybie, où il ne venoit point de grains; il le garda tandis que ces malheureux mouroient de faim; il attendit une grande diſette pour le vendre à un prix exhorbitant, ſans en donner un grain aux pauvres. Il ſe conduiſit en vrai tyran à l'égard du peuple d'Alexandrie; ſans aucun ſcrupule il ſe ſaiſiſſoit des biens, il faiſoit brûler les maiſons, il faiſoit abbatre les arbres & détruire les jardins; il tenoit à ſa ſolde une troupe de ſpadaſſins dont il ſe ſervoit pour faire aſſaſſiner, tantôt publiquement & tantôt en ſecret, ceux qui avoient le malheur de lui déplaire.

Les Ariens ne le céderent point en injuſtice & en cruautés aux vrais croyans; leurs Evêques furent auſſi turbulens, auſſi cruels, auſſi inhumains que les premiers. Un exemple ſuffira pour en convaincre; l'auteur de la vie de l'Empereur Julien nous dit que George Evêque d'Alexandrie avoit été tiré de la lie du peuple; il fit d'abord le métier de paraſyte, enſuite il fut placé dans les fermes de l'Empereur, où il s'appropria les ſommes qui paſſerent par ſes mains; à la fin, après beaucoup d'avantures, le parti des Ariens le jugea digne de remplir le ſecond Siége de l'Egliſe; il ne poſſédoit ni les vertus d'un Evêque ni aucune bonne qualité; il étoit entreprenant, audacieux, ſans pudeur & ſans pitié. Quand il fut en place, ſon faſte, ſa cruauté & ſa rapacité l'auroient fait prendre pour un Payen, s'il n'eût pillé les temples, car c'étoit dans cette dévotion lucrative que tout ſon chriſtianiſme conſiſtoit. Les Orthodoxes le déteſtoient comme un ennemi ſanguinaire, & tout le monde comme un voleur, un oppreſſeur, un ſcélérat; les gens en place étoient forcés de ſe rendre les miniſtres de ſes tyrannies de peur d'en devenir les victimes. Ce portrait eſt confirmé par Ammien-Marcellin, & par les hiſtoriens Eccléſiaſtiques Sozomene, Socrate, Théodoret; ce dernier dit en parlant de George que c'étoit un vrai loup, & qu'il dévoroit ſes brébis avec plus de cruauté qu'un loup, un ours, ou un léopard n'auroient pu faire.

Pluſieurs autres Ariens ont imité la conduite de ce Prélat. Lorſqu'on dépoſoit des Evêques Orthodoxes pour les remplacer par des Ariens, ces changemens étoient pour l'ordinaire accompagnés d'une infinité de maſſacres. L'Empereur

Julien n'avoit-il donc pas raiſon de dire, qu'*il n'y avoit pas de bêtes féroces plus acharnées contre les hommes, que les Chrétiens l'étoient les uns contre les autres?* Il paroît que l'Empereur Jovien étoit au fait du caractere d'un grand nombre d'entre eux & du principal objet de leur dévotion, lorsqu'il diſoit *qu'ils n'adoroient point Dieu mais la pourpre.* Ammien-Marcellin, auteur Payen, en rapportant les combats ſanglans qui ſe livroient à Rome, quand il s'agiſſoit de l'Election d'un Evêque, s'appercevoit bien du but que ſe propoſoient les Candidats lorsqu'il dit *Livre* XXII. *Chap.* V. „ qu'il n'étoit pas „ ſurprenant que des hommes qui ne „ cherchoient que des grandeurs humai„ nes combatiſſent avec tant de chaleur „ & d'animoſité pour obtenir cette digni„ té, vû que, quand ils l'avoient obte„ nue ils étoient ſûrs de s'enrichir par les „ offrandes des Dames, de pouvoir ſe „ montrer avec éclat, de ſe faire admirer „ par la magnificence de leurs équipages, „ de leurs feſtins ſomptueux, & par un „ luxe & une profuſion qui-ſurpaſſoient „ ceux des Princes ſouverains ".

Grotius n'a-t-il donc pas raiſon de dire que celui qui lit l'hiſtoire Eccléſiaſtique n'y trouve rien que les vices & les crimes des Evêques ? En effet comme cette hiſtoire ne préſente que les détails des diſputes inſenſées ſur des points ridicules, inintelligibles & abſurdes entre les chefs de l'Egliſe, & des perſécutions atroces qu'ils ſe faiſoient réciproquement éprouver, on pourroit dire que la ſatire la plus ſanglante qui ait jamais été faite contre l'Egliſe, c'eſt l'hiſtoire de l'Egliſe.

SECTION VIII.

De la puiſſance du Clergé. Et de la tyrannie de l'Evêque de Rome.

CE NE fut que lorſque l'Empire Romain, qui renfermoit la plus grande partie du monde, fut preſqu'entiérement converti à la Religion Chrétienne, que l'Egliſe qui avoit été longtems militante parvint aux honneurs du triomphe; cependant le Clergé, & en particulier l'Evêque de Rome, n'arrivèrent point encore à ce dégré de puiſſance dont ils ont joui par la ſuite.

En effet quoique peu de tems après l'établiſſement du Chriſtianisme dans l'Empire, pluſieurs Empereurs accordaſſent au Clergé un pouvoir très-conſidérable, néanmoins celui-ci fut ſouvent contenu par la Puiſſance ſouveraine, qui l'empécha de faire tout le mal dont il étoit capable, & de donner un libre cours à ſon humeur cruelle & intolérante. Cependant peu après l'Evêque de Rome parvint à ſe faire reconnoître Evêque *univerſel* ou *Oecuménique*; pour lors il ſe mit non ſeulement au deſſus des Princes, des Rois, des Empereurs, mais au deſſus de Dieu lui-même (1). Non ſeulement il fit la loi aux Souverains, mais même il les dépoſa ſuivant ſon caprice, il s'en ſervit comme de marchepieds (2); il leur impoſa des châtimens ignominieux, il les fit périr lorsqu'ils refuſerent de plier ſous ſes volontés tyranniques (3). Bien plus, au-

(1) Hoſtienſis aſſure que la dignité Sacerdotale eſt 7644. fois au deſſus de la dignité Royale, vû que c'eſt la propoſition de grandeur qui ſe trouve entre le ſoleil & la lune.

(2) En 1159. le Pape Alexandre III. mit le pied ſur la gorge de Frédéric Barberouſſe en citant en même tems ces paroles du Pſeaume, *ſuper aſpidem & baſiliſcum ambulabis* &c.

(3) Le Pape Grégoire VII. obligea l'Empereur Henri IV. durant un froid très-rigoureux de reſter

tant qu'il dépendit de lui, il ſe mit au deſſus de Dieu lui-même; il détrôna le Tout-Puiſſant en s'arrogeant un pouvoir ſur les conſciences des hommes ſur leſquelles il n'y a que Dieu ſeul qui ait des droits.

Ce deſpotiſme inſolemment uſurpé par le Pape ne ſervit qu'à répandre des terreurs, des calamités, des cruautés religieuſes, d'abord dans toute la Chrétienté, & enſuite juſqu'aux extrémités de la terre; les Indiens ſauvages furent eux-mêmes forcés de boire dans la coupe de la perſécution qui leur fut préſentée par les Chrétiens dévots.

Auſſi-tôt que quelques-uns des ſujets d'un Prince Chrétien refuſoient d'admettre les dogmes abſurdes & Antichrétiens,

pendant trois jours expoſé aux frimats & aux injures de l'air dans la cour du château du Modénois, revêtu d'un ſac & pieds nuds, ſans boire ni manger; & en cette poſture il fut forcé d'implorer ſa miſéricorde; ce ne fut qu'à ces conditions que le Pape conſentit à l'admettre dans le ſein de l'Egliſe. Clément IV. conſeilla la mort du jeune Conradin. Clément V. fit empoiſonner l'Empereur Henri VI, dans une hoſtie. En 1249. Innocent VI. avoit ſuborné un aſſaſſin pour tuer Frédéric. Durant ces débats il n'y eut pas moins de 78. batailles livrées entre les partiſans du Pape & les Empereurs leurs légitimes Souverains.

ou d'adopter les pratiques ridicules & idolâtres impoſées par ce Pontife deſpotique ou par ſes Miniſtres inſolens, le Prince recevoit l'ordre de les forcer à la ſoumiſſion; quand les peuples demeuroient opiniâtres, c'eſt-à-dire, quand ils perſiſtoient à croire & agir ſuivant leurs conſciences, ces Princes étoient obligés, ſous peine d'être excommuniés & privés de leurs Etats, de ſe rendre les vils inſtrumens d'un Prêtre, de devenir les infames perſécuteurs de leurs propres ſujets, de venger l'Egliſe par des baniſſemens, des ſupplices, des aſſaſſinats, des croiſades &c. Ainſi les Princes furent réduits à la fâcheuſe alternative d'affoiblir leurs Etats en banniſſant ou détruiſant un grand nombre des plus utiles & peut-être des meilleurs de leurs ſujets, & même d'agir ſouvent contre leur propre conſcience, ou bien ils coururent le riſque d'être châtiés eux-mêmes par un Pontife cruel, d'être privés de leurs Couronnes, d'être aſſaſſinés par quelque ſujet dévot & fanatique, d'être détrônés par quelque Prince étranger, animé par le Pape à ſa deſtruction.

Lorſque des nations ou leurs chefs refuſerent de reconnoître la Suprémacie ou la Souveraineté de ce *Serviteur des Servi-*

teurs de Dieu, c'eſt-à-dire, de ce Roi des Rois; lorſque des Princes & des peuples furent aſſez impies pour refuſer de ſe ſoumettre aux ordres de ce Pontife arrogant ou de regarder ſes décrets comme des oracles divins, ils furent déclarés hérétiques, ils furent livrés à Satan, & leurs Etats furent adjugés à quelque Prince plus ſoumis au Pape, à qui celui-ci permit de s'en emparer par la force des armes.

C'eſt ainſi que le Pape Sixte V. en uſa à l'égard de la Reine Elizabeth & de notre Nation; il les déclara hérétiques, il les condamna aux flammes éternelles, il excita & ſoudoya Philippe II. Roi d'Eſpagne pour qu'il entreprît la conquête de ce Royaume, & ſi le ſuccès eût répondu aux deſirs du très-ſaint Pere, il eût joui de la Souveraineté de notre Iſle en récompenſe de ſes peines.

Parmi les exemples ſans nombre que l'on pourroit rapporter de la conduite tyrannique & cruelle des Papes à l'égard des Souverains qui réſiſtoient à leurs ordres quand ces Pontifes vouloient qu'ils tourmentaſſent & égorgeaſſent leurs propres ſujets, nous choiſirons l'exemple de Raymond Comte de Toulouſe & de ſon fils. Ce Prince ayant été preſſé par le

Pape Innocent III. de bannir les Albigeois de ſes Etats, où ils étoient en très-grand nombre, ſur le refus que fit le Comte de ſe priver d'une ſi grande quantité de ſujets ou même de les tourmenter, le Pape le fit excommunier & fit abſoudre tous ſes ſujets du ſerment de fidélité; de plus il autoriſa tout Prince Catholique de lui faire la guerre, de lui courir ſus, & de s'emparer de ſes terres. Pour rendre ces diſpoſitions plus efficaces, on leva une armée de Croiſés, c'eſt-à-dire, d'une eſpece de *Janiſſaires* de l'Egliſe, pour marcher contre Raymond. St. Dominique ſe mit à la tête de ces dévots brigands. Le Comte effrayé de la ſentence Pontificale & de l'arrivée des Croiſés, promit de ſe ſoumettre & tenta de ſe réconcilier avec l'Egliſe, mais le Pape ne voulut y conſentir qu'à condition que le Comte ſeroit mené à la porte de la Cathedrale d'Agde, que là il jureroit d'obéir aux ordres de la ſainte Egliſe Romaine; après quoi le Légat du Pape lui ayant paſſé une étole au cou le traîna dans l'Egliſe, & après l'avoir rudement fuſtigé lui donna l'abſolution; cependant le Comte avoit été ſi maltraité & ſon corps étoit devenu ſi enflé qu'il ne put point ſortir par la même porte par où il étoit entré, il fut obligé de prendre une autre route pour aller ſubir le méme traitement à Caſtres.

Nonobſtant cette réconciliation du Comte de Toulouſe l'armée des Croiſés attaqua par-tout les hérétiques, s'empara de leurs villes, les remplit de carnage & d'horreurs, & brûla le plus grand nombre des priſonniers. En 1209. Béziers s'étant rendu, tous les habitans furent paſſés au fil de l'épée & la ville fut réduite en cendres; à la priſe de cette place les Croiſés, ſachant qu'il y avoit un grand nombre de Catholiques parmi les hérétiques, furent incertains de ce qu'ils devoient faire. Mais Arnaud, un ſaint Abbé de l'Ordre de Citeaux, leur dit de *tuer tout le monde, vû que Dieu ſçauroit bien démêler les ſiens.* Sur l'ordre de ce Moine les ſoldats égorgerent tout le monde ſans diſtinction.

Pluſieurs villes du même pays ſubirent le même ſort; il y eut des milliers d'hommes qui furent pendus, brûlés, enterrés tout vivans. Dans une ville des environs de Toulouſe on en pendit cinquante, & quatre cens furent conſumés par le feu. On jetta dans un puits que l'on remplit enſuite de pierres, une Dame d'une illuſtre maiſon, ſœur du Gouverneur de Lavaur. A Caſtres de Termes l'on jetta Raymond de Termes en priſon, & l'on brûla dans un grand feu ſa femme, ſa ſœur & ſa fille, ainſi que pluſieurs autres Dames à qui l'on ne put faire embraſſer la Religion Catholique.

Après la mort du Comte de Toulouſe, ſon fils eut le courage de réſiſter à la tyrannie du Pape, il ſe remit en poſſeſſion des Etats de ſon pere, & les défendit avec beaucoup de valeur; mais le Pontiſe Romain ayant fait prendre les armes au Roi de France, celui-ci contraignit le Comte de ſe ſoumettre & de ſubir une punition auſſi rigoureuſe que ſon pere. Sur quoi St. Bernard s'écrie „ que c'é„ toit un ſaint ſpectacle de voir un auſſi „ grand perſonnage, qui avoit pu ſi long„ tems réſiſter à tant de nations puiſſan„ tes, conduit dépouillé de ſes vêtemens, „ & pieds nuds à l'autel "!

Quoique ces Princes oſaſſent réſiſter au Pape & déſobéir à ſes ordres, ce Pontiſe inſolent trouvoit dans presque tous les autres Souverains Catholiques des eſclaves & des bourreaux, prêts à ſervir ſes caprices & ſon odieuſe tyrannie. Les Rois de France & d'Eſpagne n'ont point rougi de ſe prêter un grand nombre de fois à ſes fureurs & ſe ſont diſtingués par le zêle imbécille avec lequel ils ont, par complaiſance pour un Prêtre hautain & pour un Clergé ambitieux, banni, perſécuté, maſſacré une multitude de ſujets utiles & vertueux.

Notre Reine Marie, Princeſſe en qui la ſuperſtition avoit totalement étouffé les ſentimens de compaſſion & d'humanité ſi naturels à ſon ſexe, fit égorger avec la derniere barbarie une foule de ſes ſujets. Ceux qui voudront s'inſtruire en détail des cruautés exercées ſous le régne de cette Princeſſe ſanguinaire les trouveront dans *Fox* & dans d'autres Ecrivains, où ils liront des choſes qui leur feront horreur. Cette Reine nous prouve les effets terribles que la dévotion peut produire lorsqu'elle ſe trouve combinée avec un tempérament cruel.

Les Rois de France ne l'ont cédé à perſonne dans l'obéiſſance qu'ils ont eue pour les ordres du très-ſaint Pere. On ſçait les guerres civiles que l'intolérance des Catholiques Romains fit éclore dans ce Royaume; on ſe rappelle en frémiſſant l'horrible maſſacre que Charles IX. fit faire dans ſa Capitale de près de cent mille de ſes ſujets, dont il avoit attiré pluſieurs à ſa Cour ſous prétexte de ſe réconcilier avec eux. Ce Roi ſuperſtitieux n'eut-il pas l'infamie de tremper ſes propres mains dans le ſang des hérétiques ſur leſquels il tiroit des fenêtres de ſon Palais? Le Pontife des Romains renonçant à toute pudeur, ne rendit-il pas des actions de graces ſolemnelles au Dieu des miſéricordes pour le maſſacre odieux commis par les ordres du fils aîné de l'Egliſe, qui venoit d'immoler tant de victimes à la férocité ſacerdotale?

Cependant les Rois ne trouvent grace aux yeux de ce Pontife hautain que quand ils ſe rendent ſes eſclaves & ſes bourreaux. Nous voyons preſque dans le même tems Henri III. aſſaſſiné par un Moine; cet aſſaſſinat préconiſé comme une action louable, l'aſſaſſin regardé comme un Martyr par le Pape. L'hiſtoire de France nous montre pendant environ un demi-ſiecle ce Royaume inondé du ſang des Proteſtans, ſur leſquels des Princes aveugles exerçoient les vengeances du très-ſaint Pere & la cruauté religieuſe dans toute ſon atrocité. Jusqu'au régne d'Henri IV. il périt dans les guerres de religion pluſieurs millions d'hommes, & enfin ce Monarque, juſtement chéri des François, ſuccomba lui-même ſous les coups d'un fanatique, armé par des Jéſuites qui prêchecherent de tout tems la cruauté, la perſécution & le maſſacre des Rois.

Dans des tems poſtérieurs Louis XIV. ſe montra le digne fils de l'Egliſe; après avoir déſolé toute l'Europe par ſes conquêtes, ruiné ſon royaume par ſes folles entrepriſes & ſes profuſions, bravé le Ciel & ſcandaliſé la terre par ſes débauches & ſes adulteres, il crut tout expier en perſécutant, en banniſſant, en faiſant tourmenter des milliers de Proteſtans. On prétend que ſa férocité religieuſe força huit cens mille ames de s'expatrier pour échapper aux priſons, aux galeres, aux maſſacres que ce Monarque Très-Chrétien deſtinoit aux plus conſcientieux de ſes ſujets. Tels ont été en France les effets de la cruauté envenimée par la religion (4).

Il paroît cependant que les Rois Catholiques d'Eſpagne l'ont emporté ſur tous les autres par l'obéiſſance ſervile qu'ils ont eue pour le Pape & par la cruauté dans laquelle ils ont ſurpaſſé tous les autres Princes Chrétiens. En effet les Eſpagnols ont depuis longtems mérité d'être regardés comme la nation la plus dévote & la plus religieuſe de l'Europe, ſuivant le ſens qu'on attache vulgairement à ces mots dans la Chrétienté : pour parler plus exactement cette nation, autrefois généreuſe & libre, eſt devenue la plus abjecte, la plus ſtupide, la plus ignorante, la plus ſuperſtitieuſe, & conſéquemment la plus cruelle. Les Rois d'Eſpagne ayant depuis longtems formé le projet d'extirper l'héréſie, c'eſt-à-dire, les opinions peu conformes à celles de l'Egliſe Romaine, s'y prirent d'une façon très-courte pour y parvenir ; ils propoſerent à leurs ſujets la Religion Catholique ou la mort. Cette méthode leur a ſi bien réuſſi que les Provinces-Unies des Pays-Bas ſe ſéparerent entiérement de la Monarchie Eſpagnole ; toute la puiſſance de Philippe II. fut forcée d'échouer contre les habitans de quelques marais ; ce profond Politique épuiſa ſes tréſors immenſes ſans aucun fruit, ſinon de maintenir la Religion Romaine bien pure, c'eſt-à-dire, bien ignorante & bien abſurde, dans ſes Etats dépeuplés, appauvris, dévorés par des Prêtres & des Moines, dont le crédit eſt aſſez grand pour commettre impunément tous les crimes, & même pour ſoulever les peuples à volonté contre l'autorité ſouveraine, ſi elle manquoit d'obéiſſance pour le Clergé.

---

(4) Je tiens de perſonnes très-dignes de foi que ſous le Miniſtere pacifique du Cardinal de Fleuri, qui paſſoit pour un homme très-doux, la Cour de France a fait expédier plus de quatre-vingt mille lettres de cachet, pour empriſonner & tourmenter la ſecte des *Janséniſtes*.

Philippe II. trouva dans le Duc d'Albe un fidele miniſtre de ſes fureurs. Ce bourreau ſanguinaire fit mourir des milliers d'hommes dans les ſupplices ſans compter ceux qui périrent dans les combats. Sa réputation étoit ſi bien établie que dès qu'on ſçut qu'il devoit venir gouverner les Pays-Bas, plus de cent mille familles les abandonnerent pour ſe ſouſtraire à la cruauté de ce dévot miniſtre des vengeances du St. Pere. Dans la vue de réprimer des excès commis par les Proteſtans que la violence avoit irrités, l'on érigea un tribunal que cet odieux Gouverneur nomma le *Conſeil des troubles*. Un Eſpagnol nommé Jean de Vargas en fut déclaré Préſident, celui-ci ſecondant merveilleuſement les vues du Duc d'Albe, donna ſon opinion dans un latin digne d'un ſuperſtitieux ignorant. *Hæretici fraxerunt templa, boni nihil fecerunt contra, ergo debent omnes patibulari:* les hérétiques ont démoli les Egliſes, les bons ne s'y ſont point oppoſés, il faut les pendre tous.

Dans une autre occaſion un homme ayant été accuſé fut condamné à la mort ſans avoir été ni entendu ni examiné. Peu de tems après on découvrit l'innocence de ce malheureux, & les juges montrant du chagrin de ce qui étoit arrivé, Vargas leur dit *qu'ils n'en devoient point être fâchés, parce que l'innocence de cet homme tourneroit au profit de ſon ame* (5). Un

---

(5) V. Hiſt. des Provinces-Unies par M. Le Clere Tom. I. pag. 14. En l'an 1562. J. Téroude, Avocat Proteſtant, fut décapité à Toulouſe en France, par arrêt du Parlement, quoiqu'on ne le trouvât point coupable; & voici ce qu'on lui dit. *M. Téroude, la Cour ne vous trouve aucunement coupable, cependant bien informée de l'intérieur de votre conſcience, & ſachant très-bien que vous auriez été très-charmé que ceux de votre malheureuſe & réprouvée religion euſſent remporte la victoire, elle vous condamne à avoir la tête tranchee & tous vos biens ſans exception confiſqués.* V. L'hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées du Royaume de France. *Tome* III. *Liv.* 10. *pag.* 33. & 34.

Il paroît que le Parlement de Toulouſe actuel n'a point dégénéré de l'injuſtice, du fanatiſme & de la férocité de ſes prédéceſſeurs. Ce tribunal, vraiment digne de la ville où l'Inquiſition fut établie pour la premiere fois, condamna, comme toute l'Europe ſçait, ſans aucunes preuves juridiques, le malheureux *Jean Calas* Proteſtant, à être rompu vif, ponr avoir été vaguement accuſé d'avoir étranglé ſon fils. Le Conſeil d'Etat de France a depuis caſſé cet infame arrêt & réhabilité la mémoire de Calas; mais ſes juges exécrables & voués à l'indignation publique ont eu l'effronterie autre membre du même tribunal, nommé *Heſſels*, avoit coutume de s'endormir pendant qu'on jugeoit les accuſés, & lorsqu'il ſe réveilloit, il crioit en ſe frottant les yeux *au Gibet*, *au Gibet*!

Telles étoient les procédures judiciaires des ſubſtituts du Duc d'Albe; quant à lui il agiſſoit d'une façon plus ſommaire, plus arbitraire & plus cruelle. Il envoyoit ſans forme de procès les accuſés au ſupplice, & ſuivant ſon caprice il les faiſoit ou pendre ou décapiter ou brûler; il en faiſoit attacher quelques-uns à la queue d'un cheval, les mains liées derriere le dos, pour les faire conduire au lieu de l'exécution; d'autres furent écartelés. En un mot ce ſcélérat ſe vantoit d'avoir fait périr dix-huit mille hommes par la main du bourreau. Parmi ceux-ci ſe trouvent les noms célebres des Comtes d'*Egmont* & de *Hoorn*, du Baron de *Batembourg* & de beaucoup de perſonnes d'une très-illuſtre naiſſance. Le crime unique des deux premiers étoit d'avoir paru pancher en faveur de la tolérance quoiqu'ils fuſſent Ca-

---

d'empêcher que l'arrêt du Conſeil ne ſortît ſon exécution. C'eſt aux ſoins, aux bienfaits & aux ſollicitations de l'illuſtre Voltaire que la famille de Calas a été redevable de la juſtice qui lui a été rendue. *Note de l'Editeur.*

tholiques eux-mêmes. Ce monſtre n'épargnoit pas même les femmes; il fit périr ſur l'échaffaut une Dame de qualité âgée de 84. ans. V. *Le Clerc hiſt. des Provinces-Unies pag.* 15. 17. 38. &c.

C'eſt ainſi que le Saint Pere fut obéi & ſervi par les plus zélés & les plus dévots de ſes enfans ou de ſes bourreaux; telles ſont les cruautés pieuſement exercées par les Chrétiens les uns contre les autres. Cependant les loix les plus ſanguinaires, les perſécutions les plus atroces pour des opinions, les guerres civiles les plus cruelles, n'ont pu contenter la rage inſatiable de quelques zélateurs, qui ne ſemblent reſpirer qu'au milieu des flots de ſang. Les Prêtres furent toujours les conſeillers & les inſtigateurs des ſcenes les plus horribles que le Chriſtianiſme a fait joüer ſur la terre. Ces hommes divins nous apprennent eux-mêmes que dans le fameux *Maſſacre d'Irlande*, il y eut cent cinquante-quatre mille Proteſtans d'égorgés par les Catholiques; on n'épargna ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfans; & leur mort fut ſouvent accompagnée de circonſtances ſi cruelles que la plume tombe des mains quand on veut les rapporter. V. *Rushworth's Collections. vol.* V. *pag.* 355.

Quoique le maſſacre de la St. Barthélémy appellé communément le *Maſſacre de Paris* n'ait pas couté, peut-être, la vie à autant de monde que celui d'Irlande, il fut pourtant accompagné de circonſtances qui doivent le rendre plus odieux que tous les autres (6). Ce maſſacre ne fut pas dû à un ſoulevement ſubit de la populace, il fut prémédité de ſang-froid; concerté dans le conſeil d'un Roi, aſſiſté de ſa mere, du Duc d'Anjou, qui depuis régna ſous le nom d'Henri III., du Cardinal de Lorraine, du Duc de Guiſe & du Comte de Retz. Charles IX. n'avoit alors que 22. ans & ſon frere le Duc d'Anjou étoit plus jeune que lui; cependant nous voyons qu'à cet âge leur ame étoit déjà mûre à la cruauté religieuſe: l'on employa les plus indignes artifices & les plus infames trahiſons pour attirer à Paris le Roi & la Reine de Navarre, le Prince de Condé, l'Amiral de Coligny & les autres chefs des Proteſtans. En conſéquence on propoſa un mariage entre la ſœur du Roi & le Prince de Navarre; on parla d'une prétendue expédition dans les Pays Eſpagnols, dans laquelle l'Amiral devoit commander en chef & avoir ſous lui tous les officiers Proteſtans. Cette expédition n'eut pas lieu mais le mariage fut accompli ; & l'on profita de cette ſolemnité ponr inonder la ville de Paris de ſang; celui de la plus haute nobleſſe coula dans toutes les rues. M. de Péréfixe, dans la Vie de Henri le Grand, tout Evêque qu'il étoit, parle de cette journée qu'il appelle *action exécrable! qui n'avoit jamais eu & qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de pareille.* Mais quoiqu'un Prélat Catholique condamne cette horrible action, le Pape, comme on l'a dit, n'en jugea pas de même; il fit publiquement l'éloge de cet outrage fait à l'humanité en préſence des Cardinaux de la Sainte Egliſe Romaine. Le Roi de France lui ayant fait part de ce grand événement, le Très-Saint Pere lui en fit ſes remercîmens, l'en félicita, l'exhorta de continuer à extirper l'héréſie; ce qui prouve que Sa Sainteté n'étoit point encore contente du nombre des victimes que l'on venoit d'immoler à ſa fureur. Peut-être auſſi le Pape vouloit-il faire entendre par là qu'il étoit à propos d'établir en France le ſacré tribunal de l'Inquiſition, qui de toutes les inventions imaginées par la cruauté ſacerdotale fut toujours la plus efficace pour tourmenter les conſciences des hommes. Nous allons donc parler de ce merveilleux inſtrument de la cruauté religieuſe.

---

(6) Ce maſſacre abominable, ainſi que la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV. ont été depuis quelques années juſtifiés par un Prêtre exécrable, nommé *l'Abbé de Caveyrac*, qui par là a mérité la faveur de pluſieurs membres illuſtres du Clergé de France. *Note du Traducteur.*

SECTION IX.

De l'Inquiſition & de ſes cruautés.

JUSQU'AU commencement du treizieme ſiecle les Princes temporels furent ſeuls en droit de faire des loix & des édits pour la ſuppreſſion des héréſies & contre les hérétiques; l'exécution de ces loix étoit confiée aux Magiſtrats civils & aux Evêques; mais environ vers l'an 1200. longtems avant les maſſacres dont nous venons de parler, le Pape Innocent III. s'étant apperçu qu'il y avoit un grand nombre d'hérétiques en France, ſur-tout à Toulouſe & aux environs, & que la plus terrible des héréſies celle qui réſiſtoit à l'autorité du Pape, étoit ſur le point de ſe répandre, il vit clairement la ſource de ces maux ſi dangereux pour lui. Les

Princes ſéculiers, ſoit par une ſage politique ſoit par humanité, négligeoient ſouvent de punir les hérétiques, de peur de dépeupler & d'affoiblir leurs Etats en baniſſant ou en détruiſant de bons & d'utiles ſujets ; les Magiſtrats civils n'étoient pas toujours diſpoſés à ſe ſervir de leur pouvoir pour tourmenter & opprimer des Chrétiens leurs ſemblables, des Evêques même craignirent quelquefois d'aller trop loin dans les châtimens des hérétiques & d'en faire un carnage, qui auroit diminué leurs troupeaux s'ils euſſent voulu totalement extirper les héréſies. En un mot ce Pape voyant que l'on ne travailloit qu'avec tiédeur à *l'œuvre du Seigneur*, (c'eſt ainſi que l'impie appelloit la perſécution) tint conſeil avec l'Abbé de Cîteaux & avec un Moine Eſpagnol appellé *Dominique*, qui eſt devenu un Saint depuis, pour ſçavoir ce qu'il falloit faire afin de prévenir le danger qu'il craignoit.

Ce Triumvirat décida qu'il falloit ôter des mains des Laïques le droit de perſécuter ; l'arracher à tous ceux qui s'étoient conduits avec tant de tiédeur, pour le donner à des Eccléſiaſtiques qui par leur zéle ſe montreroient dignes de la confiance de l'Egliſe & d'un emploi ſi ſaint. En conſéquence on établit des *Inquiſiteurs* ;

Dominique, l'un des monſtres les plus ſanguinaires qui aient jamais exiſté, en fut déclaré le chef, & l'Ordre de Moines qu'il avoit inſtitué s'eſt depuis fidélement acquité des fonctions odieuſes imaginées par ſon pieux fondateur.

Peu de tems après l'établiſſement de ces Inquiſiteurs on leur forma un Tribunal ſous le nom d'*Inquiſition*; par ce moyen la perſécution fut réduite en ſyſtême. On éleva des édifices dans leſquels on ménagea des appartemens ſomptueux pour les Inquiſiteurs, & l'on prépara des priſons affreuſes & des cachots terribles pour les malheureux qui tomberoient entre leurs mains; on n'oublia pas des bourreaux & des hommes deſtinés à leur donner la torture; enfin il y eut des hommes pieux qui, ſous le nom de *Familiers du Saint Office*, ſe firent un honneur de devenir les archers & les ſatellites des Inquiſiteurs, & qui s'engagerent par ſerment à les défendre au péril même de leur vie. Non contens de cette noble fonction ceux-ci ſe rendirent encore les eſpions & les délateurs de leurs ſaints maîtres, & quelque infame que ce métier puiſſe paroître en toute autre circonſtance, il devint honorable quand il fut exercé en faveur de la religion; les plus grands Seigneurs, des

Princes mêmes briguerent cet emploi ſublime, & s'en glorifierent dans les pays où cet infame Tribunal eſt établi.

Quoique dans ces pays tous les bons Catholiques ſoient obligés d'informer l'Inquiſition de tous les crimes dont elle prend connoiſſance, cependant ce devoir eſt enjoint plus ſtrictement encore aux *Familiers*. C'eſt ainſi que ce monſtre a plus d'yeux qu'*Argus* pour veiller aux intérêts des Prêtres, & pour s'oppoſer aux opinions contraires à celles d'où viennent les tréſors du Clergé; celui-ci par là, comme Bryarée, a cent bras pour ſe défendre & pour faire une guerre offenſive à ſes ennemis.

Outre cette troupe de gens & cet appareil de choſes néceſſaires pour conduire à bien l'œuvre infame & ſanguinaire de la perſécution; pour aſſurer encore plus l'Egliſe contre les attaques des hérétiques, ce ſaint Tribunal jouit du pouvoir le plus illimité. Par-tout où il eſt établi, les Rois & les Princes mêmes ſont ſoumis à ſa juriſdiction & ont quelquefois éprouvé des châtimens de ſa part.

La rapacité, l'injuſtice & la cruauté de ce Tribunal Eccléſiaſtique ſont auſſi illimités que ſon pouvoir. Lorsqu'un accuſé eſt conduit à l'Inquiſition on commence par le dépouiller de tout & même de ſes habits; on s'informe enſuite exactement de ſes biens tant meubles qu'immeubles, & pour l'engager à ne rien celer, on lui promet ſolemnellement que tout lui ſera rendu lorsqu'il ſortira de la maiſon en cas qu'il ſe trouve innocent; cependant il eſt rare qu'on lui tienne parole, ſur-tout s'il eſt opulent; il eſt auſſi difficile pour un homme bien riche de ſortir de l'Inquiſition que pour un chameau de paſſer par le trou d'une aiguille. Si l'on ne tire pas de plein gré les aveux dont les Inquiſiteurs ont beſoin, ils employent les menaces & enſuite les tortures; quand on leur a découvert ce qu'on poſſede, les Inquiſiteurs communément font vendre ſur le champ les biens du priſonnier à l'encan, parce que, ſuivant la remarque de M. Dellon, ces ſcélérats ſont d'avance très-réſolus à ne rien reſtituer.

Ce Tribunal eſt ſi injuſte que ſouvent des perſonnes demeurent pluſieurs mois dans ſes priſons ſans qu'on leur apprenne le crime dont elles ſont accuſées; au lieu de les en inſtruire le Tribunal leur demande à elles-mêmes ſi elles ſçavent la cauſe de leur détention; comme ſouvent les priſonniers l'ignorent, & par conſéquent ne peuvent la dire, on les avertit de tâcher de ſe rappeller les crimes dont connoît le tribunal du Saint Office, & dont ils peuvent s'être rendus coupables, & on les conjure *par les entrailles de la miſéricorde de Jéſus-Chriſt* (c'eſt la formalité) d'en faire une confeſſion pleine & entiere, vû que c'eſt-là le ſeul moyen de recouvrer leur liberté & leur vie. Si par toutes ces voies l'on ne peut déterminer le priſonnier à confeſſer ou à s'accuſer lui-même, l'on a recours aux menaces & aux tortures pour l'y forcer; quand elles ont été employées ſans ſuccès, comme il arrive quelquefois, on lui laiſſe entrevoir une partie de ce dont il eſt accuſé dans l'eſpérance de tirer quelque choſe de plus; mais jamais on ne lui fait connoître ſes accuſateurs, qui ne lui ſont point confrontés; par là il eſt ſouvent arrivé que des perſonnes parfaitement innocentes de ce dont elles avoient été accuſées, ont ſubi les châtimens les plus cruels & les plus injuſtes & même ont été miſes à mort.

Une nouvelle preuve de l'iniquité de cet odieux Tribunal, c'eſt que l'on y reçoit le témoignage & les délations des perſonnes infames, & même de celles qui ont été convaincues de parjure. En un mot telle eſt l'indignité & la barbarie de l'Inquiſition que non-ſeulement les maris ſont admis comme témoins contre leurs femmes dans le cas d'héréſie, mais encore ſont forcés de ſe rendre leurs délateurs; par la même raiſon les femmes ſont admiſes à dépoſer contre leurs maris, les parens contre leurs enfans, les enfans contre leurs parens; & même pour y inviter les enfans on leur promet ſouvent une portion des biens de leurs parens en cas que ceux-ci ſoient convaincus. C'eſt ainſi que ce Tribunal infernal encourage le parricide, & ſoudoye les enfans pour les déterminer à faire expirer leurs parens dans des tourmens affreux. D'où l'on voit clairement que les crimes les plus atroces, quand on les commet pour le bien de l'Egliſe, changent de nature, ſont ſanctifiés, & deviennent des actions légitimes & méritoires.

Les cruautés exercées par ce Tribunal, que l'on a l'impiété de nommer *ſaint*, ſont auſſi ſurprenantes que terribles. Il y en a, ſans doute, un grand nombre que l'on a ſoigneuſement dérobées à la connoiſſance du public; mais il faudroit des volumes pour décrire ceux que l'on connoît, ſi l'on vouloit en donner les détails; cependant on a beaucoup écrit là-deſſus;

quelques ouvrages ont été publiés par ceux mêmes qui avoient eu le bonheur de ſe tirer des mains de ces tigres altérés de ſang ; on ne ſe propoſe donc ici que de donner une idée de la ſcélérateſſe & de la barbarie de l'Inquiſition, en faveur des perſonnes qui n'auroient pas été à portée de conſulter les ouvrages qui traitent de cette matiere, tels que *l'hiſtoire de l'Inquiſition par Limborch*, de laquelle nous avons tiré la plupart des faits qui ſont ici raportés.

Lorſqu'un accuſé eſt arrêté par ordre de l'Inquiſition, on le jette dans un cachot obſcur, où il demeure quelquefois pendant des années entieres, & pour l'ordinaire tout ſeul ; on ne lui fournit aucun livre, pas même de dévotion, ni rien de ce qui pourroit contribuer à adoucir ſes peines ; au contraire on s'étudie à les aggraver par tous les moyens imaginables. Un ſilence profond régne dans cette région de la douleur ; ſi un priſonnier récite ſes prieres à haute voix, ou a la témérité de ſe plaindre, un geolier lui ordonne de ſe taire, & en cas de récidive il eſt battu ſans miſéricorde. Un priſonnier incommodé d'une toux, eut ordre de ne point touſſer : comme il répondit qu'il ne pouvoit faire autrement il fut tellement

ment battu qu'il expira ſous les coups.

Quoiqu'une pareille priſon accompagnée de circonſtances ſi déſolantes ſoit déjà un châtiment très-rigoureux, ſuffiſe quelquefois pour faire tourner la cervelle aux malheureux qui l'éprouvent, en faſſe périr d'autres, en détermine quelques-uns à ſe donner la mort (1), cependant tout cela n'eſt encore qu'une très-petite partie des ſouffrances qu'endurent ceux qui tombent entre les mains des Inquiſiteurs. Ces monſtres infligent les tourmens les plus inouis aux malheureuſes victimes de leur rage: l'objet de ces tourmens eſt de forcer les priſonniers à s'accuſer eux-mêmes ou d'autres, & ſouvent ils s'accuſent eux-mêmes & les autres à faux.

Dans le tems que l'Inquiſition étoit établie en Flandres, des femmes accuſées de ſorcellerie & d'avoir commerce avec le Diable, nierent le fait à l'interrogatoire, mais ayant été miſes à la torture elles confeſſerent tout ce dont on les accuſoit & dirent entre autres choſes que le Diable les avoit connues charnellement:

---

(1) M. Dellon, qui a écrit une *relation de l'Inquiſition de Goa*, nous dit que durant ſon ſéjour dans les priſons de l'Inquiſition il penſa devenir fou, & que ſouvent il fut tenté de ſe donner la mort.

elles ſe rétracterent enſuite lorſqu'on les conduiſoit au lieu de l'exécution, & l'on pouvoit les en croire, diſant que c'étoit la rigueur des tourmens qui leur avoit arraché cet aveu, ce qui ne les empêcha point d'être brûlées vives.

Les Inquiſiteurs n'omettent rien pour effrayer les prétendus criminels qu'ils ont entre les mains, & ſe font un devoir d'aggraver toutes leurs peines. L'endroit où l'on donne la torture eſt communément une chambre obſcure & ſouterraine, tendue de noir, & éclairée par des chandelles. Le bourreau vêtu de noir, ſemblable à un Démon, paroît devant le priſonnier & lui montre les inſtrumens de la torture. Les accuſés, ſoit hommes, ſoit femmes ou filles, ſans égard pour la pudeur, ſont dépouillés tout nuds, après quoi on les couvre d'un habillement fort mince qui prend exactement le corps, ou bien on ne leur donne qu'un calleçon de toile pour couvrir leur nudité.

Les tortures que l'on emploie ſont de différentes eſpeces; il y en a un très-grand nombre & elles peuvent paſſer pour vraiment infernales. L'une de ces tortures conſiſte à lier les mains de l'accuſé derriere le dos; on lui attache des poids énormes aux pieds, après quoi on l'éleve à l'aide d'une poulie à laquelle on fait toucher ſa tête; on le tient ſuſpendu quelque tems de cette maniere, afin de diſtendre tous ſes membres & ſes jointures, pour lors on le laiſſe retomber tout d'un coup de maniere cependant que ſes pieds ne touchent point la terre; par cette ſecouſſe ſubite ſes bras & ſes jambes ſe trouvent diſloqués: on réitere la même choſe deux ou trois fois, & ſuivant le rapport de Piazza, qui avoit été lui-même l'un des juges de l'Inquiſition, on fuſtige cruellement ces malheureux pendant qu'ils ſont ainſi ſuſpendus.

Voici une autre méthode dont l'Inquiſition ſe ſert pour donner la queſtion. On place un réchaud rempli de charbons ardens ſous la plante des pieds du malheureux que l'on applique à la torture; on les a préalablement frottés de lard afin que la chaleur devienne plus cuiſante. Mais pour ne point trop nous arrêter ſur un ſujet ſi révoltant, nous nous contenterons de rapporter encore un ſeul exemple de la cruauté ſacerdotale des infâmes ſuppots de l'Inquiſition. Ils ont une auge de bois creuſé, aſſez ample pour contenir un homme couché dans toute ſa longueur; au fond de cette auge eſt une barre de fer fixée en travers, ſur laquelle on poſe le priſonnier couché ſur ſon dos, de maniere que ſes pieds ſoient beaucoup plus élevés que ſa tête. Quand il eſt dans cette poſture ſes cuiſſes & ſes bras ſont liés avec de petites ficelles que l'on peut ſerrer par des tourniquets & que l'on fait entrer jusqu'aux os au point de les faire disparoître. Cependant ce n'eſt-là que le commencement des tourmens qu'on fait ſubir à l'accuſé; on lui met ſur la bouche & ſur les narines une étoffe mince, & pour lors on fait tomber de haut un petit filet d'eau ſur la bouche du malheureux, ce qui fait enfoncer le morceau d'étoffe jusqu'au fond de ſa gorge, enſorte qu'il lui eſt impoſſible de reſpirer, par là il ſemble entrer en agonie: lorsqu'on a retiré le morceau d'étoffe, ce que l'on fait pour qu'il puiſſe répondre à l'interrogatoire, il eſt ordinairement rempli de ſang, & ceux qui ont ſouffert ce genre de ſupplice diſent qu'il leur ſembloit qu'on leur faiſoit ſortir les boyaux par la bouche. La répétition de ces tortures ſemble être une mort multipliée, ou ſuivant l'expreſſion de Shakeſpear *c'eſt mourir pluſieurs fois avant la mort.*

Telles ſont les inventions infernales imaginées par les Prêtres du Dieu des miſéricordes! en effet l'Enfer, à l'excep tion de ſa durée, pourroit-il être pire que la ſainte Inquiſition? Les démons les plus pervers peuvent-ils être plus cruels & plus inhumains que ces Inquiſiteurs religieux? Pour continuer d'inſpirer contre ces hommes exécrables l'indignation qu'ils méritent je rapporterai quelques exemples des ſupplices qu'ils ont fait ſouffrir à des perſonnes aſſez malheureuſes pour tomber entre leurs mains.

M. William Lithgow, Ecoſſois, voyageant pour ſatisfaire ſa curioſité, eut le malheur d'être déféré à cet infâme Tribunal. Après avoir ſouffert des tourmens inouis, il fut condamné à être brûlé vif comme hérétique, mais les Inquiſiteurs, peu contens de le condamner à une mort ſi douloureuſe, voulurent encore lui faire éprouver onze tortures; en voici une qu'il rapporte lui-même. On commença par le dépouiller nud, on le fit mettre à genoux tandis que ſes bras étoient tenus en l'air; on lui ouvrit la bouche avec des outils de fer, & on lui fit avaler de l'eau jusqu'à ce qu'elle découlât de ſa bouche; alors on lui paſſa une corde au col, & on le fit rouler ſept fois la longueur de la chambre, ce qui penſa l'étrangler. Pour lors on lui attacha une corde mince autour des deux gros doigts des pieds, on le ſuſpendit la tête en bas, & puis on coupa la corde qu'il avoit autour du col; on le laiſſa dans cet état jusqu'à ce qu'il eût dégorgé toute l'eau qu'il avoit bue; après quoi il demeura longtems à terre comme mort; ce fut alors que par un bonheur imprévu il fut délivré de priſon & revint en Angleterre.

Une Dame très-pieuſe accuſée d'héréſie fut miſe à l'Inquiſition de Séville avec ſes deux filles vierges, & une nièce mariée. On employa différentes tortures pour les engager à s'avouer coupables, pour découvrir les perſonnes de leur ſecte, & ſur-tout pour qu'elles s'accuſaſſent réciproquement; mais ce fut vainement. L'Inquiſiteur les trouvant obſtinées, fit venir devant lui une des filles, ſous prétexte de conférer avec elle en particulier; il lui dit qu'il prenoit beaucoup de part à ſes peines & feignit de vouloir la conſoler; après l'avoir ainſi ſéduite, lui avoir fait croire qu'il prenoit un intérêt très-ſincere aux malheurs de ſa famille, lui avoir fait eſpérer qu'il lui rendroit de bons offices pour recouvrer la liberté, ce traître l'exhorta d'avouer ce qui la regardoit elle-même & de découvrir tout ce qu'elle ſçavoit ſur ſa mere, ſes ſœurs, ſa tante & quelques autres perſonnes qui n'avoient point encore été arrêtées; promettant avec ſerment que ſi elle vouloit lui parler avec franchiſe, il trouveroit le moyen de faire ceſſer leurs infortunes & de les remettre en liberté. Ces careſſes tirerent de cette fille des aveux que les tourmens n'avoient pu lui arracher; ſéduite par les promeſſes & les ſermens réitérés de l'Inquiſiteur elle lui découvrit tout ce qu'il vouloit ſçavoir. Alors cet infâme parjure, une fois parvenu à ſes fins, fit appliquer cette infortunée à la queſtion la plus cruelle, elle chargea pour lors & ſa mere & ſes ſœurs, qui furent pareillement appliquées à la queſtion, & toutes furent brûlées vives ſur le même bûcher.

Quelqu'horrible que ſoit l'exemple qui vient d'être rapporté, celui qui ſuit ne lui cede en rien, & même il paroîtra plus cruel à de certains égards. Une femme de qualité nommée *Boborquia*, Epouſe du Seigneur *d'Higuera* en Eſpagne, quoique groſſe de ſix mois, fut arretée par l'Inquiſition, uniquement parce que ſa ſœur, qui avoit été pareillement arrêtée & qui fut enſuite brûlée, avoit déclaré dans la torture qu'elle l'avoit entretenue de ſa façon de penſer. La Dame Bohorquia accoucha dans ſa priſon; au bout de quinze jours elle fut reſſerrée très-étroitement & traitée avec la même dureté que les autres priſonniers; la ſeule conſolation qu'elle avoit étoit due à une jeune fille qu'on lui avoit donnée pour compagne & qui fut par la ſuite brûlée pour ſa religion; mais cette conſolation fut bientôt changée dans la plus cruelle des afflictions, car cette malheureuſe compagne fut arrachée d'auprès d'elle pour ſubir la torture, & on ne la lui ramena qu'ayant tous les membres diſloqués, ſpectacle affreux, très-propre à faire ſentir à la Dame le traitement qu'elle devoit attendre pour elle-même. A peine la jeune fille eut-elle commencé à ſe rétablir que l'on vint prendre Madame Bohorquia pour lui faire ſubir les mêmes tortures. Après avoir ſouffert des tourmens qui penſerent lui couter la vie, elle fut remiſe toute expirante dans ſa priſon où elle mourut en effet au bout de huit jours. Pour combler la meſure de la perverſité des Inquiſiteurs, il ſe trouva par la ſuite que cette Dame étoit parfaitement innocente de ce dont on l'accuſoit; & les Inquiſiteurs, qui l'avoient cruellement aſſaſſinée, la déclarerent eux-mêmes telle.

On a déjà ci-devant obſervé que tous ceux ou celles à qui l'Inquiſition fait donner la torture ſont, ſans diſtinction de ſexes, dépouillés tout nuds, au mépris des régles de la pudeur. Quelles réflexions ne fait pas naître une conduite ſi étrange! quel mêlange abominable de barbarie & de lubricité! quelle doit être la ſituation d'une femme honnête, quand elle ſe voit expoſée aux regards avides de ces monſtres ſacrés, qui ſans égards pour la foibleſſe de ſon ſexe, pour ſes charmes, pour ſes pleurs, aſſouviſſent ſur elle leur tyrannie & leur rage!

Non; les peuples les plus ſauvages ne nous fourniſſent point d'exemples d'une pareille barbarie exercée ſur un ſexe enchanteur. Cependant c'eſt ainſi que des femmes ont été traitées au ſein des nations qui ſe diſent chrétiennes & policées! C'eſt ainſi que des Princes & des peuples dévots permettent que l'on tourmente ſouvent l'innocence & la piété! Des ſcélérats coupables de ces cruelles infamies, que l'on devroit exterminer de deſſus la ſurface de la terre, où ils ſont un ſcandale pour la Religion en général & pour le Chriſtianiſme en particulier, jouiſſent non ſeulement de la vie, mais encore ſont comblés d'honneurs, de richeſſes & de pouvoir.

SECTION X.

De l'exécution de ceux que l'Inquiſition a condamnés.

POUR terminer le tableau que l'on vient de tracer d'un Tribunal qui ſemble avoir tranſporté l'Enfer ſur notre globe, il paroît néceſſaire de décrire en peu de mots la façon dont on fait mourir les prétendus criminels que les Inquiſiteurs jugent dignes de la mort.

Lorſque l'Inquiſition a indiqué un *auto da fe*, c'eſt-à-dire, un acte de foi, (c'eſt ainſi que l'on nomme les jours où l'on exécute les malheureux accuſés) ce jour eſt un jour de triomphe pour l'Egliſe & de réjouïſſances pour le peuple d'Eſpagne & de Portugal. Les Inquiſiteurs ſe montrent alors dans toute leur inſolence ou leur gloire, & ſe préſentent à la vénération d'une populace qui applaudit à leurs forfaits. Des Rois & des Reines accompagnés de toutes leurs Cours ont ſouvent aſſiſté à cet horrible ſpectacle, & ont été les témoins des tourmens que l'on fait ſubir en public à ces malheureuſes victimes du Clergé. Un Inquiſiteur Eſpagnol lui-même appelle cette ſolemnité un ſpectacle horrible & qui fait trembler. Les Juges, un grand nombre de Nobles, d'Officiers militaires, de pieux dévots, d'Eccléſiaſtiques & de Moines marchent en proceſſion pour accompagner les infortunés qui doivent être immolés à la cruauté religieuſe.

La façon dont on les exécute eſt d'une cruauté qui révolte, & qui prouve jusqu'à quel point le fanatisme & la ſuperſtition ſont capables d'étouffer dans des peuples entiers les ſentimens de la nature. Les femmes elles-mêmes vont prendre part à ce ſpectacle; loin d'en être attendries elles ſe font un mérite de contempler les tourmens affreux de ceux que la religion proſcrit. Que dis-je? elles ſe croiroient coupables ſi elles ne donnoient des ſignes d'approbation & de plaiſir. Voici des détails que l'on tient de deux témoins oculaires.

Les malheureux qui ont été condamnés à être brûlés vifs ſont placés ſur un banc ou ſur une eſtrade de douze pieds de haut & attachés à des poteaux qui ſoutiennent l'eſtrade. Deux Jéſuites montent à une échelle pour s'approcher des Juifs ou des Hérétiques afin de les engager à ſe réconcilier avec la ſainte Egliſe Romaine. Si après une exhortation réitérée ils refuſent de le faire, les Jéſuites leur diſent que le Diable eſt prêt à s'emparer de leurs ames pour les emporter en Enfer. Après cet avertiſſement charitable le peuple demande à grands cris qu'on les brûle, en diſant que l'on faſſe le poil à ces chiens. (1) Cela s'exécute en leur pouſſant dans le viſage des balais enflammés, ce que l'on continue jusqu'à ce que les balais ſoient réduits en charbons. Cette cérémonie eſt accompagnée d'acclamations que l'on n'entend dans aucune autre occaſion ; en effet il n'y a point de ſpectacle qui paroiſſe plus amuſant à un Eſpagnol ou un Portugais. Alors on met le feu aux fagots dont le bûcher eſt composé; mais comme on a ſoin que la flamme ne monte pas plus haut que les genoux, les malheureux ſont plutôt grillés que brûlés, & ſouvent l'on fait durer leurs tourmens pendant deux heures entieres.

---

(1) L'on voit par-là que les Prêtres ſont parvenus à dépraver tellement les cœurs de ces dévots Catholiques, qu'un homme qui ne penſe pas comme eux ne leur paroît être qu'un chien. C'eſt ainſi que les Prêtres inſpirent la charité à ceux qu'ils inſtruiſent!

Je trouve dans l'auteur de qui j'emprunte ces détails, que durant une de ces exécutions le feu Roi de Portugal accompagné de ſes freres étoit à une fenêtre ſi proche du bûcher de l'un de ces malheureux qu'il fut à portée d'entendre la harangue pathétique que celui-ci lui adreſſoit, tandis qu'on le brûloit à petit feu; quoiqu'il demandât pour toute grace qu'on lui donnât un plus grand nombre de fagots afin de terminer ſes tourmens il ne put obtenir cette grace de ſa Majeſté. Un témoin oculaire de cette ſcene dit que pour lors ſon dos & ſa partie poſtérieure étoient déjà entiérement conſumés, & que tandis qu'il parloit encore ſon eſtomac s'ouvrit tout d'un coup. Telle eſt la dureté de ces Cannibales Chrétiens!

Dans un de ces *actes de foi* que l'on célébroit en Eſpagne, la Reine, qui étoit la fille du Roi de France, ſe trouva préſente, lorsqu'on alloit brûler une fille Juive d'une très-grande beauté & qui avoit à peine dix-ſept ans. Cette pauvre infortunée s'adreſſant à la Reine la conjura d'être exemptée d'un ſi cruel ſupplice. „ Grande Reine! lui dit-elle, votre pré„ ſence n'apportera-t-elle point quelqu'a-

„ douciſſement à ma peine ? conſidérez
„ ma jeuneſſe ; faites attention que je ſuis
„ condamnée pour une religion que j'ai
„ ſucée avec le lait de ma mere ". La Reine détourna les yeux en pleurant, & fit connoître qu'elle ſe ſentoit vivement touchée du ſort de cette infortunée, mais qu'elle n'oſoit intercéder pour elle, ni dire un mot en ſa faveur. On dit que Philippe III. ayant apperçu un Juif condamné par l'Inquiſition, qui marchoit en chantant à ſon ſupplice, ne put s'empêcher de dire qu'il falloit que ce malheureux fût bien perſuadé de ſa religion. Les Inquiſiteurs ſcandaliſés de ce propos lui en demanderent une réparation ſolemnelle ; on fit tirer une palette de ſang au Roi & ce ſang fut brûlé par la main du bourreau.

Tels ſont les effets de la cruauté religieuſe ; car c'eſt-là vraiment le nom que l'on doit donner à ces crimes commis ſous le prétexte de ſervir la religion. Mais il faut être ou bien ſtupide ou bien endurci dans ſes préjugés pour ne pas s'appercevoir qne c'eſt uniquement les intérêts du Clergé que ces forfaits ont pour objet. En effet nous devons reſter convaincus que le zêle prétendu pour la religion, qui ſe montre par des perſécutions & des violences, n'eſt fondé que ſur des vues temporelles; ne ſe propoſe jamais que de ſatisfaire l'orgueil, l'avarice, l'ambition; ne peut partir que d'un caractere cruel & corrompu.

Des miſérables ſans religion & ſans mœurs, & privés des ſentimens les plus communs de la probité, ont inventé & répandu un grand nombre de contes fabuleux & de dogmes abſurdes, propres à faire prendre à un petit nombre d'hommes pervers de l'aſcendant ſur le reſte du genre humain. A l'aide de ces inventions ils tirent l'argent des peuples, ils s'enrichiſſent eux-memes, ils ſe font craindre & reſpecter. C'eſt pour conſerver ces avantages uſurpés qu'ils parviennent à briſer les liens les plus ſacrés de l'humanité & à rendre les Rois, les Magiſtrats & les peuples également imbécilles, les complices & les miniſtres de leurs horribles cruautés.

SECTION XI.

Des perſécutions excitées par les Prêtres Proteſtans.

LES perſécutions & les cruautés religieuſes qui ont été rapportées juſqu'ici comme exercées par les Chrétiens, ſont empruntées des Catholiques Romains, & ſe ſont pratiquées dans l'Egliſe depuis le tems où le Pape & ſon Clergé ont obtenu un pouvoir ſans bornes dans la Chrétienté. Si nous n'avions pas un ſi grand nombre de preuves convaincantes de la barbarie exercée par des prêtres de Jéſus-Chriſt, comment auroit-on jamais pu s'imaginer que ceux qui s'étoient ſi fort élevé contre la perſécution & qui ſe donnoient pour les prédicateurs d'un Evangile de paix, dans le tems où ils étoient eux-mêmes perſécutés, deviendroient un jour des monſtres de cruauté & les plus violens des perſécuteurs ? Cependant la choſe eſt ſouvent arrivée & elle arrivera toujours. Il eſt évident que les plus diſtingués parmi les premiers Réformateurs ſont devenus perſécuteurs en théorie & dans la pratique toutes les fois qu'ils ont eu le pouvoir en main; pour lors ils ont enſeigné de vive voix & par écrit que la perſécution étoit une choſe louable & néceſſaire, par là ils ont contredit tout ce qu'ils avoient antérieurement dit en faveur de la tolérance, dans un tems où ils étoient eux-mêmes les victimes de la perſécution: on leur doit la juſtice de convenir qu'ils ont très fidélement pratiqué les maximes violentes qu'ils ont enſeignées.

Luther, Mélanchton, Zwingle, Bucer, Beze, Farel, & ſur-tout Calvin, ſe ſont montrés de très-ardens perſécuteurs. Ce dernier s'eſt diſtingué par un infame Traité qu'il écrivit en faveur de la perſécution, & encore plus par les perſécutions qu'il ſuſcita contre pluſieurs hommes de mérite. *Caſtillion* ou *Caſtalion*, homme éminent par ſon ſçavoir & ſes mœurs, fut injurié & perſécuté par lui, uniquement parce qu'il n'étoit point de ſon avis ſur la prédeſtination, le libre arbitre, l'élection, le Cantique des Cantiques, & la deſcente de Jéſus-Chriſt aux Enfers. Ce fut encore par les ſoins de Calvin que Servet fut empriſonné & brûlé comme hérétique (1). Le pauvre Servet fut traité dans la ville Proteſtante de Genève de la même maniere qu'il eût pu l'être dans l'Inquiſition Romaine; on lui confisqua tous ſes biens & une ſomme conſidérable d'argent; on l'enferma dans un cachot où il fut en proie à la vermine, & l'on finit par le faire périr ſur un bûcher.

Pour faire connoître l'eſprit qui animoit Calvin, je vais rapporter les plaintes que Caſtalion faiſoit contre lui au ſujet des traitemens qu'il avoit eſſuyés de ſa part. Il dit en parlant à Calvin: „ Dans „ un libelle écrit en François vous m'ap-

---

(1) Quelques jours avant le jugement de Servet Calvin écrivoit à un ami qu'il eſpéroit que ſa ſentence iroit *au moins* à la mort. (*ſaltem fore capitalem.*) Théodore de Beze écrivit un Traité pour prouver la légitimité de punir les hérétiques. Pierre Dumoulin fameux Théologien Proteſtant & Paſteur de l'Egliſe Réformée de Paris, publia en 1618 un livre intitulé *l'Anatomie de l'Arminianisme*. dans lequel il appelle les *Remontrans*, des hérétiques, des ſectaires, des novateurs, des monſtres, des ſcélérats, des blaſphémateurs, des inſolens &c. Il ajoute que quiconque ne croit pas en Jéſus-Chriſt, n'eſt point un enfant de Dieu, & par conſéquent n'a aucun droit à la poſſeſſion des biens temporels, quand même il poſſéderoit d'ailleurs toutes les vertus ſociales. Voyez *Brandt. hiſt. de la Réform.*

„ pellez un blaſphémateur, un calomnia-
„ teur, un méchant, un chien aboyant,
„ un ignorant, une bête, un impudent,
„ un impoſteur, un corrupteur impur de
„ l'Ecriture Sainte, un homme qui ſe
„ moque de Dieu, un contempteur de
„ toute religion, un inſolent, un chien
„ impur, un impie, un libertin, un eſ-
„ prit dépravé, un vagabond, un fri-
„ pon &c. "

Nous ne devons point être ſurpris qu'un homme d'un caractere auſſi emporté que Calvin ait pu enſeigner que Dieu prédeſtinoit un grand nombre de ſes créatures à la damnation éternelle. Une pareille opinion me paroît devoir naturellement découler de la méchanceté du caractere de cet homme; il y a tout lieu de ſoupçonner qu'en général les opinions des hommes dépendent bien plus qu'on ne penſe de leurs diſpoſitions naturelles.

Cette cruelle perſécution que Calvin fit éprouver à Caſtalion fut approuvée par Mélanchton, par Bucer, par Farel. Le premier écrivoit dans une lettre à Bullinger que le Sénat de Genève avoit très-bien fait de mettre à mort l'hérétique, & qu'il étoit ſurpris qu'il y eût des gens qui blamaſſent une pareille ſévérité. Le ſecond dit charitablement & pieuſement dans un Sermon public qu'*on auroit dû lui arracher les boyaux & les déchirer en pièces.* Farel le troiſieme dit avec autant de charité chrétienne qu'*il eût mérité de mourir de dix mille morts.*

Il n'eſt pas douteux que Calvin ne fût un homme de grands talens, très-ſçavant, très-zêlé, très-utile à la réformation; mais il ne ſe faiſoit aucun ſcrupule d'accuſer, de diffamer, de calomnier ſes confreres; de les traiter de prévaricateurs & d'hypocrites, d'aller jusqu'à prendre Dieu à témoin de fauſſetés évidentes, de perſécuter ſes ennemis jusqu'à la mort. C'eſt au lecteur à donner à ce ſublime *Réformateur* les qualifications qu'une pareille conduite ſemble mériter; au moins eſt-il certain que ſa façon d'agir, ainſi que celle des Théologiens dont nous venons de parler, confirme le jugement que nous avons ci-devant porté des Saints & des Peres de l'Egliſe Chrétienne, je veux dire qu'il y a des hommes qui ont beaucoup de religion dans la tête & qui n'ont point de vertu dans le cœur.

Cet eſprit atroce & perſécuteur qui animoit ces merveilleux Réformateurs s'eſt aſſez généralement emparé des Egliſes Réformées. Il ſeroit difficile & même impoſſible de nommer une ſeule Egliſe ou ſecte parmi les Proteſtans, qui ayant eu le pouvoir en main n'ait point perſécuté. La Suiſſe, la Hollande & notre propre pays nous fourniſſent une infinité d'exemples de perſécutions Proteſtantes.

Les Egliſes de Bâle, de Berne, de Zurich, de Schaffouſe, dans les lettres qu'elles écrivirent aux Magiſtrats de Genève, applaudirent au traitement odieux qu'ils avoient fait à Servet, & ſe rendirent coupables elles-mêmes de ſemblables cruautés.

Valentin Gentilis, natif de Cozance en Italie, eut le malheur de tomber dans quelques opinions erronées ſur la Trinité; il prétendoit que le Pere ſeul étoit Dieu par lui-même, qu'il étoit increé, *eſſentiateur*, ou celui qui donne l'eſſence à tous les êtres, mais que le Fils étoit *eſſentié*, ou dérivoit ſon eſſence du Pere, & par conſéquent qu'il n'étoit pas Dieu par lui-même, quoique pourtant il le reconnût pour vrai Dieu. Il raiſonnoit à-peu-près de la même maniere ſur le compte du St. Eſprit; il faiſoit des trois perſonnes trois eſprits éternels, diſtingués par une ſubordination graduelle, en réſervant la monarchie au Pere qu'il appelloit le ſeul Dieu. Ce Théologien forcé de ſe ſauver de ſon pays à cauſe de ſa religion vint ſe réfugier à Genève, comme dans un lieu d'azyle, mais il ſe trouva bien trompé; il fut obligé d'abjurer ſes opinions, condamné à une rude pénitence, on le conduiſit dans les rues en chemiſe, les pieds & la tête nuds, une torche au poing, & on lui enjoignit de ne point ſortir de la ville ſans permiſſion expreſſe. Nonobſtant ces défenſes il trouva le moyen de s'évader & ſe retira dans le Canton de Berne, où il fut encore bien plus maltraité, car il y fut arrêté, empriſonné, décapité (2).

---

(2) M. Keyſler dit dans ſes Voyages que la façon de penſer des Genevois eſt maintenant bien changée relativement à la perſécution; il aſſure que l'on n'y parle qu'avec horreur du ſupplice de Servet, & que les Eccléſiaſtiques eux-mêmes deſireroient que cette avanture fût miſe en oubli. *Tome* I. *pag.* 173.

Cependant l'exemple du célebre Jean Jaques Rouſſeau qui par ſes écrits s'eſt illuſtré lui-même ainſi que ſa Patrie, prouve que le levain de la perſécution eſt bien loin d'être étouffé dans le cœur des Genevois. Ce Philoſophe a eſſuyé depuis des perſécutions très-vives de la part du Clergé de la Principauté de Neufchâtel, qui ne s'eſt point oublié dans cette occaſion. On ſçait que ce Clergé très-inſolent a, nonobſtant la protection du Roi de Pruſſe ſon Souverain, perſécuté M. Petitpierre Paſteur Réformé, pour avoir oſé ſoutenir que Dieu étoit trop bon pour permettre que les

L'on pourroit encore citer un grand nombre d'exemples de perſécutions exercées par toutes les Egliſes Proteſtantes dont on vient de parler. On publia à Zurich un édit très-ſévere contre les Anabaptiſtes, ou contre tous ceux qui ſe feroient baptiſer de nouveau; pluſieurs de ces hérétiques furent punis de mort; l'un d'entre eux fut condamné à être noyé d'une façon très-burlesque par Zwingle qui dit en quatre mots *qui iterum mergit, mergatur*; que celui qui ſe rebaptiſe ſoit noyé.

L'eſprit d'intolérance & de perſécution a long-tems régné en Hollande parmi les Réformés, & s'eſt fait ſentir avec fureur dans ce pays. Les animoſités éclaterent d'abord entre les Luthériens & les Calviniſtes, qui ſelon la remarque de M. Chandler dès l'enfance de la Réformation s'anathématiſoient les uns les autres, à cauſe de la diverſité de leurs opinions au ſujet de l'Euchariſtie, & qui regardoient la douceur & la tolérance comme des choſes intolérables. Par la ſuite ce zêle ſe

---

peines de l'Enfer fuſſent éternelles; mais le Clergé pour ſes intérêts en ce monde s'obſtine à être éternellement damné dans l'autre.

Note de l'Editeur.

porta contre les Anabaptiſtes dont pluſieurs furent mis à l'amende, empriſonnés, bannis. Enfin il s'éleva une querelle furieuſe entre les Gomariſtes ou vrais Calviniſtes & les Arminiens; elle occaſionna une violente perſécution, dont les derniers furent les victimes; ceux-ci furent par la ſuite appellés *Remontrans*.

Jacob Arminius, l'un des Profeſſeurs de Théologie de l'Univerſité de Leyde, diſputant ſur la doctrine de la prédeſtination, s'aviſa de s'écarter de l'opinion de Calvin ſur ce ſujet; il trouva dans Gomarus ſon collegue un puiſſant adverſaire. Celui-ci ſoutenoit que par un décret éternel Dieu avoit décidé ceux d'entre les hommes qui ſeroient ſauvés ou damnés. Comme ce dernier ſentiment étoit celui de la plus grande partie du Clergé des Provinces-Unies, il s'efforça de décrier Arminius & ſa doctrine, on refuſa tous les accommodemens, on excita les Magiſtrats, en leur montrant la néceſſité d'extirper l'Arminianiſme & de détruire les Arminiens, que l'on traitoit de Peſtes, de Diables, de Mamelukes. On diſoit hautement dans les chaires qu'il falloit tout entreprendre, qu'il falloit en uſer comme Elie avec les Prêtres de Baal; lorſque le tems de l'élection des nouveaux

Magiſtrats fut arrivé, les Prédicans demandoient à Dieu des hommes dont le zèle allât jusqu'à répandre le ſang. En un mot le Magiſtrat ſe conformant à l'humeur maſſacrante de ſes guides ſpirituels, de ſes doux Paſteurs, perſécuta cruellement les pauvres Rémontrans ; pluſieurs de leurs Miniſtres furent chaſſés du pays ſi ſubitement qu'on ne leur laiſſa pas même le tems de régler leurs affaires, ou de ſe pourvoir d'argent pour vivre dans le lieu de leur banniſſement. Beaucoup d'autres perſonnes furent obligées de s'expatrier ; le ſçavant Grotius fut condamné à une priſon perpétuelle, dont il ſe tira par l'adreſſe de ſa femme ; le Grand-Penſionnaire Barnevelt, pour avoir favoriſé le parti des Remontrans, eut la tête tranchée.

Perſonne n'ignore avec quelle furie l'eſprit perſécuteur exerça ſes ravages en Angleterre immédiatement après la Réformation ; & cet eſprit s'y eſt depuis ranimé très-vivement à pluſieurs repriſes. Sous le régne de Henri VIII. ce Prince fournit à la perſécution une épée à deux tranchans qui bleſſoit également les Proteſtans & les Catholiques. Edouard VI. n'étant qu'un enfant fut gouverné par ſon Conſeil & ſur-tout par Cranmer, qui engagea ce Prince à faire périr pluſieurs perſonnes pour leurs opinions religieuſes, mais il ne s'y prêta qu'avec tant de répugnance, que ſe trouvant, pour ainſi dire, contraint par cet Archevêque de ſigner un arrêt qui condamnoit Jeanne Bocher à être brûlée vive pour quelques opinions fanatiques au ſujet du Chriſt, Edouard ne put s'empêcher de verſer des larmes, & dit que s'il faiſoit un péché ce ſeroit l'Archevêque qui en répondroit devant Dieu. Comme Cranmer lui-même devint martyr ſous le régne ſuivant, nous avons tout lieu de croire que pluſieurs de ceux qui ont ſouffert le martyre ne manquoient pas de la volonté, mais de la puiſſance néceſſaire pour faire d'autres martyrs.

La Reine Elizabeth, quoiqu'à bien des égards elle fût très-grande Princeſſe, avoit dans ſon caractere beaucoup de la hauteur & de la ſévérité de ſon pere, & quoique ſous le régne de ſa ſœur Marie elle eût vu & même eût éprouvé les effets cruels de la perſécution au point qu'elle eut aſſez de peine à ſauver ſa propre vie, elle ne laiſſa pas de perſécuter non ſeulement ſes propres ſujets, mais encore des étrangers, qui étoient venus ſe réfugier dans ſes Etats pour échapper aux cruautés qui s'exerçoient dans leurs pays; ils furent ſans doute bien étonnés de trouver en Angleterre les mêmes traitemens ; en effet quelques-uns d'entre eux furent fouettés , empriſonnés , bannis , & d'autres furent mis à mort, entre autres deux dont l'un avoit une femme & neuf enfans : ce malheureux demandoit pour toute grace qu'on lui permît de ſortir du royaume avec ſa famille, mais ce fut vainement ; tous deux Anabaptiſtes furent brûlés vifs à Smithfield.

Quoique le Roi Jacques I. eût été élevé dans le Presbytérianisme, & rendît graces à Dieu, lorsqu'il étoit en Ecoſſe, d'être à la tête *d'une Egliſe la plus pure qui fût au monde* ; cependant quand il parvint à la Couronne d'Angleterre il perſécuta les membres de ſon ancienne Egliſe, ainſi que tous ceux qui n'adoptoient pas les opinions des Epiſcopaux d'Angleterre. Quelques Evêques avoient trouvé le ſecret de flatter ſa vanité ; en reconnoiſſance il leur lâchoit la bride contre ſes ſujets, dont pluſieurs furent traités par eux avec la barbarie familiere aux Miniſtres du Seigneur.

Son fils & ſon ſucceſſeur Charles I. marcha ſur les traces de ſon pere. Laud, Prélat hautain, turbulent & ſans pitié, ne vouloit que perſonne eût l'audace de s'oppoſer à l'introduction des rites & des cérémonies de l'Egliſe Romaine dont il étoit fort épris; en conſéquence il traita d'une façon très-cruelle pluſieurs Théologiens & Gentilshommes Proteſtans qui ne vouloient pas ſe conformer à ſes caprices; mais ce prêtre fougueux fit tant par ſes excès qu'il eut la tête tranchée, après avoir été la cauſe du renverſement total de l'Egliſe & de l'Etat. Quand ceux qui avoient été ſi récemment perſécutés furent parvenus à leurs fins, ils ſe comporterent avec autant de douceur, d'indulgence & de charité Chrétienne que toutes les autres ſectes quand elles ont eu le pouvoir en main; ils perſécuterent tous ceux qui ne penſoient pas comme eux; mais leur régne finit par le rétabliſſement de Charles II.

Ce Prince n'avoit lui-même que peu ou point de religion; cela n'empêcha pas qu'il ne permît à ſes Evêques de tourmenter & d'opprimer ſes ſujets de la façon la plus révoltante. Au lieu de conſoler ſon peuple conſterné d'un incendie qui avoit conſumé la plus grande partie de la Capitale, & d'une peſte qui avoit emporté des milliers d'hommes, il aggrava les maux de ſes peuples par des confiſcations, des amendes & par les perſécutions qu'il fit éprouver à un grand nombre de perſonnes diſtinguées par leur mérite & leur ſçavoir. Il eſt bon de remarquer que les mêmes perſonnes qui pour leur religion furent bannies dans la Nouvelle-Angleterre, où elles devinrent toutes puiſſantes & en poſſeſſion du pouvoir, perſécuterent dans ce pays & pourſuivirent jusqu'à la mort les pauvres *Quakres* ou *Trembleurs*, qui de toutes les Sectes du Chriſtianiſme ſont la plus douce, la plus innocente, la plus ſemblable aux premiers Chrétiens.

Le Roi Jacques II. en continuant à perſécuter ſuivit l'exemple de ſon frere, & agit en cela conformement à ſon caractere cruel & aux principes ſanguinaires de ſa religion. Cependant peu après ſon avénement à la Couronne il publia une déclaration en faveur de la liberté de conſcience; mais par cette démarche il ne ſe propoſoit que d'introduire la profeſſion publique de la Religion Romaine qu'il vouloit à toutes forces établir dans ſes royaumes; s'il eût pu réuſſir, que pouvions-nous attendre d'un Prince naturellement féroce, gouverné par un Jéſuite, eſclave du Pape, enivré de dévotion, de fanatisme ou de zêle? Notre pays ſeroit bientôt devenu la proie des oiſeaux de proie, des Prêtres & des Moines, & n'auroit été qu'une ſcene de carnage & d'horreurs. Mais une heureuſe révolution détourna ces maux de nous & ſauva la nation de la deſtruction dont elle étoit menacée.

Durant le régne de Guillaume III. qui n'étoit nullement dévot, mais qui ſemblable à Guillaume I. Prince d'Orange favoriſoit les gens de mérite de quelque religion qu'ils fuſſent, & qui d'ailleurs avoit été placé ſur le trône de la Grande-Bretagne par le conſentement & les ſecours de toutes les Sectes Proteſtantes qui ſont parmi nous; durant ce régne, dis-je, toute perſécution fut aſſoupie jusqu'à ce que vers la fin du régne ſuivant un Prêtre fanatique (3) ayant ſemé la diſcorde, la perſécution Proteſtante commença à ſe ranimer & à montrer ſes griffes; mais la mort de la Reine Anne mit fin aux projets ſiniſtres du parti qui gouvernoit alors, & la perſécution fut enſévelie dans le même tombeau qu'elle. Puiſſe-t-elle n'en jamais ſortir & ne plus venir troubler cet heureux pays!

Nous voyons donc que les Catholiques

---

(3) Le Docteur Sacheverell.

Romains n'ont point été les ſeuls qui ayent perſécuté, mais la perſécution cette Déeſſe infernale a été adorée, fomentée, obéie par toutes les ſectes des Chrétiens dès qu'elles ont eu le pouvoir d'exécuter ſes volontés & ſes caprices. Cependant il faut convenir qu'elle a pour toujours fixé ſa demeure, & établi ſon trône dans l'Egliſe Romaine ; là elle régne avec un ſceptre de fer, elle eſt environnée de la terreur, elle tranche ſans obſtacles avec ſon glaive meurtrier.

SECTION XII.

Recherches ſur les cauſes de la cruauté & de l'eſprit perſécuteur que l'on remarque ſur-tout dans les Prêtres de l'Egliſe Romaine.

SI NOUS conſidérons les cruautés énormes exercées par les Prêtres de l'Egliſe Romaine, même ſans que rien parût les y engager, & ſouvent ſur des perſonnes pieuſes, innocentes & vertueuſes, dont tout le crime étoit de vouloir honorer Dieu ſelon leurs conſciences, nous demeurerons convaincus que perſonne dans les nations civiliſées n'a pouſſé auſſi loin la férocité, & n'a joué un rôle auſſi barbare que le Clergé du Pape.

L'on ne peut douter que dans l'eſpece humaine il ne ſe trouve des individus dont les uns ſont naturellement durs & cruels, tandis que d'autres ſont tendres & compatiſſans; cependant on ne peut pas ſuppoſer que la plupart de ceux qui ſe deſtinent au ſervice des autels ne ſoient tous choiſis que parmi les hommes de la premiere eſpece, & qu'il ne s'en trouve que très-peu qui ayent des ſentimens d'humanité. Il faut néanmoins convenir que ſi les Prêtres Romains euſſent tous été choiſis parmi les êtres les plus cruels, ils ne pourroient point agir autrement qu'ils ne font.

Puis donc que la férocité par laquelle ces hommes ſe diſtinguent de tous les autres ne peut être attribuée à quelque qualité naturellement inhérente en eux ou qui leur ſoit particuliere, il faut en chercher la cauſe ailleurs. Quoique l'éducation que reçoivent les Eccléſiaſtiques de l'Egliſe Romaine ne differe pas d'une façon bien marquée de celle des autres perſonnes de leur religion qui étudient les lettres, cependant nous trouvons dans l'éducation des membres de ce Clergé des cir-

circonſtances plus ou moins éloignées qui ſemblent de nature à leur inſpirer les diſpoſitions barbares dont nous parlons.

L'on a ſur-tout grand ſoin d'enſeigner la logique & l'art de diſputer aux jeunes gens deſtinés aux fonctions Eccléſiaſtiques; on leur remplit la tête de queſtions métaphyſiques, de ſubtilités, de Théologie Scholaſtique; on leur fait étudier les Peres de l'Egliſe; on leur fait lire des Légendes & des Vies des Saints.

La logique a, ſans doute, de l'utilité, mais par la façon dont on l'applique dans les études du Clergé, au lieu de mettre les hommes à portée de découvrir & de défendre la vérité, elle n'apprend qu'à l'obſcurcir & à rendre l'erreur & l'impoſture ſpécieuſes & probables. En un mot la logique que l'on enſeigne aux jeunes Eccléſiaſtiques ne ſemble être que l'art de jetter de la poudre aux yeux des autres; mais cette poudre revient ſouvent contre eux-mêmes & les aveugle pour la vie.

La métaphyſique n'eſt propre qu'à leur remplir l'eſprit de mots vuides de ſens, d'idées vagues, de notions fauſſes, d'opinions arbitraires. La Scholaſtique n'eſt qu'un tiſſu de queſtious inutiles, ridicules & ſouvent indécentes. Les ouvrages des Peres, pour leſquels on leur inſpire la vénération la plus profonde, les infectent pour l'ordinaire d'opinions erronées, leur inſpirent un eſprit de parti, des idées ſuperſtitieuſes, des maximes dangereuſes, en un mot excitent en eux des animoſités, de la virulence, de l'intolérance, dont ces grands perſonnages ont été eux-mêmes animés contre ceux qu'ils traitoient d'hérétiques. Enfin les Légendes & les Vies des Saints les confirment dans toutes les idées fauſſes ou dangereuſes qu'ils ont puiſées dans les Peres, leur rempliſſent le cerveau de faux miracles & de faits merveilleux, les accoutumement à croire les romans les plus incroyables, les menſonges les plus évidens, leur font prendre le fanatisme le plus dangereux pour la religion la plus pure, & les écarts de l'extravagance pour de la vraie dévotion (1).

Ajoutez à tout cela que ceux qui ſont

---

(1) L'on a déjà rapporté dans cet Eſſai différens exemples qui prouvent l'orgueil, l'humeur turbulente, l'eſprit cruel & perſécuteur par leſquels un grand nombre de Peres de l'Egliſe s'eſt diſtingué; cependant pour rendre ce tableau plus complet nous joindrons encore un ſupplément à cet Eſſai, dans lequel nous parlerons des maximes dangereuſes, des opinions erronées, des idées bizarres, des ſuperſtitions, de la crédulité, des interprétations ridicules des Ecritures que l'on trouve dans les ouvrages de ces grands hommes; nous y join-

chargés de l'inſtruction des jeunes gens deſtinés à l'état eccléſiaſtique, étant des Prêtres eux-mêmes, n'épargnent rien pour inſpirer à leurs éleves l'idée qu'ils ſont infiniment ſupérieurs aux Laïques; & que ceux-ci doivent avoir pour eux le reſpect le plus profond; ils leur inculquent de plus que l'héréſie eſt le plus grand des crimes, que rien n'eſt plus néceſſaire & plus légitime que d'extirper les hérétiques; que l'on doit regarder les incrédules comme les hommes les plus dangereux dans un Etat; que l'on doit employer les moyens les plus cruels & les plus ſanguinaires pour les réprimer; que toutes les voies dont on ſe ſert pour y parvenir ſont juſtes & très-agréables à la Divinité; que le Clergé eſt deſtiné par état à s'acquitter de la fonction ſublime de combattre les ennemis de l'Egliſe.

Ainſi chargés de connoiſſances inutiles, remplis de zêle & de frénéſie pour des opinions fauſſes, pour des cérémonies abſurdes; bouffis d'orgueil & de va-

---

drons en peu de mots les queſtions indécentes & ridicules que l'on agite dans la Théologie Scholaſtique; nous parlerons encore d'une foule d'extravagances que les bons Catholiques, ainſi que quelques autres Chrétiens, ont régardé comme des effets de la plus ſublime dévotion.

té (2), empoiſonnés de principes pernicieux, les jeunes Eccléſiaſtiques ſortent des Séminaires où ils ont été éduqués; s'ils entrent enſuite dans quelqu'Ordre Monaſtique, ils y menent une vie recluſe qui les rend ſombres & mélancoliques, qui aigrit leur caractere, qui les porte à la cruauté. En effet que peut-on attendre de perſonnes ſéqueſtrées du monde, qui n'ont aucune occupation raiſonnable, qui ſont privées de tout amuſement & des plaiſirs même les plus innocens? Mais ſoit qu'ils embraſſent la vie monaſtique, ſoit qu'ils entrent dans le Clergé ſéculier, les Eccléſiaſtiques Romains ſont obligés de garder le célibat; c'eſt aux Médecins & aux Naturaliſtes à examiner les effets phyſiques que l'obſervation exacte de cette loi peut produire ſur le tempérament; ils décideront ſi elle n'eſt pas propre à rendre quelques hommes chagrins & cruels: au moins eſt-il certain que le célibat les iſole, il anéantit pour eux les liens ſi doux du mariage, de la paternité, de la parenté, qui ſont, ſans doute, propres à nourrir dans les hommes la bienfaiſance, la ſenſibilité, la pitié. Comme un grand nombre de Moines & de Prêtres de l'Egliſe Romaine ſont forcés de s'interdire toute converſation avec le ſexe, tandis qu'elle eſt permiſe aux Prêtres des autres pays, & qui ſagement réglée tend à polir, adoucir, humaniſer les hommes, cette circonſtance ſeule peut nous faire deviner pourquoi les Prêtres de l'Egliſe Romaine ſont plus durs & plus féroces que les Laïques. Il eſt bon d'obſerver en paſſant que l'on rencontre plus de triſteſſe, de brutalité, de cruauté chez les Mahométans, les Turcs & les Maures, ainſi que dans les autres nations où la converſation & le commerce familier des deux ſexes ſont interdits, que dans les pays où les hommes & les femmes ſont confondus & vivent en ſociété.

---

(2) Indépendamment de cette vanité que l'on inſpire aux jeunes gens deſtinés à l'Egliſe, les perſonnes qui étudient les Lettres ſont déjà diſpoſées par elles-mêmes à mépriſer la partie ignorante du genre humain. Dans le tems où le peu de ſçavoir qui exiſtoit dans le monde étoit excluſivement poſſédé par les Prêtres, ceux-ci étoient très-fiers, & cela fournit au Clergé Romain la facilité de tromper & de tyranniſer les pauvres Laïques.

Puiſque cette converſation ſi agréable avec les femmes eſt d'une ſi grande utilité pour les hommes, quel dommage n'eſt-ce pas pour les deux ſexes que les femmes ne ſoient pas pour l'ordinaire élevées de maniere à rendre leur commerce plus utile & pour nous & pour elles-mêmes! Si au lieu de leur remplir la tête de bagatelles ou de choſes encore pires, on leur inſpiroit de bonne heure le goût des objets vraiment eſtimables, on ne les verroit pas continuellement occupées de futilités & courir après des amuſemens enfantins, ridicules, couteux & ſouvent criminels; leur converſation ne ſeroit ni auſſi inſipide ni auſſi impertinente qu'elle l'eſt trop communément; au contraire ſi leur eſprit étoit cultivé & enrichi de connoiſſances, dont il n'eſt pas douteux qu'elles ne fusſent très-ſuſceptibles, quelle ſatisfaction & quelles reſſources ne trouveroient-elles pas en elles-mêmes, & à quel point ne ſe rendroient-elles pas adorables à nos yeux! Quel pouvoir & quels charmes n'auroit pas la beauté ſi elle étoit ornée de la bonté, de la raiſon, de la ſcience! Les attraits une fois flétris, ne reſteroit-il donc pas encore aux femmes des qualités propres à leur mériter nos égards, notre eſtime, notre attachement?

Mais revenons à notre ſujet. L'on a fait remarquer au commencement de cet ouvrage que pluſieurs des paſſions auxquelles la nature humaine eſt ſujette, finiſſent par ſe changer en cruauté quand elles vont à l'excès. Il n'eſt point de pasſions qui prouvent mieux cette vérité que l'orgueil & l'ambition ; or il n'y a perſonne au monde qui ſoit plus ſujet à ces deux paſſions que le Clergé de l'Egliſe Romaine. L'on peut encore ajouter à cela qu'une troupe nombreuſe de brigands eſt communément plus effrontée & plus cruelle que celle qui n'eſt compoſée que d'un petit nombre de fripons ; il en eſt de même des Prêtres Romains dont l'audace & la méchanceté ſont augmentées par leur nombre. Enfin il eſt bon d'obſerver que les Prêtres & les Moines ſont tirés pour la plupart de la lie du peuple. L'on a vu des Papes mêmes ſortir de la fange pour monter ſur le Trône Pontifical, d'où ils ont inſolemment donné des loix aux Potentats de l'Europe (3).

Quoique l'orgueil & l'ambition excitent ſouvent les hommes à la cruauté, cependant ſans pouvoir ils ne peuvent l'exercer impunément au gré de leurs deſirs. Malheureuſement pour la Chrétienté, comme on l'a fait obſerver ailleurs, les Prêtres de l'Egliſe Romaine ont joui d'un grand pouvoir, & c'eſt-là ce qui les a mis à portée de remplir l'univers de leurs abominations, de leurs perſécutions, de leurs cruautés. D'ailleurs les Souverains aveuglés par la dévotion ou par une fauſſe politique leur ont toujours prêté main forte, & ſe ſont cru en conſcience obligés d'immoler les victimes déſignées par leur fureur. Dans presque tous les tems les Princes & les Magiſtrats n'ont été, pour ainſi dire, que les Miniſtres des vengeances & des paſſions des Papes & du Clergé. Les Edits les plus ſanguinaires ont été toujours ceux qui ont eu pour objet de mettre à couvert les intérêts du Sacerdoce. Depuis la fondation du Chriſtianiſme nous voyons en tout pays les Rois presque uniquement occupés à tirer l'épée ſur l'ordre de leurs Prêtres, & travailler contre leurs intérêts les plus chers pour maintenir des hommes oiſifs & turbulens dans la poſſeſſion des droits qu'ils ont viſiblement uſurpés ſur leurs concitoyens: en un mot nous voyons les Princes s'avilir au point de ſe rendre les ſatellites & les bourreaux de quelques ſpéculateurs ignorans & préſomptueux, qui ſont parvenus à faire regarder leurs futiles déciſions comme néceſſaires au bien-être des nations & comme des oracles du ciel. C'eſt ainſi que le Clergé Romain, qui fait profeſſion *d'abhorrer le ſang*, a trouvé le ſecret d'exterminer ſes ennemis & de remplir la terre de carnage en écartant de lui l'apparence de la cruauté. Les chefs des nations ont pris ſur eux l'odieux fardeau de la perſécution; ils ſe ſont chargés de la haine qui auroit dû retomber ſur les Prêtres odieux dont ils n'étoient que les inſtrumens aveugles, & dont ſouvent ils ſont les premieres victimes.

---

(3) Grégoire VII. étoit d'une naiſſance très-obſcure. Ce fut lui qui eut les démêlés les plus ſanglans avec l'Empereur, qu'il força, comme on a vu, de venir implorer ſa clémence. Ce fut ce même Pape qui ſentit qu'il étoit de l'intérêt de l'Egliſe que les Prêtres ne fuſſent point mariés. Alexandre V. dans ſon enfance avoit été mandiant. Pie V. étoit fils d'un Bouvier. Sixte V. avoit gardé les pourceaux. Preſque tous les Moines ſont tirés de la plus vile populace, & n'ont jamais reçu une éducation honnête ; d'ailleurs ils vivent dans des Couvens, où régnent des cabales, des haines, des jalouſies, des animoſités peu propres à leur former un bon caractere.

Quelque diſpoſés que quelques hommes puiſſent être à la cruauté par leur méchant naturel, il en eſt beaucoup qui n'oſent lui donner un libre cours par la crainte de Dieu & encore plus par celle des hommes; mais lorsqu'ils peuvent exercer leurs fureurs par les mains des autres, lorsqu'ils ſont au deſſus de la crainte des hommes, lorsqu'ils ſont encouragés par leur nombre, par l'impunité, par l'aveuglement des peuples, par les uſages reçus, par les loix, c'eſt alors que ſans rougir ils ſe permettent les plus grands excès; c'eſt alors qu'ils ont le front de prétendre que Dieu exige que l'on trouble les conſciences, que l'on tourmente les hommes, que l'on porte par-tout & le fer & le feu. Il n'y a point de forfaits que l'on ne ſoit en droit d'attendre d'un ordre d'hommes dont le cœur eſt ainſi dépravé.

Il ſemble que toutes ces circonſtances attentivement peſées, ſuffiſent pour nous rendre raiſon de la conduite du Clergé Romain: ces réflexions peuvent nous découvrir les vraies raiſons qui font qu'il ſurpaſſe en cruauté les Laïques & les perſonnes qui ont reçu une éducation honnéte. D'ailleurs les plus grands impoſteurs doivent étre les plus défians, & les hommes les plus défians ſont toujours les plus cruels.

SUPPLÉMENT

A l'Eſſai ſur la Cruauté Religieuſe.

Comme dans l'Eſſai précédent l'on a déja fait ſentir les conſéquences fâcheuſes qui réſultent de la vénération qu'ont les Chrétiens, & ſur-tout les Catholiques Romains que l'on deſtine à l'Egliſe, pour les ouvrages des Peres; comme on a dit que la Théologie Scholaſtique dans laquelle on exerce les jeunes Eccléſiaſtiques eſt remplie de queſtions futiles, odieuſes & même indécentes; comme on a montré que la lecture des Légendes romaneſques & des Vies des Saints diſpoſoit à une crédulité ridicule & faiſoit ajouter foi à des contes dépourvus de vraiſemblance & de bon ſens, & faiſoit regarder l'enthouſiaſme & la ſuperſtition comme la dévotion la plus parfaite; je me crois obligé de prouver mes aſſertions par des exemples. Je commencerai donc par rapporter les opinions erronées, les cérémonies ſuperſtitieuſes, les faux miracles que l'on trouve dans les ouvrages de pluſieurs des premiers Peres de l'Egliſe; j'y joindrai le récit de quelques miracles racontés par les plus anciens hiſtoriens Eccléſiaſtiques, & je parlerai de la vie de quelques Saints illuſtres.

SECTION I.

Des opinions erronées & des cérémonies ſuperſtitieuſes que l'on trouve dans les Peres de l'Egliſe.

MONSIEUR Barbeyrac, dans ſon *traité de la morale des Peres de l'Egliſe*, a fait voir clairement que pluſieurs de ces Docteurs, en déclamant contre le mariage & en faiſant des éloges outrés du célibat, ont jetté les fondemens de la vie Monaſtique, & ont fait naître l'idée de ces vœux contre nature par leſquels une multitude d'hommes & de femmes s'obligent à transgreſſer l'ordre formel de la Divinité qui commande aux êtres de l'eſpece humaine *de croître & de multiplier.* Le même auteur obſerve que les Religieuſes ſont ſouvent qualifiées par les Peres d'*Epouſes de Jéſus-Chriſt*; il remarque que St. Jérôme donne ſouvent le titre de *Ma-*

dame à *Euſtochium* qui étoit Religieuſe, comme parlant à l'Epouſe de Jéſus-Chriſt tandis qu'il donne à ſa mere le titre de *belle-mere de Dieu.*

Le même Ecrivain obſerve que c'eſt le jargon inintelligible dont St. Cyrille ſe ſert pour exalter le Sacrement d'Eucharistie, qui a produit par dégrés la doctrine monſtrueuſe de la Tranſubſtantiation.

Il rapporte la maxime abominable de St. Auguſtin que *les Juſtes ou les Croyans ont droit à tout, & que les Mécréans n'ont droit à rien.* Ce principe paroît être le fondement ſur lequel l'Egliſe Romaine a depuis élevé ſes prétentions illimitées ſur l'autorité temporelle. Les paroles de ce Saint ſont ſi remarquables, tant à l'égard du droit des fideles que relativement au pouvoir qu'il attribue aux Princes ſur les biens de leurs ſujets, que je ne puis me diſpenſer de les rapporter ici. Ce grand Saint écrivant aux Donatiſtes leur dit: *Et quamvis res quæque terrena non rectè à quoquam poſſideri poſſit, niſi vel jure divino, quo cuncta juſtorum ſunt, vel jure humano, quod in poteſtate regum eſt terræ, ideòque res veſtras falſo appelletis, quas nec juſti poſſidetis, & ſecundùm leges regum terrenorum amittere juſſi eſtis; fruſtraque dicatis, nos eis congregandis laboravimus,* *cùm ſcriptum legatis labores impiorum juſti edent.* &c.

Le Chevalier Iſaac Newton, dans le quatorzieme chapitre de ſes remarques ſur les Prophéties de Daniel, a recueilli dans les ouvrages des Peres un grand nombre de dogmes erronés, de cérémonies ſuperſtitieuſes, de faux miracles débités par ces ſaints perſonnages. Il cite ſur-tout pour exemples les deux SS. Grégoire de Nyſſe & de Nazianze, S. Cyprien, S. Jérôme, S. Baſile, S. Chryſoſtôme, S. Athanaſe. „ Les Payens, dit Newton,
„ trouvoient du plaiſir & de l'amuſement
„ dans les fêtes de leurs Dieux, & n'étoient
„ nullement diſpoſés à s'en priver;
„ en conſéquence Grégoire, pour faciliter
„ leur converſion, inſtitua des fêtes
„ annuelles en l'honneur des Saints & des
„ Martyrs; ainſi les fêtes des Chrétiens
„ furent inventées pour remplacer celles
„ des Payens. A la fête de Noel l'on
„ imagina de porter des guirlandes de
„ lierre, de ſe réjouir & de faire bonne
„ chere, pour que cette fête tînt lieu de
„ *Saturnales* & de *Bacchanales* ....
„ L'amuſement que fourniſſoient ces ſolemnités
„ augmenta le nombre des Chrétiens
„ & les fit décroître en vertus. St.
„ Athanaſe qui mourut en 373. écrivit un

„ diſcours ſur les religions des 40. martyrs d'Antioche ; & lorſque les oſſemens de S. Jean-Baptiſte, qui faiſoient „ tant de miracles, furent transférés en „ Egypte, St. Athanaſe les cacha dans „ le mur d'une Egliſe, afin, diſoit-il, „ qu'ils procuraſſent des avantages aux „ générations futures ”.

S. Chryſoſtôme, dans une de ſes Homélies, exhorte les fideles au culte des Saints. „ Peut-être, leur dit-il, vous „ ſentez-vous exhauſſés d'un grand amour „ pour ces martyrs ; dans ce cas tombons „ à genoux devant leurs reliques, embraſſons leurs cercueils, car les tombeaux des martyrs ont un très-grand „ pouvoir ”.

En un mot cet illuſtre auteur prouve clairement que la plupart des dogmes & des cérémonies idolâtres enſeignés & pratiqués par l'Egliſe Romaine ont été inventés & recommandés par les Peres de l'Egliſe. Il remarque de plus que ces Saints ont eu l'adreſſe de répandre la croyance aux prétendus miracles opérés par les reliques des Martyrs & des Saints (1).

---

(1) Quelques admirateurs des Peres de l'Egliſe ont pris de l'humeur contre le Chevalier Newton parce qu'il avoit dévoilé leur ſuperſtition &, peut-être, quelque choſe de pire encore, que ces parti-

Il fait en particulier mention de celui qui s'opéra dans Antioche lorsque l'oracle d'Apollon fut réduit au ſilence auſſitôt que le corps de Saint Babylas martyr fut enterré près du temple où l'on conſultoit ce Dieu. L'Empereur Julien le preſſant de ſatisfaire à ſes queſtions, ne put en tirer autre choſe ſinon qu'il ne pouvoit répondre à cauſe des oſſemens du martyr Babylas qui étoit enterré dans le voiſinage.

S. Chryſoſtôme qui rapporte ce dernier miracle dit que Julien donna des ordres pour qu'on ôtât les os de St. Babylas afin qu'ils n'empêchaſſent plus Apollon de rendre ſes oracles; mais qu'auſſitôt que ces précieuſes reliques furent entrées du fauxbourg de Daphné dans la ville d'Antioche, le tonnerre détruiſit & la ſtatue du Dieu & ſon temple. St. Chryſoſtôme employe une Homélie entiere & un très-long diſcours qui la ſuit à haranguer au ſujet de Babylas & des miracles qui s'opéroient jour-

---

ſans ont voulu défendre; ceux qui ont lu ces apologies & les Ecrits des Peres ſans préjugé ſont en état de juger s'ils ont grandement réuſſi; quoi qu'il en ſoit, un homme d'eſprit diſoit à ce ſujet „ qu'il n'avoit point lu d'apologie pour les Peres „ qui n'augmentât ſon averſion pour eux.

journellement par le moyen des reliques des martyrs, pour l'édification de l'Egliſe & pour confondre les incrédules, & il aſſure que ces miracles prouvoient la certitude de la réſurrection. Ce qui vient d'être rapporté eſt dû au Docteur Middleton, qui me fournit encore deux miracles rapportés par deux autres Peres de l'Egliſe.

S. Grégoire de Nyſſe rapporte que S. Grégoire, ſurnommé le *Taumaturge* ou le faiſeur de miracles, étant en voyage fut forcé de ſe réfugier dans un temple Payen fameux par les oracles qui s'y rendoient, & où les Démons ſe montroient viſiblement aux Prêtres : mais le Saint ayant invoqué le nom de Jéſus, les mit tous en fuite, & ayant fait un ſigne de croix il purifia l'air pollué par la fumée des ſacrifices. Le matin du jour ſuivant quand le Prêtre vint pour remplir ſes fonctions ordinaires, les Diables ſe montrerent à lui & lui apprirent que la nuit précédente ils avoient été chaſſés par un étranger & qu'il ne leur étoit point permis de revenir; il ne fut point en état de les rappeller ni par ſes enchantemens ni par ſes ſacrifices. En conſéquence le Prêtre en fureur ſe mit à courir après Grégoire, & l'ayant atteint ſur la route il le menaça de le maltraiter. Mais Grégoire mépriſant ſes menaces lui fit entendre qu'il avoit un pouvoir ſupérieur à celui des Démons, & qu'il pouvoit les faire aller où il vouloit. Le Prêtre étonné de ce diſcours lui demanda pour preuve de ce qu'il diſoit qu'il les fît rentrer dans le temple d'où il les avoit bannis. Grégoire le voulut bien & ſe contenta d'écrire un billet très-court en ces mots : *Grégoire à Satan, rentre.* Le Prêtre chargé de ce billet le plaça ſur l'autel, & les Diables reprirent poſſeſſion de leur ancienne demeure.

S. Jérôme qui paſſe pour le Pere de l'Egliſe le plus diſtingué pour ſon ſçavoir & ſon jugement profond, nous dit, dans la Vie de S. Antoine premier Hermite, qu'allant faire viſite à un autre Hermite nommé Paul, il rencontra d'abord un *Centaure* qui lui montra le chemin, & enſuite un Satyre à pieds de chèvre dont le front étoit armé de cornes, qui lui fit amitié & qui ſe recommanda à ſes prieres, ainſi que tous ſes confreres les Satyres du Pays.

S. Auguſtin dit poſitivement avoir vu en Ethiopie un peuple composé d'hommes ſans têtes, ayant deux gros yeux ſur la poitrine, & faits d'ailleurs comme les autres. Voy. *Auguſt. Sermones ad fratres* *ſuos in Eremo. Serm.* 33. *pag.* 293.

Ou ces ſaints perſonnages ont cru les faits merveilleux qu'ils rapportent, ou ils ne les ont point crus: s'ils les ont crus, il faut qu'ils aient été étrangement crédules; s'ils ne les ont point crus, c'eſt au lecteur à décider du nom qu'on doit leur donner, & à juger combien on doit compter ſur leurs récits. Cependant il n'eſt point difficile de deviner ce qu'on doit penſer de la bonne foi de St. Jérôme qui reconnoiſſant qu'un fait calomnieux débité ſur les Juifs par les Chrétiens de Jéruſalem étoit totalement improbable, ajoute néanmoins que l'on ne doit pas condamner une erreur qui a pour principe la haine pour les Juifs & un zêle pieux pour la foi. *Non condemnemus errorem qui de odio Judæorum & fidei pietate deſcendet.* Dans un autre endroit ce Pere fait entendre que dans les diſputes de controverſe dans leſquelles on ſe propoſe plutôt de remporter la victoire que de trouver la vérité, il étoit permis de ſe ſervir de toutes les fraudes qui pouvoient contribuer à vaincre ſon adverſaire. On peut dire que l'exemple de ce grand Saint eſt fidélement ſuivi par la plupart des Théologiens; ils ſemblent avoir très-ſoigneuſement banni la bonne foi de leurs diſputes, dans lesquelles on ne trouve pour l'ordinaire que des ſubtilités, des ſophismes & des piéges que ces querelleurs ſe tendent réciproquement. Il paroît encore qu'un grand nombre d'entre eux ſe ſont propoſé St. Jérôme pour modele dans les invectives, les injures, les calomnies dont ils ont ſoin de ſe charger les uns les autres. En effet rien de plus atroce, de plus ſcandaleux, de plus oppoſé à la charité chrétienne que la façon dont ce Pere traite le pauvre Rufin qui avoit le malheur de n'être pas de ſon avis; il lui prodigue les noms de *Serpent*, de *Vipere*, de *Démon* &c.; il le dévoue à Satan. Il faut convenir que de ſemblables modeles ne ſont propres à inſpirer ni la politeſſe, ni la modération, ni la charité aux jeunes Théologiens qui puiſeront des principes dans les ouvrages de ces Docteurs.

Au reſte St. Jérôme ſe rend juſtice à lui-même; il ne rougit point d'avouer & de vouloir juſtifier ſon caractere; il diſoit une choſe & s'en dédiſoit enſuite; il argumentoit pour & contre ſuivant les occaſions & ſelon que la choſe lui paroiſſoit utile; il prétend autoriſer ſa conduite par l'exemple de St. Paul & de Jéſus-Chriſt lui-même, qu'il repréſente comme ſe ſervant de toutes les armes qui ſe préſentoient à ſa main, ſans avoir aucun égard pour la ſincérité & la vérité, auxquelles il ne croit pas que l'on ſoit aſtreint dans la diſpute.

Le ſçavant Mosheim, quoique partiſan très-zêlé du Chriſtianiſme, a raiſon de craindre „ que ceux qui iroient puiſer „ des lumieres dans les ouvrages des plus „ grands & des plus ſaints Docteurs du „ quatrieme ſiecle, ne les trouvaſſent tous „ ſans exception diſpoſés à tromper & à „ mentir, toutes les fois qu'ils croyoient „ que l'intérêt de la religion l'exigeoit ". Cet auteur pouvoit avoir aſſurément les mêmes craintes pour les Docteurs des autres ſiecles; il auroit pu dire avec notre ſçavant Middleton: „ ſi ces Peres plus „ récens déterminés par l'intérêt ou par „ un faux zêle ont pu répandre des menſonges avérés, ou ſi avec tout leur ſçavoir ils ont pu être d'une crédulité aſſez honteuſe pour croire eux-mêmes les „ contes abſurdes qu'ils atteſtent, nous „ aurons des raiſons pour ſoupçonner que „ les mêmes préjugés ont influé plus fortement ſur les Peres plus anciens, qui „ aux mêmes intérêts joignent encore „ moins de ſçavoir, moins de jugement & „ plus de crédulité ". Voyez *les œuvres* *du Docteur Middleton. Tome* IV. *pag.* 113. 128. 130.

Quoi qu'il en ſoit, on ne finiroit pas ſi l'on vouloit copier tous les miracles & les contes abſurdes & ridicules rapportés gravement par Euſebe, Théodoret, Sozomene, Evagrius & les autres hiſtoriens Eccléſiaſtiques les plus accrédités. Ils nous prouvent ou la fourberie ou la crédulité de ceux qui racontent de pareilles fables. Au reſte ces récits merveilleux ſe ſont perpétués dans l'Egliſe Romaine: pour s'en convaincre l'on n'a qu'à lire entre autres les *Conférences de Caſſien*, ouvrage rempli de prodiges & de miracles qui obligent d'admirer la force du fanatiſme & l'étonnante ſtupidité des Moines, c'eſt-à-dire, des plus parfaits Chrétiens. On retrouve le même eſprit dans la Vie de *S. François*, fondateur d'un Ordre nombreux, écrite par S. Bonaventure, qui l'a remplie de contes propres à faire rougir tous ceux en qui l'enthouſiaſme n'a pas complettement éteint les lumieres du bon ſens. Enfin nous trouvons le même fanatiſme, la même crédulité, la même fourberie dans un grand nombre d'ouvrages publiés par les Jéſuites qui depuis deux ſiecles ne ſemblent venus que pour plonger ou retenir les Catholiques dans l'ignorance & la barbarie dont nos ancêtres ſe ſont heureuſement tirés. Telles ſont les lectures dont on orne l'eſprit des jeunes gens deſtinés à ſervir l'Egliſe Romaine ſous les ordres du Pape! Il ne faut point être ſurpris après cela ſi à l'exemple des grands Saints qu'on leur propoſe pour modeles ils ſe font un mérite d'être fourbes, de mauvaiſe foi, intolérans & cruels; ou s'ils croyent atteindre la perfection la plus ſublime à force de fanatiſme, d'extravagances & de crédulité. Voyons maintenant ſi les opinions qu'ils puiſent dans les Peres de l'Egliſe eſt propre à les rendre plus ſenſés & plus vertueux.

SECTION II.

Exemples des opinions bizarres des Peres de l'Egliſe.

SAINT Juſtin Martyr, dans la vue de juſtifier le Chriſtianiſme du ſcandale de la croix, obſerve très-judicieuſement que rien ne ſe fait dans le monde ſans la croix; il cite pour exemple les mots des vaiſſeaux, la forme des charrues, les coignées & beaucoup d'autres outils des ouvriers : il ajoute que ce qui diſtingue l'homme d'une façon marquée des bêtes, c'eſt que quand il eſt debout il a la faculté d'étendre les bras & de former avec ſon corps la figure d'une croix ; il obſerve qu'il porte au milieu du viſage un nez formant une croix, au travers de laquelle il eſt forcé de reſpirer ; il en conclut que le crucifiement de Jéſus-Chriſt a été prédit par ces mots du Prophête Jérémie, *le ſoufle de nos narines, l'Oint de l'Eternel a été pris dans leurs foſſes.*

Ce même Pere regardoit le mariage comme une choſe impure par ſa nature. *Nous voyons*, dit-il, *quelques perſonnes qui renoncent à l'uſage illégitime de ſe marier, par lequel nous ſatisfaiſons le deſir de la chair.* Dans un autre endroit il prétend que *le Chriſt a voulu naître d'une Vierge dans la vue d'abolir l'acte de la génération qui eſt l'effet d'un deſir vicieux & illicite ; le ſeul deſir charnel auquel le Sauveur n'ait pas ſuccombé.*

St. Irénée prétend que le ferment eſt toujours une choſe criminelle ; en cela il s'accorde avec St. Juſtin Martyr, comme il fait auſſi ſur l'article du mariage, qu'il aſſure n'avoir été permis par l'Evangile qu'en faveur *de la dureté des cœurs.* Ce Saint établit pour une régle générale que toutes les fois que l'Ecriture Sainte rapporte une action ſans la condamner, nous ne devons point la blamer ou y trouver à redire, quelque odieuſe qu'elle paroiſſe, mais qu'alors nous devons la regarder comme un *type*, ou une figure. C'eſt d'après ce principe qu'il juſtifie les inceſtes des filles de *Loth* & de *Thamar*; car, dit-il, nous ne devons pas prétendre être plus ſages que Dieu. Rien de plus ridicule & de plus faſtidieux que les argumens dont il ſe ſert pour juſtifier les Iſraëlites d'avoir volé les Egyptiens; il ſe fonde ſurtout ſur le paſſage étrange qui ſe trouve au Chapitre XVI. vers. 9. de St. Luc où Jéſus-Chriſt dit: *faites-vous des amis dans le Ciel avec les richeſſes iniques, afin qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* „ Car, dit St. Irénée, tout ce que nous „ acquérons, quoiqu'injuſtement, étant „ payens, ſi après notre converſion nous „ l'employons au ſervice du Seigneur „ nous ſommes par là juſtifiés". Conformément à cette doctrine nous voyons qu'en 1497. le Pape donna ordre à Jean Giglis Evêque de Worceſter „ qu'il permît que l'on retînt les biens des autres, „ de quelque maniere que l'on s'en fût „ emparé, pourvu que l'on en donnât „ une certaine portion aux Commiſſaires

„ du Pape ou à leurs Subſtituts. V. *Wharton's Anglia Sacra.* Au reſte le Clergé de l'Egliſe Romaine ſemble avoir univerſellement adopté cette maxime; les Prêtres & les Moines ne font aucune difficulté de réconcilier à Dieu les voleurs & ceux qui ſe ſont enrichis par les rapines les plus criantes, pourvû qu'ils donnent une portion des biens qu'ils ont injuſtement acquis à l'Egliſe ou aux hôpitaux. Il paroît que c'eſt à cette belle doctrine qu'ont été dues anciennement les fondations de la plupart des Couvens & Monaſteres, faites par des Seigneurs puiſſans & des Princes, qui en mourant donnoient au Clergé & aux Moines une portion plus ou moins conſidérable de ce qu'ils avoient arraché aux hommes.

Voici comment St. Clément d'Alexandrie interprete l'avanture d'Abimelech qui de ſa fenêtre apperçut Iſaac badinant avec Rebecca. *Abimelech*, dit-il, *ce Roi curieux repréſente la ſageſſe, qui eſt au deſſus de celle du monde. Rebecca repréſente la patience; or la ſageſſe conſidéra attentivement le myſtere du badinage. ô badinage rempli de ſageſſe! ô badinage divin! s'écrie-t-il. C'eſt le même que celui qu'Héraclite attribue à Jupiter*, &c. Il dit encore qu'*Abimelech eſt Jéſus-Chriſt notre Roi*, *qui* *du haut des cieux conſidere nos jeux*, *c'eſt-à-dire*, *nos actions de graces*, *nos louanges*, *nos tranſports d'allégreſſe* &c. Si on lui demande quelle eſt la fenêtre au travers de laquelle le Sauveur a regardé, il nous dira que c'eſt *la chair* par laquelle il s'eſt manifeſté.

Ce Pere preſcrit très-rigoureuſement le jeûne & l'abſtinence des alimens, dont il aſſure que nous ne devrions nous ſervir que pour conſerver la vie & nnllement en vue de ſatisfaire nos appétits. D'où l'on voit que ces Saints, ainſi que les Moines leurs diſciples, font conſiſter en grande partie la religion dans des actions contraires à ce que Dieu preſcrit à notre nature. Dieu commande au genre humain de croître & de multiplier mais ces gands Saints nous apprennent que le mariage eſt impur & illégitime; le créateur voulut attacher des deſirs à notre nature & nous a donné les moyens de les ſatisfaire, néanmoins en les ſatisfaiſant, même avec modération, il paroît que nous commettons un crime affreux!

Continuons pourtant à examiner les opinions de St. Clément d'Alexandrie. Nous ne devons pas, ſelon lui, nous livrer à la bonne chere parce qu'il y a un certain Diable très-gourmand qui préſide à la table, & c'eſt un des plus méchans Démons. Il met au nombre des excès de manger du pain blanc, dont l'uſage lui paroît efféminé, & qui change un aliment néceſſaire en une volupté ſcandaleuſe. Il ne permet pas aux jeunes gens de boire du vin, & condamne tous ceux qui en font venir des pays étrangers. Il proſcrit la muſique tant vocale qu'inſtrumentale, à moins que l'on ne voulût chanter des hymnes accompagnés de la harpe ou du luth. Il en veut ſur-tout à la flute, qu'il dit être plus convenable aux bêtes qu'aux hommes & cela pour une raiſon très-ſinguliere, c'eſt, dit-il, parce que les biches en aiment le ſon, & parce que c'étoit l'uſage de jouer de la flute pendant que les étalons couvroient les jumens. Il blame la mode de porter des guirlandes, & entre autres bonnes raiſons il prétend que c'eſt inſulter Jéſus-Chriſt & ſe moquer de ſa paſſion, durant laquelle il portoit une couronne d'épines. Il croit que les Chrétiens ſont obligés d'imiter ce que Jacob fit par néceſſité lorſqu'il ſe ſervit d'une pierre comme d'un oreiller, action, qui ſelon St. Clément, fut ſi méritoire qu'elle rendit ce Patriarche digne d'avoir une viſion céleſte. Il ne veut pas que l'on porte d'autre couleur que le blanc, la ſeule qui convienne à la candeur que doit avoir un Chrétien, & dans laquelle Dieu, ſelon lui, s'eſt toujours montré. Quelles idées groſſieres & ridicules un tel homme devoit-il avoir de la Divinité! S. Clément déclame contre les miroirs, il prétend que c'eſt une idolâtrie de s'en ſervir, vu que Moyſe a défendu de ſe faire des images. Il regarde l'uſage de ſe faire raſer la barbe comme un crime déteſtable, parce que la barbe ſert à diſtinguer les deux ſexes, joint à ce que tous les cheveux de notre tête ſont comptés, & par conſéquent les poils de la barbe le ſont ainſi que tous les autres poils du corps. Il regarde les faux cheveux comme une impiété abominable; il n'eût pas fait grace aux perruques s'il y en avoit eu de ſon tems; il prétend que de porter de faux cheveux c'eſt en impoſer aux hommes & faire outrage à Dieu, vu que c'eſt l'accuſer de ne nous avoir pas donné des cheveux aſſez beaux; il ajoute que lorſqu'un Prêtre donne la bénédiction à une femme qui porte de faux cheveux en lui impoſant la main ſur la tête, ce n'eſt point elle qu'il bénit, parce que ſa tête n'eſt point à elle. Il attribue l'apathie des Stoïciens à ſon vrai *Gnoſtique* ou parfait Chrétien, qu'il repréſente comme exempt de toute paſſion, comme inſenſible également au plaiſir & à la douleur; il prétend que Jéſus-Chriſt étoit ainſi, auſſi bien que ſes Apôtres, après ſa réſurrection. Jéſus-Chriſt, dit-il, n'avoit beſoin ni de boire ni de manger pour nourrir ſon corps, & quand il le faiſoit c'étoit uniquement pour ne point paſſer pour un Eſprit.

St. Cyprien étoit de la même opinion que St. Clément ſur l'importante matiere de la chevelure. Il aſſure qu'une femme qui colore ſes cheveux gâte & corrompt l'ouvrage de Dieu, & ſe rend par là plus coupable qu'une adultere; il ajoute que c'eſt donner un démenti à Dieu qui a dit que l'on ne pouvoit rendre blanc un cheveu noir. Après avoir obſervé qu'il eſt dit dans l'Apocalypſe que les cheveux du Sauveur étoient blancs comme de la neige & comme de la laine, voici comme il parle aux femmes „ Quoi! „ dit-il, vous avez en horreur ces cheveux blancs qui vous font reſſembler au „ Sauveur? Ne craignez-vous donc pas „ que votre créateur ne vous reconnoiſſe „ point au jour de la réſurrection? Ne „ craignez-vous pas qu'avec le viſage ſévere d'un cenſeur il ne vous diſe: Ce „ n'eſt pas-là mon ouvrage, ce n'eſt pas.

„ là mon image? Vous avez pollué votre peau avec un fard trompeur; vous „ avez teint vos cheveux avec des couleurs adulteres; vous avez détruit votre face par la fraude, votre figure eſt „ corrompue, votre port eſt totalement „ altéré. Vous ne verrez point Dieu „ puisque vous n'avez point les yeux que „ Dieu vous a faits, mais ceux que le „ Démon a gâtés ”.

S. Cyprien prétend que les fideles doivent obéir implicitement aux ordres des Evêques, choiſis avec les formalités ordinaires, comme le ſeul moyen de prévenir les héréſies; il dit que quiconque leur déſobéit, déſobéit à Dieu lui-même, à moins que quelqu'un ne fût aſſez téméraire, aſſez inſenſé, aſſez ſacrilége pour imaginer qu'un Evêque puiſſe être établi ſans l'approbation de Dieu, tandis que Dieu a dit lui-même qu'un paſſereau ne tombe point à terre ſans ſa permiſſion. Dans un autre endroit il fait dépendre le ſalut du peuple de la validité de l'élection de ſon Evêque, qu'il fait dépendre des mœurs de cet Evêque. Dans ce cas les peuples ne ſont-ils pas ſouvent en grand danger?

Tertullien condamne le métier de la guerre, tous les arts, tous les offices, tou-

toutes les profeſſions, le commerce de toutes les choſes dont les payens pouvoient faire un uſage idolâtre. Il eſt encore bon d'obſerver que ce même Tertullien ſuppoſe formellement que Dieu eſt corporel. Qui eſt-ce, dit-il, qui niera que Dieu ne ſoit un corps, quoique Dieu ſoit un Eſprit? *quis autem negabit Deum eſſe corpus, etſi Deus ſpiritus*? .... Origene a inſinué la même choſe. ΑΣΩΜΑΤΟΣ, ſelon lui, ſignifie quelque choſe de plus ſubtil que les corps groſſiers. M. de Beauſobre dans ſon *hiſtoire du Manichéiſme* fait voir que les premiers Peres de l'Egliſe avoient des opinions qui paſſeroient aujourd'hui pour très-erronées ſur la nature de la Divinité, & ſuivoient en cela les ſentimens de la ſecte philoſophique dans laquelle chacun d'eux avoit été élevé. Les uns en faiſoient un *feu intelligent*; d'autres lui donnoient une figure & un corps; d'autres, & ſur-tout les Platoniciens, en faiſoient un être incorporel, dont tout étoit émané, qui pénétroit tout, & dans lequel tout étoit forcé de rentrer.

Lactance regarde tout commerce comme un effet de l'avarice, & comme peu convenable à la ſatisfaction, à la tranquillité, au mépris du monde qui doit régner dans

dans le cœur d'un bon Chrétien. Il blâme de méme ceux qui placent leur argent à intérêt, quelque foible qu'il ſoit, ce qu'il regarde comme une eſpece de vol. S. Chryſoſtôme eſt de ſon ſentiment ſur le commerce; il s'appuye d'un paſſage des Pſeaumes où David dit *qu'il n'a point connu la marchandiſe*. Lactance prétend encore qu'il n'eſt jamais permis d'ôter la vie à un homme, ſoit judiciairement, ſoit à la guerre, ſoit à ſon corps défendant. S. Bazile eſt auſſi de cet avis; il croit que tout homme qui en tue un autre, quelque juſte raiſon qu'il ait de le faire, ſe rend coupable d'un meurtre; que tout Laïque qui ſe défend contre un voleur, doit être excommunié, & qu'un Prêtre doit être dépoſé; *car*, dit-il, ſuivant les paroles du Sauveur, *celui qui ſe ſert de l'épée périra par l'épée*. Quoiqu'il ſoit très-évident que ces Docteurs ont été beaucoup trop loin, il eſt pourtant certain que l'on fait en général trop peu de cas de la vie des hommes; les guerres ſi destructives & ſi peu néceſſaires, les duels & les combats, ſont ſans doute des actions abominables; il paroît même qu'il y a de la cruauté à leur ôter la vie pour des vols: l'humanité ne ſembleroit-elle pas exiger qu'il n'y eût que l'aſſaſſinat, &

un petit nombre d'autres crimes atroces, que l'on punît de mort? Un pareil châtiment réſervé à de tels forfaits ſeulement ne ſeroit-il pas très-propre à inſpirer bien plus d'horreur pour eux?

S. Bazile pouſſe la patience chrétienne jusqu'à dire qu'il n'eſt point permis de plaider pour défendre ſes droits. Il ſe fonde ſur un paſſage de l'Ecriture où il eſt dit: ſi quelqu'un plaide contre vous pour avoir votre habit, donnez-lui encore votre manteau. Il proſcrit de plus l'uſage du ſerment dans toute occaſion. D'où l'on voit que les principes des *Quakers* ou *Trembleurs* ſont plus anciens qu'on ne penſe; cependant les hommes qui montrent la plus grande vénération pour les Peres, mépriſent les *Quakers*, parce qu'ils ont les mêmes ſentimens que les Peres!

Tertullien, que nous avons déjà cité, fait le procès à tous ceux qui acceptent des emplois publics, ſur-tout dans les Tribunaux; il les regarde comme incompatibles avec la profeſſion du Chriſtianiſme qui ne permet point de prendre part à la condamnation ou au châtiment d'aucun criminel, & cela parce que dans l'origine l'habillement des juges, la *Prétexte*, le *Laticlave*, les Faiſceaux &c. étoient en uſage chez les idolâtres. Il fait d tous les magiſtrats les collegues des Démons, qui ſont, ſelon lui, les magiſtrats de ce monde. Quoique les Peres fuſſent aſſez généralement de l'avis de Tertullien jusqu'au régne de Conſtantin, ils ne tarderent pas à changer de ſtile, & ils employerent toute leur éloquence pour prouver que ce Prince, étant Chrétien, devoit être le Souverain légitime de l'univers.

S. Chryſoſtôme fait de grands éloges de la prudence d'*Abraham* & de la force qu'il eut de vaincre ſa propre jalouſie au point d'expoſer la vertu de *Sarah*. Il exalte beaucoup la déférence & la complaiſance de celle-ci pour ſon mari en conſentaut de commettre un adultere pour lui ſauver la vie. „ Vous voyez, dit ce „ Pere, la propoſition qu'il hazarda de „ lui faire & de quelle maniere elle l'ac„ cepta. Elle ne refuſe point, elle ne „ marque point de répugnance, elle ſe „ prête à ſon rôle admirablement dans „ cette comédie .... Comment aſſez „ la louer pour avoir conſenti, après une „ ſi longue continence & dans un âge ſi „ avancé, de livrer ſon corps à des bar„ bares afin de ſauver ſon mari"? Cependant l'âge avancé de *Sarah*, qui pouvoit avoir alors ſoixante-cinq ans, devroit plutôt diminuer qu'augmenter le mérite de ſon action; vu que parmi ces *barbares* il pouvoit y en avoir probablement de jeunes. On peut lui appliquer ce qu'un de nos Poëtes a dit plaiſamment de Suzanne dont la chaſteté fut attaquée par des vieillards. *Elle n'eût pas montré tant d'humeur s'ils euſſent été plus aimables.*

SECTION III.

Des interprétations abſurdes que les plus anciens Peres de l'Egliſe ont données de l'Ecriture.

JE ME ſuis étendu plus que je ne comptois d'abord dans la ſection précédente, ainſi je vais tâcher d'être plus concis dans le préſent article; je me bornerai à rapporter deux exemples de la façon dont deux des Peres les plus diſtingués par leur ſçavoir ont interprété l'Ecriture.

S. Juſtin Martyr nous apprend à pluſieurs repriſes que le talent d'interpréter les Ecritures Saintes lui avoit été accordé par une grace ſpéciale de la Divinité: voyons quelle preuve il nous fournira de cette faveur divine. „ Ecoutez, dit-il, „ comment Jéſus-Chriſt, après avoir été

„ crucifié, accomplit le ſymbole de l'arbre du Paradis terreſtre, & tout ce qui „ devoit enſuite arriver aux juſtes. Car „ Moyſe fut envoyé avec une verge pour „ délivrer ſon peuple; avec cette verge „ il partagea la mer, il fit ſortir l'eau du „ rocher, & avec un morceau de bois il „ rendit douces les eaux qui étoient ameres. Ce fut encore avec des bâtons „ que Jacob parvint à faire que les brébis de ſon oncle Laban produiſirent „ des agneaux qui lui appartinrent à lui-même &c.". Il continue ſur le même ton à faire des alluſions & il trouve la croix de Jéſus-Chriſt dans tous les endroits de l'ancien Teſtament où il s'agit de morceaux de bois; en ſuivant le même plan dans un autre endroit où il décrit le combat des Iſraëlites avec Amalec, il dit „ que lorſque *Jéſus* fils de Nun „ conduiſit le peuple à l'ennemi, Moyſe „ fut en prieres, ayant ſes bras étendus „ en forme de croix, que tant qu'il demeuroit dans cette poſture, Amalec „ avoit du deſſous, mais que lorſqu'il ceſſoit ſon peuple avoit le déſavantage; „ car les Iſraëlites ne remporterent pas la „ victoire parce que Moyſe prioit, mais „ parce que tandis que le nom de *Jéſus*

„ étoit à la tête des troupes Moyſe repré-
„ ſentoit la figure de la croix ”.

Origene parlant des offrandes de paix dit que la graiſſe eſt l'ame de Jéſus-Chriſt, qui eſt l'Egliſe de ſes amis pour leſquels il a ſouffert la mort. Il eſt donc probable, ſelon lui, que quand on nous défend de manger de la graiſſe on veut nous dire la même choſe que lorsque le Sauveur diſoit que nous ne devons point offenſer le moindre de ceux qui croient en lui. Selon le même Docteur le croupion, étant à l'extrémité du corps, eſt une figure de la perfection & de la perſévérance dans les bonnes œuvres. L'eſtomac, qui appartenoit aux Prêtres, déſigne un cœur rempli de ſageſſe, d'intelligence & de ſcience divine, ou plutôt rempli de Dieu lui-même. Le Prophête Jérémie prédiſant la captivité de Babylone & ſes ſuites, dit au nom du Seigneur:
„ Je ferai venir un grand nombre de
„ chaſſeurs, & ils les chaſſeront de toutes
„ les montagnes, de toutes les collines,
„ & des creux des rochers ”. Par ces rochers Origene entend les Prophêtes, les Apôtres & les ſaints Anges. Pourquoi? parce que Jéſus-Chriſt eſt appellé le roc, & par conſéquent tous ceux qui l'imitent

ſont des rocs. Mais lorſque Dieu dit à Moyſe: *je te placerai dans la fente du rocher & tu me verras par derriere, mais tu ne verras pas ma face.* Que croiez-vous qu'Origene entende par cette fente? C'eſt la venue de Jéſus-Chriſt à l'aide de laquelle nous voyons les parties poſtérieures de la Divinité.

Voilà la maniere dont ce grand Docteur interprete l'ancien Teſtament: on pourroit rapporter un grand nombre d'explications ſemblables qu'il donne du nouveau Teſtament, mais l'exemple ſuivant ſuffira pour en donner une idée. Lorſque le Sauveur opéra le miracle des cinq pains, il fit aſſeoir le peuple ſur l'herbe. Devineroit-on qu'Origene diſe qu'il le fit parce qu'Iſaïe avoit dit que *toute chair n'eſt que de l'herbe*? Ce n'eſt pas tout encore; en faiſant aſſeoir le peuple ſur l'herbe, le Sauveur voulut indiquer que nous devons ſoumettre la chair, & ſubjuguer ſa propre ſageſſe, afin de participer au pain qu'il a béni. Le peuple fut rangé ou par centaines, parce que cent eſt un nombre ſacré & conſacré à Dieu à cauſe de ſon unité: ou par cinquantaines, parce que cinquante eſt le ſymbole de la rémiſſion, ſuivant le myſtere du jubilé qui ſe célébroit tous les cinquante ans; ou enfin à cauſe de la Pentecôte. Les douze corbeilles étoient les douze ſiéges ſur leſquels les douze Apôtres devoient s'aſſeoir pour juger les douze Tribus d'Iſraël (1).

Il eſt bon d'obſerver qu'Origene a été durement cenſuré par pluſieurs des Peres de l'Egliſe pour ces interprétations abſurdes de l'Ecriture; mais il faut remarquer en même tems que ceux qui l'ont le plus blâmé, tels que S. Jérôme, S. Chryſoſtôme, S. Auguſtin, S. Hilaire, S. Ambroiſe & S. Grégoire, ſont ſouvent tombés dans les mêmes abſurdités qu'ils reprochent à ce Docteur.

Cependant ſi Origene a ſouvent allégoriſé des paſſages de l'Ecriture qui devoient être pris dans un ſens littéral, il eſt certain qu'il en a pris beaucoup d'autres à la lettre qui auroient dû s'entendre allégoriquement. C'eſt ainſi que prenant à la lettre le paſſage de S. Luc où il eſt dit de ne point ſonger à la vie, ni de ce que l'on mangera, ni de ce dont on ſe vêtira, Euſebe nous apprend qu'Origene n'avoit qu'un ſeul habit, alloit toujours nuds pieds, & ne ſongeoit jamais au lendemain. Bien plus, ce pauvre homme prit à la lettre le paſſage qui ſe trouve dans le chapitre XIX. vers. 12. de S. Matthieu où Jéſus-Chriſt dit: *il y a des Eunuques qui ſe ſont faits eux-mêmes Eunuques pour le royaume des Cieux*; en conſéquence il ſe priva de ſa virilité.

---

(1) Voyez Barbeyrac *Traité de la morale des Peres*. Chap. VII. § 14. & ſuivans.

Si à toutes ces interprétations ridicules des Ecritures que nous donnent les Peres de l'Egliſe, aux faux miracles qu'ils rapportent, aux opinions extravagantes qu'ils débitent, nous joignons encore qu'ils ont preſque toujours enſeigné ou pratiqué la perſécution toutes les fois qu'ils en ont eu le pouvoir & que les intérêts de leur parti l'exigeoit, nous ſentirons pourquoi les Prêtres de l'Egliſe Romaine ſe font un devoir de perſécuter. Nous avons fait voir ci-devant juſqu'où les Athanaſes, les Cyrilles, les Chryſoſtômes ont porté l'eſprit d'intolérance, la cruauté religieuſe, la ſédition. Dans de certaines occaſions St. Auguſtin s'eſt montré humain & pacifique, il diſoit aux Manichéens „ que ceux-là ſéviſſent contre vous qui „ ignorent avec quelle difficulté l'on parvient à guérir l'œil intérieur de l'homme au point de pouvoir enviſager ſon „ ſoleil". Mais depuis, ce grand Saint a bien changé de ton; il prit l'eſprit des Evêques ſes confreres & ſe déclara comme eux pour la violence & la perſécution ; en conſéquence M. Barbeyrac le qualifie de *Patriarche des Chrétiens perſécuteurs*, vû qu'il fut le premier qui fit l'apologie de la perſécution, & qu'il eſt l'auteur de tous les ſophismes dont les Théologiens ſe ſont ſervis depuis pour défendre une conduite & des ſentimens ſi contraires aux lumieres du bon ſens, à l'équité naturelle, à la charité chrétienne, à la bonne politique, à l'eſprit Evangélique. Ainſi c'eſt avec raiſon que M. Barbeyrac dit des Saints Peres, *à Dieu ne plaiſe que nous prenions de tels Docteurs pour nos maîtres & nos guides en matiere de morale.*

Il eſt aiſé de ſentir les effets que doit produire l'étude des ouvrages de ces hommes révérés ſur les Eccléſiaſtiques de la Communion Romaine & ſur d'autres qui ont le même reſpect pour leurs déciſions. Ne ſoyons point étonnés que ces Peres ſoient regardés comme des oracles par les adhérens du Pape ; c'eſt à eux que ſont dus la plupart des dogmes ridicules, des opinions abominables & des cérémonies ſuperſtitieuſes dont la religion Romaine eſt remplie : l'on a donc lieu d'être ſurpris de voir des Théologiens Proteſtans montrer pour eux la même déférence ; cette façon de penſer peut à la longue faire adopter aux Proteſtans les mêmes illuſions, les mêmes doctrines pernicieuſes lorsqu'elles ſeront inculquées par des hommes ſtupides ou fripons. En conſéquence nous voyons que les Proteſtans qui ont été les partiſans les plus zêlés des Peres & qui ont voulu que l'on eût la plus aveugle ſoumiſſion pour leur autorité, ont été généralement parlant les plus portés à la ſuperſtition, à des dogmes inintelligibles, à la perſécution.

Il eſt encore facile de voir combien ces Peres ſi vantés ſont propres à étouffer dans ceux qui les étudient le goût de la vraie ſcience, que la plupart de ces Saints ont fortement décriée. Les Théologiens toujours animés du deſir de dominer n'ont en effet rien de mieux à faire que de détourner les eſprits des hommes des objets importans, dont l'intérêt du Clergé veut les occuper uniquement. Leur empire ſeroit bientôt détruit ſi les Laïques venoient à s'éclairer. En conſéquence nous voyons les plus grandes lumieres de l'Egliſe s'élever avec force contre les ſciences mondaines; St. Jérôme dans ſon commentaire ſur l'Epitre de St. Paul, montre un ſouverain mépris pour la Géométrie, l'Arithmétique, la Muſique; il veut qu'on s'en tienne *à la ſcience de la piété*. S. Auguſtin dit pareillement que les bons Chrétiens doivent mépriſer l'Aſtronomie & la Géométrie parce que ces ſciences ne contribuent point au ſalut & ne ſervent qu'à jetter dans l'erreur. Ces deux ſciences ont encore le malheur de déplaire à Saint Ambroiſe, elles n'apprennent ſelon lui qu'à s'égarer. S. Grégoire Pape s'eſt ſur-tout ſignalé par un zêle vraiment barbare contre les ouvrages des anciens, dont il a détruit, peut-être, plus encore que le Calife Muſulman qui fit brûler les livres de la fameuſe Bibliothèque d'Alexandrie. Enfin le Clergé Romain, imbu des idées de ces Peres, a fidélement ſuivi leurs traces, & par-tout où il en eut le pouvoir il éteignit toutes les ſciences, les arts & l'induſtrie, comme on peut ſur-tout s'en convaincre en voyant la ſituation de l'Eſpagne & du Portugal.

◆

SECTION IV.

Queſtions oiſeuſes, ridicules & indécentes qui ont été agitées : De la Théologie Scholaſtique.

SAINT Thomas d'Aquin, communément nommé le Docteur Angelique, l'aigle de la Théologie, parmi une infinité de queſtions impertinentes a propoſé les ſuivantes. *Pourquoi Jéſus-Chriſt ne s'étoit pas fait hermaphrodite? Pourquoi le Sauveur n'avoit pas pris le ſexe féminin? Si les Saints reſſuſciteroient avec leurs inteſtins? Si Jéſus-Chriſt eſt reſſuſcité avec la véſicule du fiel? S'il y auroit des excrémens en Paradis?*

Albert le Grand qui fut le maître de S. Thomas d'Aquin, emploie dans ſes œuvres vingt-quatre chapitres à diſcuter les queſtions ſuivantes qui ont jadis grandement occupé les Théologiens Scholaſtiques. Si l'Ange Gabriel eſt apparu à la Vierge Marie ſous la forme d'un ſerpent, d'un pigeon, d'un homme, ou d'une femme? Si cet Ange ſe montra ſous la forme d'un jeune homme ou d'un vieillard?

Comment il étoit vêtu? Si ſon habillement étoit blanc ou de deux couleurs? Si ſon linge étoit blanc ou ſale? En quel moment il s'eſt montré? Si c'étoit le matin, à midi, ou le ſoir? Quelle étoit la couleur des cheveux de la Vierge Marie? Si Marie étoit verſée dans les arts libéraux ou méchaniques? Si elle avoit des connoiſſances dans la Grammaire, la Réthorique, la Logique, la Muſique, l'Aſtronomie? &c. &c. &c.

St. Antonin, autre Théologien Scholaſtique du premier ordre, propoſe les queſtions ſuivantes: Si la mere de Dieu étant un homme auroit pu devenir le pere naturel de Jéſus-Chriſt? Si Marie étant enceinte & aſſiſe Jéſus-Chriſt étoit aſſis comme elle? S'il étoit couché lorsqu'elle même étoit couchée?

L'on peut joindre à ces queſtions un grand nombre d'autres qui ont occupé les Théologiens Scholaſtiques; elles ne le cedent point à celles qui ont été rapportées, en impertinence & en indécence; au point que nous nous croyons obligés de les rapporter en latin. Les voici.

Utrum ſemen Chriſti potuerit generare?

Utrum Verbum potuit hypoſtaticè uniri naturæ irrationali, puta equi, aſini, &c.?

Utrum potuit uniri hypoſtaticè naturæ diabolicæ, naturæ humanæ damnatæ peccato, &c.?

In quo caſu veræ eſſent hæ propoſitiones, Deus eſt equus, aſinus, Diabolus, damnatus, peccatum?

Utrum Chriſtus reſurgendo reſumpſit præputium, ſi porrò reſumpſit, quo pacto, quove modo ſervatur in terris? (1)

Telles ſont les queſtions impudentes qui ont longtems occupé les Théologiens?

Jettons maintenant un coup d'œil ſur les pieuſes extravagances & les notions fanatiques dont les perſonnages les plus dévots de l'Egliſe Romaine ont rempli leurs ouvrages; je n'en rapporterai que quelques exemples choiſis, tirés du livre des *Maximes des Saints*, dont le célebre M. de Fénelon Archevêque de Cambray eſt l'auteur.

---

(1) Le lecteur obſervera que Ste. Brigitte au VI. livre de ſes *révélations* ou rêveries, dit que la Vierge Marie lui a dit que peu de tems avant ſon aſſomption elle avoit confié le Saint Prépuce de ſon fils à St. Jean. On dit que cette précieuſe relique eſt actuellement gardée dans l'Egliſe de St. Jean de Latran à Rome, où tous les ans durant la ſemaine de Pâque on l'expoſe à la vénération des fideles. Cependant le Cardinal Tolet aſſure que ce prépuce fut jadis volé de cette Egliſe & fut tranſporté à *Calcata* en Italie où il fit de grands miracles. Pluſieurs villes d'Allemagne prétendent néanmoins le poſſéder, & le Pape Innocent III. n'oſa pas décider cette importante queſtion. V. *le* II. *diſcours du Dr. Stillingfleet.*

„ La pureté de l'amour divin, ſelon „ S. François de Sale, conſiſte à ne rien „ vouloir pour ſoi-même, à ne chercher „ que le bon plaiſir de Dieu, au point „ de préférer, ſi c'étoit ſon bon plaiſir, „ les tourmens éternels à la gloire ". Le même Saint dit que s'il ſçavoit que ſa propre damnation plût un peu plus à Dieu que ſon ſalut, il quitteroit ſon ſalut pour courir à la damnation .... Il dit encore ailleurs : „ Je n'ai preſqu'aucuns de„ ſirs, mais ſi j'avois à renaître, je vou„ drois n'en avoir point du tout. Si „ Dieu venoit à moi, j'irois auſſi à lui, „ s'il ne vouloit point venir à moi, je „ me tiendrois tranquile & je n'irois „ point à lui ".

M. de Fénelon nous apprend que les ouvrages des Saints les plus eſtimés des derniers ſiecles ſont remplis de ſemblables expreſſions, qui toutes ſe réduiſent à dire que l'on ne doit plus avoir de deſirs intéreſſés, pas même pour le mérite, la perfection ni pour le ſalut éternel; il ajoute qu'il n'y a point d'équivoque là-deſſus, & que c'eſt le langage des Peres, des Doc-

Docteurs de l'Ecole & de tous les ſaints Myſtiques.

Une ame déſintéreſſée, dit St. François de Sale, n'aime point les vertus parce qu'elles ſont belles & pures, ni parce qu'elles ſont aimables, ni parce qu'elles ornent & rendent aimables ceux qui les pratiquent, ni parce qu'elles ſont méritoires & rendent l'homme digne des récompenſes éternelles, mais uniquement parce qu'elles ſont la volonté de Dieu.

Le mariage ſpirituel, dit M. de Fénelon, unit immédiatement l'Epouſe avec l'Epoux, eſſence avec eſſence, ſubſtance avec ſubſtance, c'eſt-à-dire la volonté à la volonté, à l'aide de cet amour pur dont il eſt queſtion. Alors Dieu & l'ame ne font qu'un même eſprit, de même que dans le mariage l'Epoux & l'Epouſe ne font qu'une même chair.

Les Soliloques de St. Auguſtin ſont remplis d'un pareil langage enthouſiaſte & inintelligible que le fanatiſme prend pour de la dévotion & qui n'eſt réellement qu'un galimathias extravagant. St. Antoine Hermite avoit coutume de dire que *pour que la priere fût parfaite il falloit que celui qui prie ne s'entendît pas lui-même.*

Que dirons-nous des dévotions myſtiques d'une Sainte Thérefe, qui s'eſt rendue fameuſe par ſa ferveur, ſes viſions & ſes extaſes, ſes amours avec Jéſus-Chriſt? Il eſt vrai que cette Sainte nous apprend elle-même la vraie cauſe de ſa dévotion. Elle nous dit que ceux qui l'environnoient craignoient ſouvent qu'elle ne fût folle, tant étoit grande ſa mélancolie & ſes vapeurs, qui l'empêchoient ſouvent de prendre aucun repos, ſoit la nuit, ſoit le jour.

L'on peut en dire autant de la fameuſe Sainte Catherine de Sienne, & de Sainte Marie Magdeleine de Pazzi, qui toutes deux ont prétendu avoir eu l'avantage d'épouſer Jéſus-Chriſt. Au reſte, il eſt aiſé de ſentir de quelle nature étoit le mal qui tourmentoit ces malheureuſes créatures. L'état de vapeurs & de mélancolie où ces Saintes ſe trouvoient fréquemment étoit un effet très-naturel de leurs auſtérités, de leurs jeûnes, de la retraite où elles vivoient enfermées dans leurs Couvens: il n'en faut pas davantage pour rendre parfaitement inſenſées de pauvres filles que la nature avoit ſans doute pourvues d'un tempérament ardent & d'une cervelle très-foible, empoiſonnée par des inſtructions fanatiques & des exemples qui leur faiſoient prendre l'enthouſiaſme le plus inſenſé pour de la vraie piété.

Quoi qu'il en ſoit, il faut avouer que quand les hommes ſont imbus des maximes d'une religion fanatique, & veulent la profeſſer, ils ne peuvent ſe diſpenſer de devenir des fanatiques & des fous, & que la lecture des Vies des Saints révérés par une religion abſurde, cruelle & perſécutante, eſt très-propre à corrompre & l'eſprit & le cœur de ceux qui s'en nourriſſent. Tels ſont les effets que doivent produire ſur les Eccléſiaſtiques & les Moines de l'Egliſe Romaine, les légendes, la lecture de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, la Théologie Scholaſtique & les ouvrages des Peres.

RÉFLEXIONS

Sur les perſécutions religieuſes & ſur les moyens de les prévenir.

SECTION I.

De l'abſurdité & de l'injuſtice de la perſécution.

On peut voir par tout ce qui a été dit précédemment de la cruauté religieuſe, que ſur-tout les Eccléſiaſtiques ont été continuellement les boutefeux du Chriſtianiſme & ont allumé parmi les Chrétiens les bûchers de la perſécution; l'hiſtoire & l'expérience journaliere confirment ſuffiſamment cette vérité; un grand nombre de ceux qui prétendoient ſe dévouer entiérement au ſervice de la religion, ont fait de ce qu'ils appellent *la maiſon du Seigneur* une caverne de voleurs & de meurtriers; ils ont pillé & détruit les peuples; ils ont ravagé des villes opulentes; ils ont changé des pays fertiles en de vaſtes déſerts.

Il eſt vrai que les Souverains & les Magiſtrats, contre toutes les régles du bon ſens, de la ſaine politique, de l'humanite, de la religion même, ſe ſont laiſſé perſuader, ou même, ce qui eſt plus honteux, ſe ſont trouvé forcés de leur prêter des ſecours pour opprimer, tourmenter & détruire leurs propres ſujets, des citoyens, des Chrétiens. N'eſt-il pas bien étrange que les Princes & ceux qui exercent leur autorité, ne voyent pas que dans l'œuvre infernal de la perſécution ils ne ſont que les vils inſtrumens des Prêtres avides & ſans pitié?

Quels motifs ont induit les gens d'Egliſe à jouer un rôle ſi affreux? Par quels moyens ſont-ils devenus aſſez nombreux pour prendre un ſi grand aſcendant dans le monde Chrétien? Qu'eſt-ce qui les a mis en état de perſécuter & de tyranniſer d'une façon ſi cruelle? C'eſt ce que nous avons ſuffiſamment développé ci-devant; cependant nous allons encore analyſer ces cauſes d'une façon plus particuliere, dans l'eſpérance que cet examen pourra conduire à la découverte des remedes que l'on pourroit oppoſer à un mal auſſi terrible que la perſécution pour cauſe de religion.

Avant d'aller plus loin, il eſt bon de remarquer que comme le Clergé Catholique Romain s'eſt ſurtout diſtingué par ſes perſécutions atroces & *anti-chrétiennes*, c'eſt lui que nous aurons principalement en vue dans les choſes que nous dirons par la ſuite.

Quant aux motifs qui excitent les Prêtres à la perſécution, il eſt très-néceſſaire de diſtinguer les motifs fictifs & prétendus de ceux qui ſont réels: leurs motifs ptétendus ſont un grand amour pour le bien-être du genre humain, qui les porte à contraindre tous ceux qu'ils ne peuvent perſuader d'entrer dans le giron de l'Egliſe, & de les forcer de croire & de penſer uniformément ſur la religion, & de la pratiquer de la même maniere; projet bien ſenſé (ſans doute) & dont il eſt très-facile de ſe promettre l'exécution! Les Prêtres prétendent par là rendre les hommes agréables à Dieu & les conduire au ſalut éternel.

Il eſt difficile de décider ſi ce projet ou ce ſyſtéme eſt plus abſurde & plus inſenſé, que tyrannique & méchant. En effet eſt-il rien de plus extravagant que d'imaginer qu'il ſoit poſſible d'amener tous les hommes à la même façon de penſer ſur des points abſtraits, métaphyſiques, inintelligibles, tels que ſont la plupart des dogmes de la religion, ou telle qu'on s'eſt efforcé de la rendre? En ſuppoſant la choſe poſſible, la violence ſeroit-elle donc un moyen d'y parvenir? La force & la compulſion ne ſont-elles donc pas propres à faire naître l'averſion plutôt que la confiance? La violence peut bien faire & fait ſouvent des hypocrites, mais a-t-elle jamais opéré des converſions ſinceres? L'hypocriſie & la mauvaiſe foi peuvent-elles être agréables au Dieu de la vérité?

D'un autre côté, en tourmentant les corps des hommes en leur faiſant éprouver des ſupplices, peut-on ſe flatter de changer les ſentimens de leurs ames? Voyons combien ces moyens ſont admirablement adaptés à leur fin. Si un homme doute d'un article de foi que l'Egliſe a jugé à propos d'établir, ſon eſprit ſera-t-il plus éclairé quand on jettera ſon corps dans un ſombre cachot? Si ce premier moyen ne réuſſit pas, on n'aura qu'à le mettre à la torture, & pour remédier aux défauts de ſon entendement ne ſera-t-on pas bien avancé en lui diſloquant les membres? Ne ſera-ce pas une méthode ſûre de le convaincre que de lui diſtendre tous les muſcles & les nerfs & de lui faire éprouver des douleurs recherchées ? Si malgré tout cela il continue à ne pas croire ce que vous voulez, par compaſſion pour ſon ame, faites-lui ſouffrir la mort la plus cruelle, par là vous empêcherez que jamais il ne puiſſe ſe convertir; d'ailleurs ſuivant les idées des inventeurs de ces beaux ſyſtêmes, des perſécuteurs, des aſſaſſins religieux eux-mêmes, vous les précipiterez pour toujours dans des malheurs éternels.

Si ces prétendus moyens de convaincre l'eſprit en tourmentant le corps, & de propager la religion en détruiſant les hommes, ſont d'une extravagance & d'une abſurdité démontrée, ils ne ſont pas moins tyranniques & abominables.

Les hommes ont des priviléges & des droits inhérens à leur nature, que l'on ne peut leur ôter ſans leur arracher la vie. Deux de ces principaux droits ſont de penſer à leur maniere en matiere de religion & de ſuivre leur conſcience. S'il ſe trouve des gens qui penſent que d'autres ſe trompent ou ſont dans l'erreur là-deſſus, c'eſt montrer de la charité que de tâcher par ſes conſeils & ſes raiſons de les remettre dans le bon chemin. Mais toutes les tentatives que l'on peut faire pour violer ces priviléges ſont abſurdes parce qu'elles ſont impoſſibles, elles ſont tyranniques parce qu'elles ſont injuſtes : ni le Souverain ni le Clergé ne peuvent avoir le droit de perſécuter.

C'eſt une oppreſſion très-odieuſe que d'empriſonner un homme à cauſe de ſa croyance religieuſe, ou pour parler exactement perſonne n'a le droit d'en uſer de cette maniere; le condamner à l'amende ou confiſquer ſes biens pour ce ſujet c'eſt un vol; le mettre à mort parce qu'il ne veut point agir contre ſa conſcience, c'eſt commettre un aſſaſſinat. Eſt-il rien de plus abominable que cette conduite? Cela poſé, l'on voit qu'il eſt très-difficile de décider ſi la perſécution pour cauſe de religion eſt plus inſenſée que criminelle.

Il n'y a qu'une impudence effrénée qui puiſſe juſtifier une conduite ſi criminelle, & la couvrir du prétexte de l'amour du genre humain & de procurer aux hommes le bien-être & dans ce monde & dans l'autre. Cette fourberie eſt ſi palpable qu'elle n'eſt faite pour en impoſer qu'à des hommes aveuglés par l'ignorance & la ſuperſtition. Il eſt évident que ces motifs ne peuvent être réels; voyons donc quels peuvent être les motifs véritables.

Un tempérament cruel & ſombre, aigri & envenimé par les paſſions les plus nuiſibles, telles que la méchanceté, l'envie, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, le deſir de dominer & de tyranniſer les autres, auxquelles on peut encore joindre les délires de l'enthouſiasme & du fanatisme, voilà les vrais motifs qui excitent à perſécuter, & quand ils ſont combinés avec un grand fond d'hypocriſie ils rendent complet le portrait d'un perſécuteur.

Il eſt évident que les plus violens perſécuteurs ont été ſouvent les hypocrites les plus conſommés; pluſieurs d'entre eux n'avoient aucune religion. Nous en avons des preuves dans un grand nombre de membres du Clergé Romain: des Papes, des Cardinaux, des Inquiſiteurs & des Princes ont viſiblement perſécuté pour une religion qu'ils ne croyoient pas. Tout le monde ſçait le mot de Léon X. au Cardinal Bembo. *Combien nous eſt profitable cette fable de Jéſus-Chriſt!* diſoit ce Prince des perſécuteurs & ce Vicaire du Chriſt; cependant de ſon tems l'on voyoit par-tout fumer les buchers des Hérétiques.

SECTION II.

Des ſources de l'inſolence & du pouvoir des Prêtres de l'Egliſe Romaine.

APRÈS avoir fait voir que les gens d'Egliſe ont toujours été les promoteurs & les trompettes de la perſécution parmi les Chrétiens; après avoir fait connoître les motifs réels qui les ont animés; nous allons examiner les moyens par lesquels les Eccléſiaſtiques ſont devenus ſi nombreux, & ont pris un ſi terrible aſcendant dans la Chrétienté.

Pour conſidérer la choſe dans ſon vrai point de vue, il faut faire attention que les Chrétiens admettent d'une façon bien plus décidée que ne faiſoient les Juifs le dogme de l'immortalité de l'ame & celui des peines & des récompenſes de la vie future. Les payens ſur-tout n'avoient là-deſſus que des notions traditionnelles & des idées vagues qui les laiſſoient dans une ſorte d'incertitude ſur ces dogmes obſcurs. Mais lorsque l'Evangile eut promulgué le dogme de l'immortalité de l'ame, & quand une grande partie du genre humain fut parvenue à croire fermement que l'on pouvoit être pour toujours heureux ou malheureux au ſortir de la vie préſente ; cette notion, comme de raiſon, produiſit de grandes inquiétudes dans tous ceux qui l'adopterent ; pour lors les ignorans s'adreſſerent à ceux qu'ils crurent plus inſtruits qu'eux-mêmes, & leur demanderent ce qu'il falloit faire pour être ſauvés. Cela auroit pu fournir à ceux qui ſe voyoient conſultés une belle occaſion de leur dire que ce monde n'étoit qu'un paſſage, un ſéjour d'épreuves ; que les hommes parviendroient à être heureux dans l'autre monde s'ils pratiquoient la juſtice, la tempérance, la charité, s'ils vivoient en paix les uns avec les autres, s'ils cultivoient leur eſprit par la réflexion, s'ils adoroient Dieu en eſprit & en vérité, mais qu'ils ſe rendroient éternellement malheureux s'ils vivoient dans le crime, le déſordre & la crapule.

Il eſt vrai que l'on dit quelque choſe de ſemblable aux hommes & qu'on leur recommanda la pratique de ces devoirs ; mais au lieu de s'attacher uniquement à cette religion naturelle, raiſonnable, bienfaiſante, des fourbes & des pervers après avoir gagné la confiance des peuples, inventerent des fables abſurdes & improbables, imaginerent des dogmes incompréhenſibles, qu'ils ordonnerent de croire ſous peine de la damnation éternelle. Plus ces dogmes furent incroyables & incompréhenſibles, plus on attacha de mérite à les croire: les mêmes impoſteurs y joignirent encore une multitude de rites, de pratiques, de cérémonies, d'inventions dont ils prévirent très-bien qu'ils pourroient tirer un grand profit.

La plupart de ces dogmes obſcurs, de ces cérémonies, de ces fraudes datent des tems d'ignorance & de ſuperſtition. Ce fut alors qu'on enſeigna aux hommes des doctrines effrayantes propres à les ſoumettre ſans réſerve à l'autorité de leurs Prêtres. Ce fut alors qu'on leur parla du *purgatoire*; mais on leur apprit en même tems que l'on pouvoit s'en racheter, & qu'en faiſant des largeſſes à l'Egliſe, celle-ci pouvoit faire ceſſer les tourmens que la Divinité faiſoit éprouver aux ames des parens & des amis, & s'en délivrer ſoi-même. Ce fut alors qu'on perſuada aux hommes qu'il falloit ſe *confeſſer* de ſes péchés à un homme pécheur, qui prétendit avoir reçu du Ciel la faculté de les remettre en vertu du *pouvoir des clefs* donné à l'Egliſe par Jéſus-Chriſt, qui s'eſt engagé à confirmer toutes ſes ſentences lorſqu'il promit à ſes Apôtres que tout ce qu'ils auroient *lié* ou *délié* ſur la terre, ſeroit *lié* ou *délié* dans les cieux. Enfin, pour combler la meſure de l'inſolence, de l'effronterie, de l'impiété ſacerdotales, ainſi que celle de l'extravagance, de l'imbécillité, de la crédulité des Laïques, le Clergé imagina une abſurdité religieuſe qui ſurpaſſa toutes celles du Paganiſme; il perſuada à des hommes raiſonnables que les Prêtres avoient le pouvoir de faire le Tout-Puiſſant, de créer le créateur de l'univers, de l'avaler eux-mêmes, & de le donner à manger aux autres: Et pour que les Prêtres paruſſent être de la plus grande utilité pour le genre humain, & par là prendre un grand aſcendant ſur lui, ces mêmes Prêtres enſeignerent qu'à moins que la bonne intention du Prêtre ne fût jointe à ce repas céleſte, il ne pouvoit procurer aucun avantage à ceux qui y participoient (1).

---

(1) Si quelqu'un doutoit que l'Egliſe de Rome enſeigne réellement cette doctrine de la néceſſité de l'intention du Prêtre pour que le Sacrement de l'Euchariſtie fortifie ſon effet, il n'aura qu'à conſulter *l'hiſt. du Concile de Trente par M. Dupin tom.* I. *pag.* 156. où l'on voit que cet article de foi fut établi au Concile de Florence & de Trente. Cependant quelques Catholiques François ainſi que M. Dupin lui-même ne ſont point de cet avis.

Ces opinions, crues malheureuſement par le vulgaire, ſubordonnerent entiérement les Laïques au Clergé dans tout ce qui concernoit le ſalut éternel (2). Cette ſoumiſſion des Laïques pour les Prêtres ne pouvoit manquer de rendre ceux-ci très-orgueilleux & très-inſolens. Ne ſoyons donc point ſurpris du propos qu'un Jéſuite Eſpagnol tint au Duc de Lerme. *C'eſt vous*, lui dit-il, *qui me devez du reſpect, puisque j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre Reine à mes pieds.* Un Evêque, qui ſans doute a le droit d'être plus inſolent qu'un Prêtre du commun, fit ſçavoir à une Impératrice qu'il n'iroit pas la voir à moins qu'elle ne promît de ſe proſterner devant lui pour recevoir ſa bénédiction, de ſe tenir debout pendant qu'il ſeroit aſſis, jusqu'à ce qu'il lui eût donné la permiſſion de s'aſſeoir elle-même. V. *les remarques du Dr. Jortin ſur l'hiſtoire Eccléſiaſtique. Vol.* I. *pag.* 234. Nous trouvons encore que des Prêtres ont oſé dire qu'un Evêque *eſt un Dieu ſur terre*, qu'il eſt un Roi bien au-deſſus des Rois temporels, auxquels il a le droit de commander. Nous voyons un Pape aſſurer „ qu'il eſt lui-même le juge de tous „ les hommes & qu'il ne peut être jugé „ par perſonne; que les plus grands Mo„ narques ne ſont que ſes eſclaves, tan„ dis qu'il eſt le Roi des Rois, le Mo„ narque du monde, le ſeul Seigneur & „ Gouverneur des choſes temporelles & „ ſpirituelles; qu'il eſt établi Souverain „ de tous les royaumes & de toutes les „ nations; que ſon pouvoir eſt au-deſſus „ de tout pouvoir, qu'il falloit indiſpen„ ſablement lui être ſoumis pour pouvoir „ être ſauvé". Voyez *Bower hiſt. des Papes. Vol.* I. *pag.* 215.

---

(2) On fait croire aux Moscovites que lorsqu'ils meurent, pour être admis dans le Ciel, il eſt bon qu'ils prennent un certificat ſigné ou ſcellé par le Patriarche ou l'Evêque: en conſéquence lorsqu'on enterre un mort on lui met entre les mains un paſſeport pour le ciel, dans lequel on atteſte qu'il a vécu & qu'il eſt mort en bon Chrétien de la religion Grecque, qu'il s'eſt confeſſé, qu'il a été abſous & a reçu le Sacrement d'Euchariſtie; qu'il a rendu à Dieu & à ſes Saints le culte qui leur étoit dû. V. *la religion ancienne & moderne des Moscovites. p.* 139. Les Jéſuites & beaucoup d'autres Moines de l'Egliſe Romaine ſont dans l'uſage d'expédier de ſemblables paſſeports à ceux qui veulent bien les acheter.

Alain de la Roche, Moine Dominicain, ne fait pas difficulté de dire que le pouvoir d'un Prêtre ſurpaſſe celui de Dieu lui-même; il ſe fonde ſur ce que Dieu employa une ſemaine entiere à la création du monde & à ſon arrangement, tandis

tandis qu'un Prêtre à chaque fois qu'il dit la Meſſe à l'aide de deux ou trois paroles peut produire non une créature, mais l'Etre ſuprême & increé qui eſt l'origine de toutes choſes. Voyez ſon Traité *de dignitate & excellentiis ſacerdotum.*

SECTION III.

De la crédulité. Les gens d'eſprit ſont ſouvent dupes des préjugés du vulgaire.

QUOIQUE le dogme de la *Tranſubſtantiation* dont nous venons de parler, ainſi que pluſieurs autres articles de foi de la même trempe, ait pris naiſſance dans des tems d'ignorance & de ténebres (1), cependant le monde en s'éclairant n'a pas renoncé à ſes anciennes folies, & cette doctrine eſt encore reçue par un très-grand nombre d'hommes & même de perſonnes ſçavantes & raiſonnables ſur toute autre matiere qui ne caſſent d'être les dupes de leurs honteux préjugés ; ce qui nous prouve combien peu l'on doit compter ſur les hommes en matiere d'opinions religieuſes.

---

(1) Paſcaſe Radbert, Abbé de Corbie en France, au commencement du neuvieme ſiecle fut le premier qui ſoutint le dogme de la *Tranſubſtantiation.* Mais ce ne fut que vers le milieu du onzieme ſiecle que cette doctrine fut confirmée par l'autorité du Pape, qui décida que ceux qui refuſoient de l'admettre, étoient des hérétiques à brûler. Cette opinion fut vivement combattue par *Berenger* Archidiacre d'Angers: depuis elle eſt unanimement adoptée par tous les Catholiques Romains.

L'Egliſe Romaine, outre le privilége de faire ſon Dieu, ſe vante auſſi de faire des miracles; mais le plus grand des miracles qu'elle ait jamais opéré eſt celui d'être parvenu à faire croire aux hommes une abſurdité auſſi palpable & auſſi groſſiere que le dogme de la *Tranſubſtantiation*. Cependant eſſayons ſi l'on ne pourroit pas rendre raiſon de ce phénomene ſurprenant ſans recourir au miracle.

Rien n'agit ſi fortement ſur l'eſprit des hommes que l'éducation, le fanatiſme, le préjugé. La crainte de faire de mauvaiſes affaires en ce monde & d'être damné dans l'autre, empêche ſouvent d'examiner ce qu'on dit de croire, & même de douter des prétendues vérités que l'Egliſe enſeigne. En effet ſi des perſonnes, je ne dis pas éclairées, mais même douées du bon ſens le plus ordinaire, oſoient réfléchir à cette doctrine ainſi qu'à beaucoup d'autres impoſtures ſacerdotales, elles ne manqueroient pas d'en démêler la fauſſeté. Mais les gens qui ont les yeux les plus perçans conſentent ſouvent à fermer les yeux & à les laiſſer couvrir d'un bandeau, ils ceſſent de voir & ne diſtinguent pas plus les objets que s'ils étoient aveugles-nés.

De plus ce feroit bien peu connoître la nature humaine que d'imaginer que les perſonnes les plus éclairées ſoient exemptes de foibleſſes; celles-ci ne ſe montrent jamais d'une façon plus marquée que dans la cruauté religieuſe, pour laquelle les hommes du plus grand génie ne ſont ſouvent que des inſenſés & des ſtupides. Que de preuves étonnantes de ſcience, de ſageſſe, de jugement, ne trouvons-nous pas dans un grand nombre de Payens? Cependant beaucoup d'entre eux étoient auſſi eſclaves de la ſuperſtition que le peuple imbécille, & adoroient comme lui le bois & la pierre, ils croyoient, comme lui, les fables les plus ridicules, ils ſe ſoumettoient, comme lui, aux rites & aux cérémonies les plus extravagantes de la religion.

Combien parmi les modernes d'hommes habiles diſtingués par leurs connoiſſances & leur ſçavoir, ont-ils écrit & ſonné le tocſin de la perſécution, pour forcer les nations à croire des doctrines oppoſées au bon ſens ? Quel ſcandale ne réſulte-t-il pas pour le Chriſtianiſme qui leur faiſoit ainſi renoncer aux lumieres de la nature, de la raiſon, de l'humanité ! Nous avons fait voir que ce furent communément de très-grands Saints qui furent les plus grands incendiaires ; ce furent des Saints qui jouerent dans l'Egliſe le rôle de la diſcorde & des furies. Il eſt vrai que dans pluſieurs de ces Saints la plus grande preuve de leur délire fut d'avoir voulu écrire ; à moins qu'on ne ſuppoſât que des fripons ont pris leurs noms pour faire paſſer des opinions abſurdes & déteſtables qu'ils avoient intérêt de faire croire aux hommes : dans ce cas il faut convenir qu'ils ont parfaitement réuſſi.

Eſt-il donc ſurprenant que des hommes ſçavans & de beaucoup d'eſprit puiſſent déraiſonner comme les ignorans & les ſots, quand ils s'occupent de choſes qui ne ſont point fondées ſur la nature, & dans lesquelles la ſcience ou la raiſon ne peuvent point les guider ? Ou bien ſi des gens ſenſés veulent bien ſe laiſſer guider par des fripons, eſt-il bien étonnant de les voir s'égarer ? En effet parmi les ſçavans Théologiens nous en voyons beaucoup qui ſont bien plus occupés de ſe remplir la tête des opinions des autres, que du ſoin de penſer par eux-mêmes; les perſonnes qui ont beaucoup de ſcience & d'érudition & peu de jugement & d'eſprit ſe ſuivent communément les uns les autres comme les bêtes de ſomme; & nous trouvons pour l'ordinaire qu'ils ne ſavent tirer aucun fruit des connoiſſances dont ils ſe ſont vainement ſurchargés.

Comme les hommes qui ont le plus de talens & de lumieres ſont ſujets à des foibleſſes, ne ſont point exempts des préjugés dont les autres ſont imbus, tombent dans des erreurs groſſieres & les pouſſent même plus loin, il eſt plus difficile de les remettre dans le bon chemin que les ignorans eux-mêmes. M. de Fontenelle dit avec raiſon que „ quand les philoſophes „ s'entêtent une fois d'un préjugé, ils „ ſont plus incurables que le peuple lui- „ même, parce qu'ils s'entêtent égale- „ ment & du préjugé & des fauſſes rai- „ ſons dont ils le ſoutiennent ". Il rapporte à ce ſujet l'hiſtoire connue de la *dent d'or* d'un Enfant de Siléſie, ſur laquelle les Sçavans diſputerent beaucoup, juſqu'à ce qu'un orfevre eût découvert que cette dent avoit été par fraude recouverte d'une feuille d'or. V. *l'hiſtoire des* *oracles. chap.* 4. & 8. L'hiſtoire de cette dent d'or eſt celle de toutes les diſputes de controverſe qui s'élevent dans la religion.

Quel exemple plus frappant du pouvoir de l'illuſion ſur les hommes les plus ſenſés que les oracles du Paganisme, & la croyance à la magie, qui furent jadis adoptés également par les grands & les petits, les ſçavans & les ignorans, les philoſophes & les femmelettes ! Ces oracles partoient de divinités qui n'avoient jamais exiſté que dans l'imagination des Poëtes, & les opinions ſur la magie dans l'imagination des ſots ou dans l'adreſſe des impoſteurs. Les Chrétiens reconnoiſſent que les oracles des payens n'étoient point dus à la Divinité, mais pluſieurs d'entre eux les attribuent au Démon, tandis qu'il eſt évident qu'ils étoient dus à la fourberie des Prêtres. Beaucoup de Chrétiens dévots ont bien de la peine à ſe dégager du préjugé des *Revenans*, des eſprits, des apparitions, des viſions &c., ils y voyent des preuves de la réſurrection, de l'exiſtence d'un Dieu & de la diſtinction des deux ſubſtances dans l'homme.

Que dirons-nous en effet d'un de nos grands Théologiens (le Dr. Barrow) qui ſe ſert de ces apparitions pour prouver l'exiſtence de la Divinité & celle de l'ame

diſtinguée du corps. „ Ces choſes, dit-
„ il, ſont prouvées par les opinions &
„ les témoignages du genre humain ſur
„ les apparitions dont les anciens Poëtes
„ & les Hiſtoriens ont parlé ſi ſouvent,
„ & ſur le pouvoir que l'on ſuppoſoit
„ aux charmes & aux enchantemens, qui
„ devoient être les effets de quelque puiſ-
„ ſance inviſible; c'eſt de-là que ſont ve-
„ nues toutes les idées ſur la magie, les
„ ſortiléges, ſur les pactes avec les eſprits
„ malins ; vouloir les regarder comme
„ des illuſions ce ſeroit accuſer le genre
„ humain d'une ſtupidité & d'une crédu-
„ lité très-extravagante pour lui. Ce ſe-
„ roit accuſer la plupart des légiſlateurs
„ de fourberie & d'extravagance; ce ſe-
„ roit accuſer un grand nombre de tribu-
„ naux de cruauté & de ſotiſe; enfin ce
„ ſeroit accuſer un trop grand nombre de
„ témoins ou de folie ou d'une malice ex-
„ trême ". Voyez *Barrow's Works vol.* I. *p.* 368. *& ſſ.*

D'où l'on voit que les Théologiens ne ſont pas difficiles ſur le choix des preuves dont ils ſe ſervent pour appuyer leurs opinions. En effet n'en déplaiſe au Docteur Barrow, on pourroit légitimement & ſans faire tort aux perſonnes dont il cite le témoignage, les accuſer ou de friponnerie, ou de ſotiſe, ou de malice ou de mauvaiſe foi. On pourroit lui dire que toutes les opinions & les témoignages en faveur des conjurations, des enchantemens, des ſortiléges, ne ſont dus qu'à l'ignorance, à une crédulité exceſſive, à des preſtiges, à de mauvais deſſeins. Ne voyons-nous pas qu'une multitude de créatures innocentes, à la honte des tribunaux qui les jugent & des Souverains qui font des loix, ont été injuſtement miſes à mort pour des crimes prétendus dont il étoit impoſſible qu'elles fuſſent coupables? Ces infamies n'ont-elles pas continué même dans notre nation, juſqu'à ce que notre Parlement par un acte récent eût anéanti ces loix auſſi folles que cruelles (2)?

A l'égard de la preuve que l'on tire des ſortiléges pour prouver l'influence des eſprits-malins ſur les eſprits des hommes; les méchancetés que ceux-ci exercent, ſur-tout en faveur de la religion, prouvent qu'ils n'ont pas beſoin du Diable pour pouſſer le crime à l'excès. L'on prétend encore que les contes d'apparitions & de revenans ſervent à appuyer le dogme de la réſurrection, de l'immortalité de l'ame, &c.; mais nous répondrons à ceux qui ſe ſervent de pareilles preuves, que c'eſt affoiblir une cauſe, quelque bonne qu'elle puiſſe être, que de l'étayer par de ſemblables puérilités.

---

(2) M. Keyſſler dans ſes *voyages*, dit que ce ſont les Génevois qui les premiers dans l'Europe ont aboli l'uſage des procédures criminelles contre les ſorciers; depuis 1652. perſonne n'a été chez eux condamné à la mort pour ſorcellerie. Voyez *Tom.* I. *pag.* 174.

Si tant d'abſurdités ont été preſque univerſellement adoptées par le genre humain & crues par des perſonnes ſages, éclairées & ſenſées d'ailleurs, nous ne devons trouver ni miraculeux ni ſurnaturel que des dogmes tels que celui de la *Tranſubſtantiation*, ainſi que beaucoup d'autres pareils, ayent trouvé dans des génies profonds des défenſeurs ardens, & dans les peuples ſtupides, des adhérens aveugles, capables de ſe prêter à toutes les extravagances & à toutes les cruautés qui leur étoient conſeillées par leurs Prêtres, ſans jamais entendre un mot du fond de la queſtion.

Quand on eut vu que les hommes embraſſoient avec tant d'ardeur les dogmes & les cérémonies à l'aide deſquelles on leur diſoit qu'ils obtiendroient la félicité éternelle & ſe garantiroient des châtimens de l'avenir; quand on vit le reſpect & la vénération profonde que montroient aux inventeurs de ces doctrines & de ces pratiques les Souverains crédules autant que leurs ſujets; quand on vit les privilèges & les immunités accordés aux gens d'Egliſe, les honneurs & les richeſſes que l'on accumuloit ſur leurs têtes; leur nombre dut naturellement s'accroître ; voilà ſans doute pourquoi nous voyons les Prêtres ſi multipliés chez les Chrétiens jusqu'à ce jour. Comme l'Egliſe devenoit ſi lucrative & procuroit de ſi grands avantages, une foule d'hommes pareſſeux, avides, orgueilleux, s'empreſſa d'entrer à ſon ſervice; on entrevit des moyens de bien vivre ſans rien faire, d'acquérir des richeſſes ſans aucun travail, des dignités & des honneurs ſans mérite ni talens. Une ruche remplie de miel ne peut manquer d'attirer les guêpes & les frélons.

Un pareil corps d'hommes, ainſi ſéparé du reſte du genre humain, devenu ſi nombreux, eut des intérêts non ſeulement diſtingués, mais encore très-oppoſés à ceux des nations; le Clergé s'occupa donc uniquement du ſoin de piller & de ſubjuguer le monde chrétien, & après avoir acquis des biens immenſes il ne ſongea qu'à les augmenter encore (3). En conſéquence dès que quelqu'un oſoit douter de la vérité des dogmes enſeignés par le Clergé, ou de l'efficacité des pratiques & des cérémonies qu'il avoit ordonnées, l'Egliſe ſe trouvoit en danger. Il falloit donc abſolument y remédier; quel moyen employer pour obliger les hommes à croire les choſes qu'il étoit de l'intérêt de l'Egliſe ou du Clergé que l'on crût? Leur

---

(3) Je crois devoir rapporter ici un exemple qui prouve le pouvoir tyrannique que le Clergé Ro-

---

main poſſéda jadis dans notre nation, & les moyens qu'il mettoit en uſage pour conſerver ce qu'il nommoit les droits & les *immunités* de *l'Egliſe*. En conſéquence le lecteur trouvera ici la formule du Serment que le Roi Henri III. fut obligé de prêter ſur les Evangiles, qui lui furent préſentés par un Archevêque, tandis que lui, ainſi que tous les Evêques préſens, tenoient des cierges allumés. Cette cérémonie eſt tirée de Mathieu Paris; la voici telle qu'elle eſt rapportée. *Par l'autorité du Dieu Tout-puiſſant, du fils & du Saint-Eſprit nous anathématiſons & nous chaſſons des portes de notre Sainte Mere Egliſe tous ceux qui ſciemment & malicieuſement priveront les Egliſes de leurs droits. Après cela ſur l'ordre de l'Archevêque, on jetta les Cierges à terre où ils s'éteignirent en répandant de la fumée; alors l'Archevêque dit ces mots: Qu'ainſi ſoient éteintes, périſſent & fument les ames damnées de tous ceux qui violeront ces régles ou qui les interpréteront d'une façon ſiniſtre. Alors tout le monde s'écria, & le Roi plus ſouvent & plus fortement que tous les autres*, AMEN. AMEN. AMEN. *Voilà ce qui ſe paſſa dans la chapelle de Sainte Catherine à Weſtminſter.* VOYEZ MATHIEU PARIS DANS LA VIE DE HENRI III.

dire qu'ils ſeroient damnés s'ils oſoient en douter, pouvoit bien opérer quelque choſe, mais ce moyen ne ſuffiſoit pas encore : il y a toujours des gens qui doutent, même malgré eux, & qui du doute peuvent paſſer à l'incrédulité, ſans pouvoir s'en empêcher. Il eſt donc impoſſible de venir à bout des hommes, ſinon en joignant des châtimens temporels & rigoureux aux craintes des châtimens futurs, afin de les empêcher d'examiner, de former des doutes, & encore plus de faire connoître leurs doutes & leur incrédulité; par là l'on parvient à les forcer de profeſſer ce qu'ils ne peuvent ni comprendre ni croire & de ſe conformer extérieurement aux volontés du Clergé.

Cela peut ſervir à nous faire découvrir pourquoi les Prêtres inſiſtent ſi fortement ſur la néceſſité de la foi & y attachent un ſi grand mérite. Sans la foi il eſt impoſſible de plaire au Clergé ni d'avoir pour lui la confiance aveugle dont il a beſoin pour piller & tyranniſer les peuples : en effet que deviendroient les richeſſes, la grandeur, le crédit, la puiſſance des fripons, ſans la crédulité des ſots ?

SECTION IV.

Des moyens employés par le Clergé pour exciter les Princes à la perſécution.

C'EST pour s'aſſurer les avantages réſultans de la foi que le Clergé appella les Princes à ſon ſecours, & les obligea d'infliger les punitions les plus cruelles à tous ceux qui refuſoient de croire; pour convaincre ces Princes il ſe ſervit de deux argumens très-puiſſans; l'un fut de leur dire que, quelque inhumains que fuſſent les moyens qu'ils emploieroient pour convertir les hérétiques, ils rendroient à Dieu un ſervice très-agréable, & qu'ils expieroient par là une multitude de péchés; argument qui, ſans doute, dut faire une impreſſion très-forte ſur des ſuperſtitieux méchans & zêlés. L'autre fut de leur dire que ceux qui n'étoient point ſoumis à l'Egliſe Catholique ne pouvoient être des ſujets fideles d'un Gouvernement Catholique. Cette calomnie, malgré ſa fauſſeté, produiſit ſon effet, & dans tous les Etats Catholiques Romains elle fit de tous les Princes des perſécuteurs impitoyables de l'héréſie.

Quand des argumens ſi convainçans n'eurent pas la force de perſuader quelques Princes qui oſerent préférer les devoirs de l'humanité, les régles de la ſaine politique & de la vraie religion aux ordres ſanguinaires du Pape ou aux conſeils abominables des Prêtres, l'Egliſe eut quelquefois recours aux excommunications, & ſouvent elle dépoſa ou fit aſſaſſiner les Souverains qui manquerent de complaiſance ou de zêle pour elle.

Par ces infames moyens & par d'autres ſemblables la plupart de ces Princes qui auroient dû ſe déclarer les protecteurs de la liberté, des biens & de la vie de leurs ſujets, ſe crurent obligés de les opprimer & même de les détruire, & devinrent, comme on a vu, les inſtrumens de l'ambition, de l'avarice, de la cruauté des Prêtres.

Cependant quoique les gens d'Egliſe fuſſent parvenus à mettre la puiſſance civile dans leurs intérêts & à lui faire tirer l'épée pour eux, voyant que la perſécution qu'ils avoient l'impiété de nommer *l'œuvre de Dieu*, ne ſe pratiquoit pas aſſez vivement à leur gré, & que les Laïques n'y donnoient pas toute l'attention qu'ils deſiroient, ces Eccléſiaſtiques tâcherent de ſe faire donner un pouvoir indépendant & illimité: ce pouvoir les mit en état d'exécuter tous leurs projets, & l'on fut aſſez aveugle pour les leur accorder dans un grand nombre de pays.

L'uſage que firent les Eccléſiaſtiques de ce préſent fatal, de cette boëte de Pandore, fut de répandre une infinité de maux ſur la terre. Non ſeulement ils tyranniſerent les gens du peuple, & traiterent avec la derniere fureur tous ceux que leur conſcience empêchoit de ſouſcrire à leurs dogmes, à leurs cérémonies, à leurs ſuperſtitions; mais encore ils firent ſentir leur pouvoir à ces Princes qui avoient eu la foibleſſe & la mauvaiſe politique de le leur accorder. Par là les Rois, les Empereurs, les Princes furent obligés de plier ſous le joug du Sacerdoce & de ſe ſoumettre eux-mêmes à la tyrannie du Clergé.

Nous avons fait connoître d'abord qui ſont ceux à qui ſont dues les perſécutions parmi les Chrétiens; nous avons montré en ſecond lieu quels ont été les motifs prétendus & réels de leurs cruautés inouies; nous avons enſuite fait connoître ce qui a rendu le Clergé ſi nombreux, & ce qui lui a fait prendre un aſcendant ſi marqué dans le monde chrétien ; enfin nous avons expoſé les moyens qui les ont mis à portée de tyranniſer & de perſécuter avec la derniere barbarie ; nous allons chercher les remedes à ces maux.

SECTION V.

Des remedes que l'on peut oppoſer à la perſécution.

LES cauſes de la perſécution religieuſe ayant été ſi évidemment expoſées, il eſt aiſé d'en découvrir les remedes ; il ſeroit à ſouhaiter que l'on voulût les appliquer auſſi promptement qu'ils ſont faciles à connoître !

Les remedes qui paroîtroient les plus efficaces & les plus naturels ſeroient premiérement de ramener la religion à ſes premiers principes, de la dégager des ſuperfluités dont des impoſteurs l'ont ſurchargée, en vue de leurs propres intérêts. En ſecond lieu, il ſeroit bon de réduire les Eccléſiaſtiques au revenu qui ſeroit abſolument néceſſaire ; l'Etat en s'emparant de leurs biens énormes pourroit leur accorder une ſubſiſtance honnête, ſans ſouf-

ſouffrir jamais qu'ils vecuſſent dans le luxe & la pompe, qui non ſeulement ſont peu convenables à leur profeſſion, mais encore qui ſont les ſources d'une infinité d'abus & de calamités. En troiſieme lieu, le Souverain devroit punir & réprimer avec ſévérité comme de vrais criminels, comme des perturbateurs du repos de la ſociété, tous les Prêtres qui par leurs ſermons ou leurs écrits travailleroient à rendre les hommes odieux les uns aux autres pour leurs opinions religieuſes. En quatrieme lieu, les Princes ne devroient jamais prendre parti dans les démêlés obſcurs des Théologiens; ils devroient protéger également tous les citoyens utiles & honnêtes & ne jamais s'occuper de leur façon de penſer, dans laquelle, ſans tyrannie, ils n'ont pas le droit de fouiller; enfin ces Princes devroient bien ſe garder de confier jamais aucun pouvoir à des Prêtres.

Nous ne doutons pas que la méthode que l'on propoſe ne déplaiſe au plus grand nombre des membres du Clergé, mais nous ne pouvons douter qu'elle ne ſoit applaudie par tous ceux en qui l'intérêt & les paſſions n'auront pas totalement éclipſé les ſentimens de la raiſon & de l'humanité. Il eſt certain que l'oppoſition de ceux qui méconnoiſſent des ſentimens ſi légitimes ne ſerviroit qu'à prouver de plus en plus la néceſſité de limiter leur pouvoir.

Une raiſon très-forte ſemble encore devoir y déterminer, elle eſt dictée par l'expérience. A-t-on jamais vu un corps de gens d'Egliſe jouir du pouvoir ſans en abuſer? Il n'eſt pas douteux que dans notre Clergé Proteſtant de l'Egliſe Anglicane il ne ſe trouve quelques hommes éminens par le ſçavoir & la piété; cependant ne voyons-nous pas que ce Clergé toutes les fois qu'il a joui du pouvoir en a fait un uſage très-criminel? J'en appelle à ceux de ſes membres qui ont de la bonne foi & de l'humanité; ils rougiront pour leurs confreres des actes de tyrannie qu'ils ont tant de fois évidemment exercés. Souvent ils ont perſécuté les hommes les plus diſtingués par leurs vertus & leurs lumieres; au point que l'on auroit lieu de ſoupçonner que ce ſont ces qualités mêmes qui les rendoient odieux à leurs confreres.

Si un Clergé auſſi bien compoſé que le nôtre s'eſt ſouvent rendu coupable d'excès révoltans, n'eſt-il pas évident que le pouvoir n'eſt nullement fait pour les Prêtres? Une nation libre ne doit avoir des tyrans d'aucune eſpece ; la tyrannie ſacerdotale n'eſt faite que pour des eſclaves de la tyrannie politique ; un citoyen honnête doit jouir de la liberté de penſer ainſi que de celle qui regarde ſa perſonne & ſes biens. Dans un Etat bien conſtitué tout homme qui agit bien doit jouir de la ſûreté.

J'obſerverai encore qu'un excellent moyen d'empêcher la perſécution ſeroit d'obliger les Prêtres à prêcher la morale, l'humanité, la charité, la concorde, au lieu d'entretenir les peuples de queſtions obſcures de Théologie, qui, n'étant point compriſes par ceux-mêmes qui les débitent, le ſont encore bien moins par ceux qui les entendent. Que les Miniſtres du Dieu de Paix ne ſoient plus les trompettes de la fureur, les organes de la discorde ; qu'ils apportent *la paix ſur terre* & qu'il ne leur ſoit plus permis de ſonner le tocſin de la ſédition, d'allumer des haines inextinguibles, d'apprendre aux hommes à ſe déteſter pour des opinions inutiles aux mœurs & au bien-être des Nations. En un mot que les guides des peuples n'ayent plus le droit de les conduire à l'erreur, ni de leur perſuader que pour plaire à la Divinité ils doivent violer les loix les plus ſaintes de l'humanité.

Quand nos Prêtres ſe tenant dans les bornes du pouvoir ſpirituel ſe conduiront d'une façon propre à ſervir d'exemple aux autres, ils n'en ſeront que plus reſpectés; on les regardera comme les bienfaiteurs du genre humain; privés du pouvoir de nuire ils n'auront que celui de faire du bien. Quel ſervice plus eſſentiel & plus réel peut-on rendre au genre humain que de lui perſuader de renoncer pour toujours à ſes haines, à ſes animoſités, à la perſécution, & de vivre dans l'union, la concorde & la paix?

FIN.

BRITISH MUSEUM 1 OC 71